Mémoires du Congo

et du Ruanda-Urundi

n°47 - Septembre 2018

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

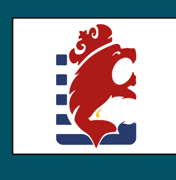
Projet Mokamo l'eau dans les villages













Editorial

Rendez-vous à Loverval

Ce fut une belle fête ! Les choses agréables passent trop vite et les lampions de notre rencontre du 25 août dernier se sont éteints. Espérons qu'ils se rallumeront l'an prochain ! Pour ce faire, il faut des idées, des moyens et surtout de la main d'œuvre ! Nous prenons de l'âge comme vous tous, chers lecteurs de Mémoires du Congo. Ce genre d'événement nous permet de nous retrouver en dehors du cadre traditionnel, de goûter à autre chose, de respirer l'air pur d'un cadre champêtre. Aussi, l'an prochain, nous comptons sur vous.
Nous avons découvert cette année les tableaux de peintres congolais d'hier et nous aurons à cœur de vous exposer, dans les numéros suivants, les plus importants d'entre-eux, du moins à notre avis, de vous donner quelques informations à leur sujet et de vous montrer leurs toiles.
Nous n'en oublions pas pour autant les buts de notre association : récolter les témoignages de nos compatriotes qui ont donné leur jeunesse et leurs connaissances à ces pays d'Afrique centrale et de diffuser, autant que possible, les richesses de cette base de données.
Nos préoccupations sont aussi de vaincre les idées reçues chez certains jeunes de la diaspora congolaise, lesquelles sont en totale inadéquation avec la réalité historique. Nous voulons aussi combattre les propos inappropriés concernant le Roi Léopold II. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, ce sont les Congolais eux-mêmes qui sont nos meilleurs alliés. Un effort tout particulier pour les voir se joindre à nous a été entrepris et nous sommes heureux de les voir de plus en plus à nos réunions.
■ Paul Vannès

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 47 - Septembre 2018

En couverture : Projet Mokamo, casser la corvée d'eau pour les fillettes (Kwilu).

Nécrologie



Nous déplorons le décès de notre collaborateur Pierre Butaye, né le 18 avril 1923 et décédé le 19 juillet 2018.
Ir agronome de l'Université de Louvain, il partit en novembre 45 en province de l'Equateur, région de Coquilhatville pour la SECLI : plantation de palmiers, hévéas, cacao et café. En 57, il est nommé administrateur directeur de la société à Anvers. Et jusqu'en 73, il fait la navette entre Anvers et l'Equateur. Il fut le réalisateur de notre documentaire Agronomes et Vétérinaires au Congo belge.
Nous lui rendrons hommage en projetant son témoignage sur sa vie au Congo, lors du Mardi 13 novembre 18.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Programme des "Mardis de Mémoires du Congo"

Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren.
Auditorium 3e étage.

Prix à payer : 30€ (23€ Moambe + 7€ participation aux frais)
A verser au compte de MdC, au plus tard une semaine avant la date de la manifestation
IBAN – BE45 3630 0269 1889 BIC BBRUBEBB
Seul le payement enregistré une semaine avant le mardi concerné vaut réservation ferme.

Mardi 9 octobre 2018

10h15 : Témoignage de Fernand Hessel, licencié en philosophie et lettres, coopérant au Congo, chargé de cours dans divers ISP, inspecteur itinérant des écoles, inspecteur principal en charge de la formation des cadres de l'enseignement.

11h30 : *Le mythe du consensus climatique*, par Claude Brasseur, mathématicien et ancien professeur de l'Université de Lubumbashi, créateur du "Centre de Recherches Energies renouvelables et technologies appropriées".

12h30 : Moambe du Chef Hofman.

14h30 : *La vie de Tata Raphael*, missionnaire belge né à Saint-Michel-lez-Bruges en 1890. Fondateur de plusieurs écoles primaires et secondaires ainsi que du Stade Roi Baudouin de Kinshasa.

Mardi 13 novembre 2018

10h15 : Témoignage de Pierre Butaye, agronome au Congo. Il fut le réalisateur de notre documentaire *Agronomes et Vétérinaires au Congo Belge.*

11h15 : *Le braconnage des Parcs africains et les solutions d'avenir.* Conférence du Prof. Jean-Claude Heymans, spécialiste des aires protégées et de la conservation des écosystèmes tropicaux. Plus de 65 ans d'Afrique.

12h30 : Moambe du Chef Hofman.

14h30 : *Bienvenue à Marly-Gomont.* Film de Julien Rambaldi. En 1975, Seyolo Zantoko, médecin fraichement diplômé originaire de Kinshasa, saisit l'opportunité d'un poste de médecin de campagne dans un petit village français.

Mardi 11 décembre 2018

10h15 : Témoignage d'Aldo Ferreti, entrepreneur italien arrivé au Congo en 1952. S'est occupé essentiellement de travaux routiers. Homme sérieux, jovial et sympathique.

11h15 : Présentation des œuvres complètes de Stefano Kaoze, premier écrivain et prêtre congolais, par Jean-Claude Kangomba Lulamba, Docteur en Langues et Lettres de l'U.L.G., attaché scientifique aux Archives et Musée de la Littérature.

12h45 : Moambe du Chef Hofman.

14h30 : Visages actuels d'Afrique, film présenté au Festival du Film de Ouagadougou.

MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 47 - Septembre 2018

Editeur responsable : Paul Vannès.
Rédacteur en chef & coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Maquette et mise en page : New Look Communication

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles
Les articles sont reçus chez Fernand Hessel,
Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa
hesselfernand@gmail.com, 0496 20 25 70 ou 087 77 68 74

Conseil d'administration
Président : Paul Vannès, Vice-Président : vacant
Comité de gestion : à constituer
Trésorier : Guy Dierckens, Solange Brichaut,
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Thierry Claeys Bouuaert représentant aussi CBL-ACP, Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Lambrette, représentant aussi le CRAOM, Etienne Loeckx, José Rhodius, Patricia Van Schuylenbergh.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi.
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2018
Cotisation ordinaire : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Tous les membres reçoivent la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo
(Pour les revues partenaires Tam-Tam, Contacts, Nyota et Bulletin, voir le compte bancaire de chaque association, en page 50).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2018" ou "abonnement 2018". Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue
Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

ÉCHOS DES MARDIS

La présente livraison renoue avec le n°45 de mars 2018. Les lecteurs se souviendront que la rubrique dans le n°46 avait cédé la place à l'actualité, faite de l'AG (24.04.18) et de la campagne menée contre l'occupation de l'espace public bruxellois par Lumumba (juin 2018). Ils savent également que durant les vacances d'été, la tradition du Mardi connaît une pause. La seule manifestation est l'exposition de Loverval, consacrée à la peinture congolaise, en date du 25 août, qui fait l'objet d'un reportage spécial aux pages 8 et 9 du présent numéro. Voici un rapide survol des mardis de mai et de juin. Dans l'édition de décembre la rubrique enchaînera avec les Mardis des 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre, annoncés dans le présent numéro, si l'espace de deux pages le permet.

PAR FERNAND HESSEL

Journée du 8 mai 2018

En lever de rideau un intéressant document sur l'histoire du palmier à huile, sur base d'une vidéo consacrée au témoignage d'André-Bernard Ergo, l'auteur de nombreux livres sur le Congo belge, dont la formation de base est justement l'agriculture tropicale. Il est bon de revenir régulièrement sur les fondamentaux qui ont permis la montée en puissance du Congo. L'agriculture est trop souvent reléguée loin derrière la production minière.

Temps fort de la journée, le portrait de Stanley, dressé par Jean-Paul Rousseau, sur base d'un magistral montage pps. Quiconque s'intéresse à l'Afrique centrale connaît le nom de Stanley, sans toujours savoir les différentes composantes de la personnalité de celui qui deviendra le principal allié de Léopold II au Congo. Déjà le nom de cet Anglais de naissance (1841), naturalisé Américain (1885), pour redevenir sujet de la Reine Victoria (1892) qui l'anoblira (1899), révèle la complexité de l'histoire : baptisé John Rowlands du nom de son père putatif, engagé à la Nouvelle Orléans par un négociant du nom de Stanley. La conférence parcourt la carrière de Stanley, d'abord journaliste en Amérique au service du N-Y Herald (1864-1867), puis correspondant de guerre (1864 à 1873), enfin explorateur

Les grandes étapes de ce dernier volet sont la recherche de Livingstone (1871-1872), la fabuleuse traversée de l'Afrique d'est en ouest (1874-1877), l'engagement pour Léopold II (1879-1885), la recherche d'Emin Pacha (1887-1889), pour finir parlementaire (1895-1900) et grand conférencier de par le monde. Stanley s'est conquis une première célébrité avec son reportage sur la victoire anglaise à Magdala (1868), pour atteindre la consécration avec son livre sur la manière dont il a retrouvé Livingstone. Ses aventures et ses découvertes en Afrique centrale ne manqueront pas de consolider sa renommée, avec quelque résistibilité au début.

Le grand intérêt de la conférence tient au fait que le conférencier replace chaque personnage, tel Livingstone, dans son contexte historique et géographique. Au demeurant une belle page d'histoire, habilement présentée, autour d'une figure emblématique du temps où prendra naissance la colonisation de tout un continent, en même temps que son ouverture au monde.

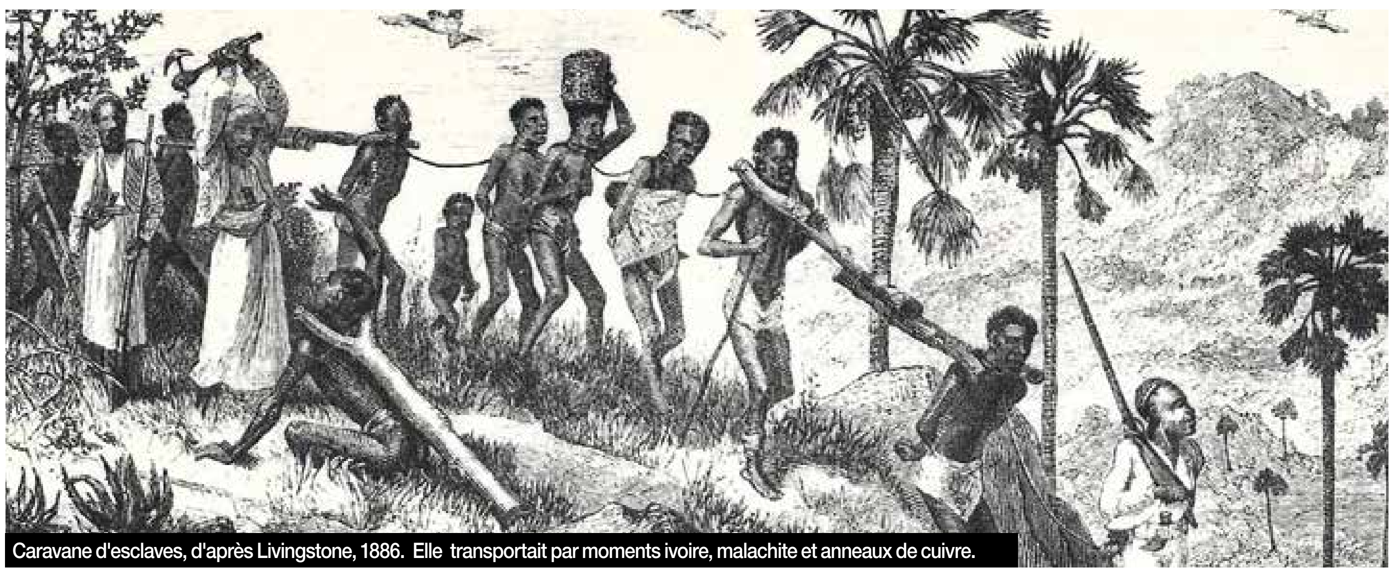
Après la moambe, les plus désireux d'information retournèrent dans l'auditorium pour assister à la projection du film canadien (québécois) Rebelle de Kim Nguyen, sorti en 2012 et honoré de nombreux prix et distinctions. Histoire d'une cruelle actualité, celle des enfants soldats, qui interpelle tout ami du Congo où l'enrôlement d'enfants-soldats est d'une pratique quotidienne dans les factions rebelles. Film dur, qui illustre parfaitement, hélas, certaines mœurs qui depuis longtemps auraient dû se trouver dans la poubelle de l'histoire de l'espèce humaine et ne plus jamais en sortir. Komona (héroïne du film) raconte à l'enfant qu'elle porte en elle le calvaire qu'elle a vécu : enlevée par des rebelles à douze ans à peine, forcée d'abattre ses deux parents à bout portant, tombée amoureuse d'un garçon albinos, en fuite avec son ami, puis rattrapée sur le chemin du salut par les rebelles, violée par le commandant… Triste visage d'une certaine Afrique noire qui se cherche ; et par-dessus tout réquisitoire contre une pratique indigne de l'être humain.


Dans la plantation Miluna Gwaka Equateur 2008 © F. Hessel



Journée du 12 juin 2018

La journée s'ouvre avec le témoignage de Joseph Vandewhege, agent sanitaire (Bukavu, Lubero et Pangi), actif au Congo de 1948 à 1976, qui s'est illustré dans la lutte contre la tuberculose. Vient ensuite la pièce de résistance, l'introduction à la littérature en Afrique centrale.
On ne pouvait choisir meilleure personne ressource pour l'aborder que le Directeur du centre AML Archives et Musée de la Littérature (fondé en 1958 à l'initiative de l'éminent prof. Joseph Hanse de l'UCL), installé dans les locaux de la Bibliothèque royale de Belgique. Les AML, dont la vocation première est de réunir, d'étudier et de diffuser les contenus des archives générées par le théâtre et la littérature francophones belges, se sont enrichis d'un fonds d'archives pour le Burundi, le Rwanda et le Congo. C'est ainsi qu'ils sont devenus une adresse obligée pour quiconque s'intéresse à l'écriture en Afrique centrale. La conférence fut un enchantement autant qu'un enseignement.
La Bibliographie, en pages finales du présent numéro de le revue, reprend une paire de titres coédités par les AML. Voir aussi la recension relative à Congo-Meuse n°12 Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi, recueil de textes puisés dans les collections des AML par J.-C. Kangomba, N. Leclercq et F. Meurice, sous la direction de M. Quaghebeur, dans les pages Bibliographie du n°45 de la revue.
Les membres qui n'ont pas eu l'opportunité d'assister à la conférence de Marc Quaghebeur liront avec intérêt le dossier papier blanc, encre noire, Bruxelles 1992, édité par Marc Quaghebeur et Annick Vilain, avec l'aide de la Communauté française de Belgique. "Ce dossier contient des synthèses historiques et des notices biographiques sur les principaux écrivains congolais de langue française ainsi que sur les écrivains belges coloniaux et postcoloniaux liés à l'Afrique centrale. Il contient aussi un cahier en couleurs de peintures coloniales belges et des premiers imagiers africains."
On ne saurait assez insister sur l'utilité qu'ont les amis de l'Afrique centrale de lire les livres écrits par les Africains et les Européens sur l'Afrique centrale, pour mieux s'imprégner de la réalité profonde des divers pays qui leur sont proches et pour consolider les liens que les uns et les autres ont pu établir.
L'après-midi du mardi est consacré à la projection de la vidéo relative à l'Histoire du Katanga de 1750 à la fin du XIXe siècle d'A. Vleurinck.
Quand on sait la passion que vouait le docteur à son cher Katanga, on est forcément bien servi.


Caravane d'esclaves, d'après Livingstone, 1886. Elle transportait par moments ivoire, malachite et anneaux de cuivre.


Les mangeurs de cuivre au moment de la fusion. © UMHK


Mar cQuaghebeur

ÉCHOS DU FORUM

La revue poursuit le survol des sessions du Forum, sans interruption, mais avec l'inévitable décalage dans le temps découlant de son caractère trimestriel.

PAR FERNAND HESSEL

248 (06.04.18) N.-B. : Dans le n° 46, page 8, il faut lire 247 (23.03.18) et non 242…

Parmi les points les plus importants du Forum, extrêmement dense (préparation de l'AG, chantier de l'université d'été à Loverval, enrichissement de la médiathèque comme de la bibliothèque…), relevons une série de remarques, susceptibles d'enchanter ou d'assombrir notre quotidien.

– F. Hessel insiste pour que MDC établisse davantage de contacts avec les associations présentes sur le sol belge, trop vite taxées selon lui d'extrémisme et d'anticolonialisme gratuit. Notre bonne volonté seule peut conduire à l'indispensable dialogue, et conduire à une perception apaisée de la part de la communauté africaine de Belgique. On ne peut que regretter la présence quasi exceptionnelle d'Africains à nos débats. Et si un invité parmi ceux-ci nous arrive, c'est le plus souvent sans lendemain. Il y a là matière à réflexion, et surtout à action.

– André Deville attire l'attention sur le danger permanent de manipulation de certains documents historiques particulièrement sensibles et susceptibles de contribuer à la polémique. Ainsi par exemple le document sur les religieuses ayant accueilli de bonne foi les enfants métis afin de les insérer dans le circuit éducatif, devient pour un média par simple manipulation du commentaire un pamphlet contre les pratiques coloniales. L'opium du peuple du XXIe siècle est de toute évidence le sensationnel. Et l'Histoire hélas varie selon la plume qui l'écrit.

– José Rhodius rappelle une règle fondamentale de la logique, l'aristotélicienne qui a toujours cours, qui enjoint de ne pas confondre les causes et les effets. Ainsi les morts tombés dans les premières rébellions, grosso modo de 1960 à 1966, ne peuvent être mis sur le compte de Lumumba. Les rébellions successives ont été enclenchées justement à cause de la mise à mort de Lumumba. Être capable de remettre en cause ses convictions est le plus sûr garant de l'honnêteté intellectuelle. ■

249 (20.04.18)

La session est consacrée en grande partie à la préparation de l'AG du 24 avril 2018. La structure appelée par le CA à remplacer l'administrateur délégué, élu président de MDC par le même conseil, ne peut résulter que d'une bonne concertation entre les acteurs de première ligne du mouvement de mémoire.
C'est en outre le meilleur garant de son acceptation. Il est clair qu'un administrateur délégué ayant rendu de bons et loyaux services pendant plus de dix ans ne se remplace pas au pied levé par un comité de responsables sectoriels.

Or, comme il n'est pas sain que tout pouvoir appartienne à la même personne (présidence de l'association et gestion au quotidien de celle-ci), il est indispensable qu'un comité soit mis en place partageant les diverses responsabilités inhérentes à la gestion quotidienne de l'association.

Pour le reste l'imminente création d'une place Lumumba à Bruxelles reste au travers de la gorge des coloniaux et des enfants de coloniaux, qui y voient une insulte à l'œuvre coloniale belge au Congo. Tout semble indiquer cependant que ceux-ci auront à vivre avec cette nouvelle approche de l'histoire coloniale. ■



Forum du 23 mars 2018. Photo F Hessel

250 (04.05.18)
Le square Lumumba continue à échauffer les esprits. Aux inconditionnels du non, il y a une petite minorité de débatteurs qui émettent des considérations plus nuancées. Les premiers cherchent des arguments dans l'histoire (Lumumba a commis un crime de lèse-majesté, Lumumba a le sang de centaines de Belges sur les mains, les politiciens belges cherchent à flatter l'électorat congolais de Bruxelles...), les seconds font remarquer que depuis mai 1968 toute atteinte à la liberté est condamnable, et par voie de conséquence dans l'esprit des jeunes toute colonisation d'un peuple par un autre est condamnable. D'où un malaise certain dans l'indispensable dialogue des uns et des autres.
A cette problématique née du discours où Lumumba (nullement suspect lors des travaux de la Table Ronde à Bruxelles) ouvrit contre toute attente et avec une brusquerie qui en choqua plus d'un au palais de la Nation à Kinshasa, la boîte de Pandore du contentieux belgo-congolais, s'ajoute inévitablement le problème du maintien des référents coloniaux dans la rénovation des salles du Musée royal d'Afrique centrale (dont le nouveau nom, AfricaMuseum, n'augure rien de bon).
Le plus affligeant dans toute cette querelle c'est que la population belge se désintéresse quasi complètement du passé colonial belge, les programmes scolaires n'ayant pas manqué de créer le vide dans les jeunes cerveaux. Et pire encore, même si les programmes restaient explicites sur le passé colonial belge, rien ne dit que l'usage qu'en feraient beaucoup d'enseignants, portés par la mode, ne serait pas pis que mieux. ■



1er juillet 2018, lendemain de l'inauguration. Photo F. Hessel

251 (18.05.18)
Une bonne partie du débat a trait à la prestation de deux des nôtres dans l'émission RTL sur le futur square Lumumba à Bruxelles. Il est un fait que les dés étaient pipés. Le média avait créé les conditions de la victoire des partisans du square. Mais des voix s'élevèrent pour déplorer le manque de réussite de la délégation (Paul Vannès et André de Maere d'Aertrycke) à déjouer le piège, dû pour une bonne part au manque de préparation à ce type de prestation télévisuelle. Le chairman se défend d'avoir été pris de court et de n'avoir pas eu le temps de réunir un groupe de réflexion sur la stratégie à développer. Marc Georges défend l'idée d'organiser, afin de mieux préparer l'association à des débats publics qui ne manqueront pas au vu de l'intensification des attaques contre la colonisation belge, particulièrement le roi fondateur de l'Etat indépendant du Congo, des séances d'initiation conduites par des spécialistes, allant jusqu'à proposer de refuser pareille interview si l'on n'a pas le temps nécessaire pour peaufiner son argumentaire. ■

252 (01.06.18)
Relevons d'abord le nombre élevé d'invités, qui tous à des degrés divers ont un rapport passé, présent ou futur avec le Congo :
– Madeleine Fabrizzi, née à Uvira, scolarisée à Bukavu et à Elisabethville, professionnelle de la santé au Congo pendant toute la durée de sa vie active ;
– Patrick Weber, journaliste à RTL, auteur d'un film sur Léopold II (1965), et accompagnateur du couple royal lors du 50e anniversaire en 2010 ;
– Baudoin De Ville, après la réussite de la BD sur une hôtesse à l'Expo 58 sous le titre Sourire 58, a l'intention, également avec Patrick Weber, de consacrer un film au pont aérien entre le Congo et la Belgique en 1960, sous le titre de Léopoldville 60. Toutes informations à ce propos seront reçues avec plaisir et intérêt par les auteurs.
Ensuite le Forum ne manque pas de poursuivre la saga relative au square Lumumba.
La rédaction de la revue obtient l'autorisation de doubler les pages consacrées à la bibliographie, passant ainsi de 6 à 12 titres. C'est l'occasion de rappeler que les membres sont instamment invités à communiquer leurs coups de cœur en matière de livres lus, sous forme de recension, afin que la rubrique Bibliothèque puisse profiter au plus grand nombre.
Il importe que les divergences de points de vue apparaissent également dans le choix des livres proposés aux lecteurs. ■

253 (15.06.18)
Les embarras de la circulation dans Bruxelles ont eu pour effet que le nombre de présents est réduit, et loin d'atteindre le nombre habituel, souvent proche de la trentaine.
La session tient plus d'un simple débat à bâtons rompus que d'un passage en revue des différentes composantes du canevas convenu.
Il est principalement question de l'Expo Congo à Loverval. ■



LE RENDEZ-VOUS DE LOVERVAL

Le site des Tilleuls à Loverval nous a accueillis, le 25 août 2018, pour la seconde fois. L'an passé, nous y avions fêté les quinze ans de Mémoires du Congo. Vu le succès de cette festivité où nous avions pu admirer, après une succulente porchetta, des tambourinaires du Burundi (voir n° 43 de septembre 2017 – pages 4 et 5), nous avons cru bon de tenter à nouveau l'expérience.

PAR PAUL VANNES

A notre interrogation sur le thème de cette journée du 25 août 2018, nous avons décidé d'organiser une balade parmi des œuvres picturales inédites puisées dans les collections de trois passionnés d'art africain : MM. Claude Charlier, Meir Levy et Paul Vannès. Pour compléter cette galerie d'art, le Musée Africain de Namur avait également mis à notre disposition quelques toiles. Que soient ici remerciés le conservateur du MAN, M. François Poncelet et nos trois collectionneurs. Claude Charlier nous fit le plaisir de commenter les réalisations de ces peintres des écoles de Lubumbashi qu'étaient le Hangar et l'Académie des Beaux-Arts d'Elisabethville/Lubumbashi tandis que Batya Levy, la fille de Meir, faisait découvrir les artistes actuels de Kinshasa et parlait de la passion de son père propriétaire d'une collection très importante.
Deux peintres avaient aussi répondu à notre appel pour y présenter leur art : MM. Ngandu Muela Kabengi Babu et Barly Baruti. L'un et l'autre nous ont fait part de leurs sources d'inspiration et furent intarissables quant à la réalisation de leurs tableaux.

Si cette exposition a permis d'intéresser de nombreux membres de notre association, elle était également le prélude à une dégustation de bières Simba et Tembo importées par Baudouin Peeters (baude.peeters@gmail.com). Ces bières seront servies dorénavant lors des "Mardis de MdC". L'agenda de ces réunions figure sur le site www.memoiresducongo.be.
Un superbe buffet de mets africains réalisé par Irène et Roger Nytendayi



(0474 92 49 74) nous fut proposé. Un assortiment de viandes et de poissons : de la chèvre braisée, des spare ribs, pilons et ailes de poulet, brochettes de bœuf, poulet à la moambe, des Ndakalas et des perches du Nil.
Comme accompagnements : des bananes plantain, du manioc, du riz, du saka-saka, des haricots blancs, du Biteku-teku, des beignets et enfin pour desserts, un assortiment de fruits et des tartes bien de chez nous furent servis avec le café.
Pour ceux qui avaient du mal à digérer, Emily Beauvent proposait de l'Amarula, une liqueur sud-africaine bien délicieuse.

Ensuite, ce fut avec plaisir que nous avons apprécié la présence de Barly Baruti et de son orchestre "CONGO NOSTALGIA ". Ils nous ont interprété des merveilles de la rumba congolaise. A voir les corps se déhancher, cela a plu énormément.

Nous étions près de 150 à Loverval et si le temps annoncé n'était pas des meilleurs, un micro-climat congolais nous a permis d'éviter la pluie et le froid.





Des tables dressées à l'intérieur du bâtiment furent déménagées par certains qui désiraient profiter des rayons du soleil.

Parmi les invités, nous avons noté la présence de l'attaché culturel de l'ambassade de la République Démocratique du Congo, M. Kasereka, accompagné de trois collègues, M. Prosper Bopumbo, ancien d'Air Zaïre, de Mme Stéphanie Boale-Manfroy (Buku littérature), M. et Mme Jacques Tshilembe - Chantal Tshombe, Mme Patricia Tshombe et son mari, Mme Myriam Mabonzo (qui a collaboré dans le passé avec l'ambassade de la RDC - section culture). M. Jean-Michel van Dievoet, Secrétaire Général du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer, M. Jean-Paul Rousseau, Président du Cercle Royal Namurois des Anciens d'Afrique.
La journée se prolongea jusqu'à la nuit tombante. ■

Vie de l'association





























Artistes peintres dont les œuvres furent présentées :

Ecoles de Lubumbashi : Bela, Mode Muntu, Pili Pili, Muvuma, Kahilu, Kamba JBosco et Mwenze Kibwanga.

Ecole de Kinshasa : Moke, Kabinda, Cheri Benga, Thango, Nsiman Bote, Djani Moke, Moyongola, Nikuyu, JP Mika, Bompini et Maman Masamba.

Un portrait illustré de chaque exposant sera brossé dans les numéros qui suivent.

Le comité organisateur était composé de Mmes Nadine Evrard, Emily Beauvent, Françoise Gueret, Françoise Devaux, Jacqueline Vannès-Mousset et Solange Pierre-Brichaut, et de MM. Michel Bossard, André Filée, Kabengi Babu, André Deville, Marc Georges, Robert Pierre, Jos Ver Boven, Guy Dierckens et Paul Vannès.

Qu'ils soient ici remerciés.



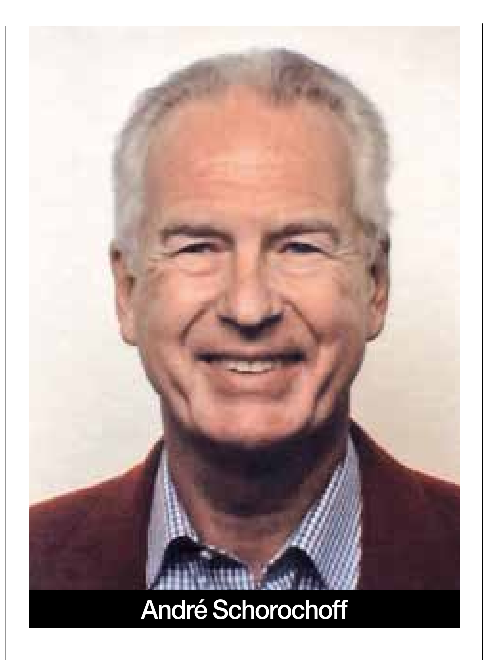
SOUS LA LOUPE DE LA BONNE VOLONTÉ

Poursuivant le débat interne, entre défenseurs purs et durs de la colonisation et les tenants d'une approche plutôt critique, voici une carte blanche qui plaide pour un débat apaisé, en faisant appel à la bonne volonté de chaque partie prenante au débat.

PAR ANDRE SCHOROCHOFF

Les récents débats dans le cadre de la dédicace d'un espace public à la mémoire de Patrice Lumumba par le Conseil communal de Bruxelles-ville indiquent, hélas, le contraire. Les arguments avancés par les parties concernées, c'est-à-dire, d'une part quelques Congolais résidant en Belgique et d'autre part, les Belges ayant vécu au Congo à l'époque où Lumumba y était Premier ministre, sont contradictoires.

Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, qui a lancé le projet à la demande pressante de quelques associations lumumbistes, et les Conseillers communaux qui l'ont entériné, ont manqué à leur devoir de neutralité en faisant prévaloir des considérations électoralistes incompatibles avec les intérêts collectifs de la communauté qu'ils sont censés représenter. L'argumentation développée par les opposants au projet, Belges et Congolais, n'a délibérément pas été prise en compte et la place Lumumba a été inaugurée le 30 juin 2018. Il s'agit là d'un fait mais ce qui a été fait peut être défait. La preuve en est qu'après plus de 50 ans, en Russie et en Ukraine, les lieux publics consacrés à Lumumba ont été débaptisés ; à Kiev, par exemple, c'est le Pape Jean Paul II qui lui a succédé ! Il est donc possible de faire la même chose en Belgique. Combien de temps faudra-t-il aux édiles de notre bonne ville de Bruxelles pour comprendre que le mythe Lumumba a été créé délibérément par des Tiers-mondistes anti-occidentaux qui ont lancé une campagne de désinformation à cet effet, dès la mort de leur "héros" en 1961 ?



André Schorochoff

Mais aujourd'hui, 57 ans plus tard, qui se souvient encore de cette époque ? Des élus se sont fourvoyés, collectivement, à l'unanimité, c'est grave et c'est dommage, certes, mais ce n'est pas catastrophique. Ne nous focalisons pas sur un épiphénomène. Ce qui compte c'est d'œuvrer à la réconciliation des mémoires qui comme chacun sait sont sélectives et souvent allergiques à la réalité des faits.

De nos jours, deux générations plus tard, ceux qui s'intéressent encore à l'histoire coloniale ne pourront bientôt plus se référer qu'à ce qui a été écrit, les témoins directs ayant pratiquement tous disparu.

De très nombreux livres, publiés par des historiens ou des pseudo-historiens, sont disponibles, certes, mais encore faut-il que le lecteur soit capable de discerner le vrai du faux !

Ceux qui débattent aujourd'hui des aspects positifs et négatifs de la colonisation belge devraient être, non seulement compétents en la matière, mais aussi d'une parfaite objectivité. Nous sommes, malheureusement, loin du compte pour le moment : trop de gens qui s'expriment, même à de très hauts niveaux, dans des institutions qui se targuent d'être scientifiques, étalent des lacunes et des préjugés étonnants. Des considérations idéologiques bloquent un débat constructif sur l'histoire coloniale belge.

Ce débat est pourtant nécessaire, voire indispensable, tant pour les Congolais que pour les Belges ; leurs intérêts collectifs sont compatibles, voire concordants. De nombreuses personnes compétentes, qu'elles soient belges ou congolaises sont disponibles, il faut les réunir.

Cette carte blanche constitue un appel aux bonnes volontés, non seulement des membres de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, mais aussi de tous les lecteurs de notre revue.

Quelles devraient être les parties prenantes au futur débat ?

Toute personne compétente désireuse et capable de contribuer par écrit aux études et à la réflexion collective sur l'histoire coloniale belge.

Quels seraient les objectifs du futur débat ?

Mettre sur papier les prises de position des Belges et des Congolais sur leur histoire commune. Justifier ces positions en se basant sur des faits et non des interprétations de faits et les faire accepter mutuellement.

Quelles seraient les conditions à respecter par les participants ?

L'honnêteté intellectuelle, le rejet de toute forme de manipulation et la primauté de la science sur l'idéologie. ■

L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (6)

Industries minières

“La consommation d’énergie électrique est un des indices habituels de la condition économique d’un pays. Au Congo belge, la production d’énergie électrique s’est accrue depuis l’avant-guerre dans une proportion vraiment remarquable, puisque de 250 millions de kWh en 1937, elle est passée à près de 2,5 milliards de kWh vingt ans plus tard. Rien qu’au cours des dix dernières années, il aura été investi quelque 10 milliards de francs en équipements nouveaux pour l’électrification du Congo”, d’après l’édition spéciale de l'Agence Economique et Financière, du 4 mai 1958.

PAR PIERRE VAN BOST

Dans un pays couvert de forêts, le bois et le charbon de bois étaient utilisés partout au Congo comme source d’énergie. En raison de son abondance et de son prix de revient modique, le bois, malgré un pouvoir calorifique faible, fut utilisé tant pour l’usage domestique que pour alimenter les chaudières des bateaux, des locomotives et de centrales électriques thermiques. [1] Mais au cours des années, le coût toujours croissant de la main-d’œuvre et l’épuisement des forêts près des zones d’utilisation firent s’envoler le prix de revient du stère de bois de chauffage. Le bois fut dès lors remplacé progressivement par des hydrocarbures. Ces carburants n’étant pas disponibles au Congo, il fallut les importer en grandes quantités.

Le Congo ne disposait pratiquement pas de charbon. De la houille fut bien découverte dans deux bassins, le long des rivières Luena et Lukuga. Le charbon extrait des gisements de la Luena, près de Bukama, fut utilisé par les chemins de fer, les cimenteries et l’industrie du cuivre. Par contre, le charbon des gisements de la Lukuga, situés près d’Albertville, était de piètre qualité et ce ne fut qu’en 1952 qu’on lui trouva une utilisation : alimenter la nouvelle cimenterie construite par Cimental à Kabimba, au nord d’Albertville.

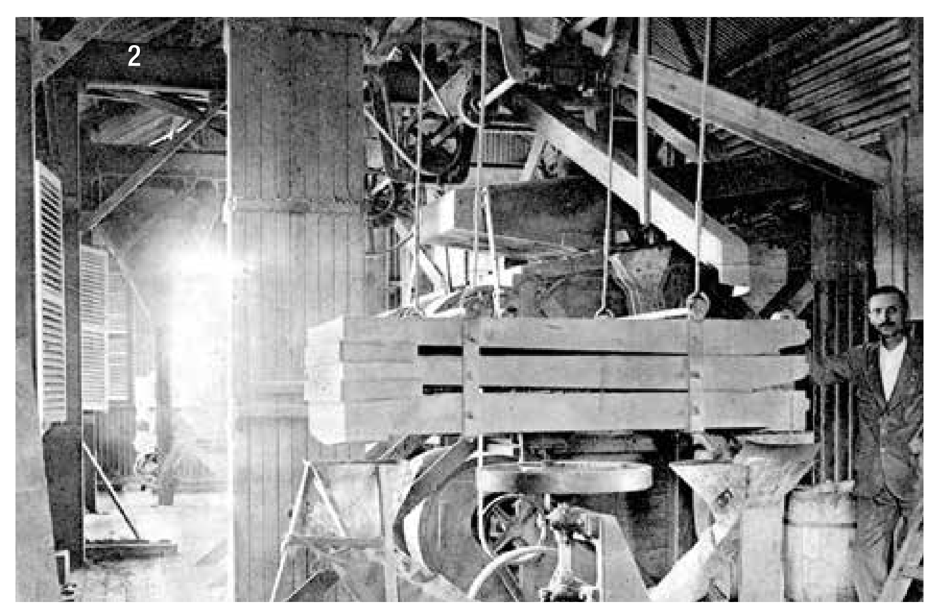
Heureusement, le Congo disposait de nombreuses rivières entrecoupées de chutes et rapides à considérables dénivellations, constituant d’énormes réserves d’énergie hydroélectrique. Les Belges ont largement fait usage de ces possibilités, de sorte que le Congo Belge était le pays d’Afrique le mieux doté en centrales hydroélectriques. Les premières centrales furent construites dans les zones minières et industrielles pour faciliter l’extraction et le traitement de l’or, du cuivre et de l’étain.

Les centrales thermiques

Dès le début de l’occupation européenne, les compagnies minières, agricoles, industrielles et de transport installèrent un peu partout des machines à vapeur pour actionner leurs usines et ateliers.



1. Une coupe de bois de chauffage au Katanga. Document C.S.K.



2. Usine à riz de la Belgika à Stanleyville.
En 1923, cette usine a traité 3.419 tonnes de pandy, ayant donné 2.240 tonnes de riz. L'usine était actionnée par des transmissions mécaniques de poulies et courroies. Ill. Congolaise, 1925.

Au début, des transmissions mécaniques par poulies et courroies actionnaient directement les machines-outils. [2] Par la suite, on accoupla à ces machines à vapeur de petites génératrices de courant pour alimenter un réseau d'éclairage. Avec le temps, les besoins en courant grandirent et on augmenta la puissance des génératrices. Les sociétés produisaient initialement le courant électrique pour leur propre usage, mais, à la requête du gouvernement elles fournirent aussi du courant aux quartiers résidentiels et commerciaux. Dans l'ensemble, cette situation perdura jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il est difficile de citer toutes les centrales thermiques existant au Congo Belge et encore moins la date de leur mise en service.

Après la guerre, l'accroissement de la consommation d'énergie électrique provoquée par la modernisation des usines et des ateliers rendit nécessaire le renforcement des centrales électriques et, dans certains cas, leur remplacement par des groupes électrogènes ou par des centrales hydroélectriques.

Les centrales hydroélectriques

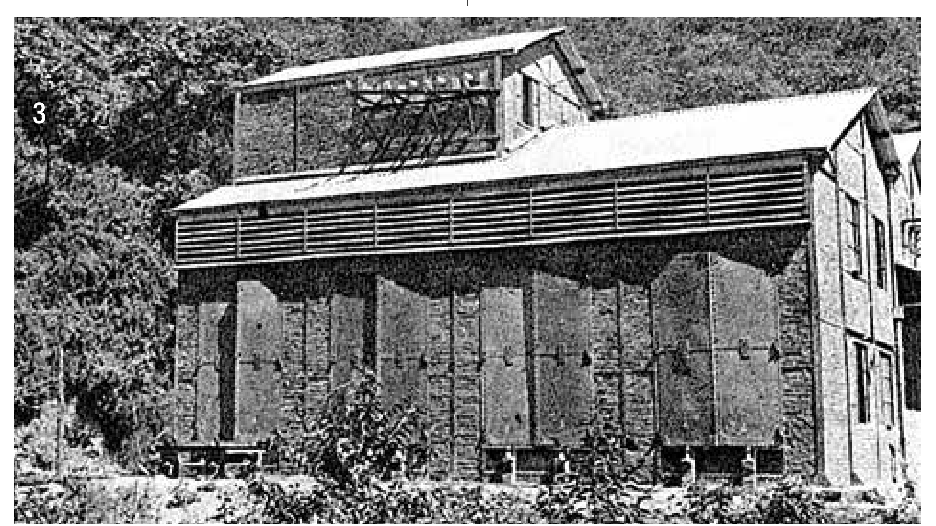
La première centrale hydroélectrique du Congo de 4.100 kW aurait été mise en service en 1923 sur la rivière Kaluwe par la société des Ciments du Katanga, la Cimenkat, [3] celle-ci fut suivie de près par la Régie Industrielle des Mines d'Or de Kilo-Moto qui inaugura sa première centrale hydroélectrique à Soleniama, sur la rivière Shari, dans la zone de Kilo, en 1924, développant une puissance totale de 1.100 kW. En 1931, la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, qui succéda à la Régie, construisit une deuxième centrale, "Soleniama II", située 1 km en aval de la première. Cette centrale avait une puissance de 1.325 kW.

En 1934, la société mit en service dans la zone de Moto une troisième centrale, sur la rivière Nzoro, d'une puissance totale de 2.000 kW. Enfin, en 1940, une quatrième centrale d'une puissance de 5.150 kW fut installée sur la rivière Shari, à Budana, et une ligne à haute tension à 50 kV de 70 km fut placée entre Budana et Kanga.

Vint ensuite l'Union Minière du Haut-Katanga, l'U.M.H.K. Pendant les premières années de son existence, l'Union Minière, pour approvisionner en électricité ses chantiers et ses usines, avait installé dans ses sièges de petites centrales thermiques alimentées au bois ou au charbon pulvérisé.

Ses deux plus grands centres de Lubumbashi et de Panda furent dotés de centrales thermiques importantes, respectivement de 9.000 et 35.000 kW, [4] qui pouvaient, le cas échéant, envoyer du courant aux installations voisines.

En 1924, il fut décidé d'ériger à Shituru près de Panda-Likasi (Jadotville) une usine hydro-métallurgique qui fut mise en service en 1929. Pour alimenter cette usine en électricité à un prix suffisamment bas, on construisit une centrale hydroélectrique aux chutes Cornet sur la Lufira, à Mwadingusha.

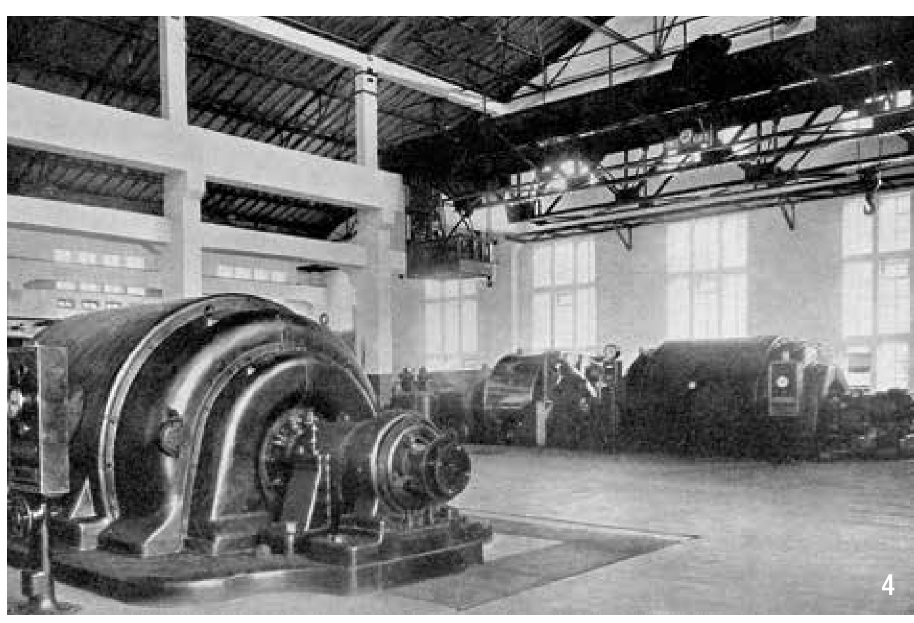


3. La première centrale hydroélectrique au Congo, celle de la Cie des Ciments du Katanga à Lubudi, mise en service en 1923.
Ill. Congolaise, 1924

La hauteur utile de chute de 110 m convenait parfaitement pour l'installation d'une centrale de forte puissance. Pour régulariser le débit de la rivière qui variait fortement suivant les saisons, un barrage de retenue fut construit en amont de la chute créant un réservoir pouvant contenir 830 millions de m3 d'eau et d'une superficie de 450 km2. En 1925, la Société des Forces Hydro-Electriques du Katanga, la Sogefor, une filiale de l'Union Minière, fut chargée de l'étude et de la construction du barrage et de la centrale d'une puissance de 58.100 kW. Les travaux durèrent près de cinq ans et la centrale baptisée “Emile Francqui” entra en service le 8 août 1930. [5] La Sogefor, reçut aussi pour mission d'établir une ligne électrique à haute tension reliant Mwadingusha à Shituru.

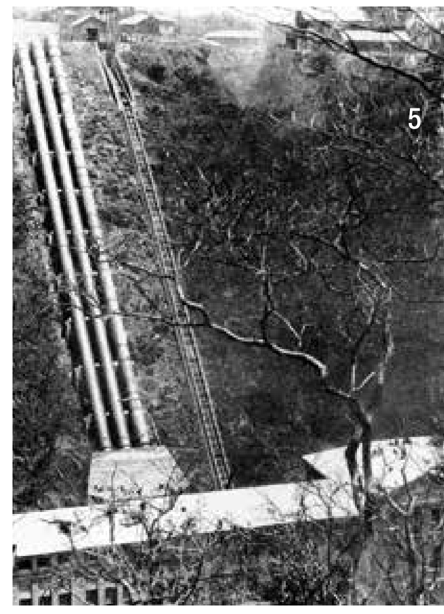
En 1930, fut constituée la Société des Forces Hydro-électriques de Sanga. Celle-ci construisit à Sanga dans le Bas-Congo, sur la rivière Inkisi, une centrale de 5.500 kW pour alimenter les villes de Léopoldville et de Brazzaville. La centrale entra en production en 1932.

A la même époque, en vue d'alimenter en électricité la ville de Matadi et son port, la Compagnie du Chemin de Fer du Congo a procédé à l'aménagement des chutes de la Mpozo. La centrale, mise en service en 1933, développait une puissance de 2.200 kW.



La Compagnie Géologique et Minière des Ingénieurs et Industriels, la Géomines, qui exploitait des gisements de cassitérite dans la région de Manono, disposait d'une fonderie d'étain équipée de fours électriques. Ces installations étaient alimentées par une centrale hydroélectrique de 12.000 kW, installée sur la rivière Luvua, à Piana-Mwanga et mise en service en 1933. [6]

En plus des centrales précitées, en 1933, la Société Internationale Forestière et Minière du Congo, la Forminière, a construit une centrale de 1.250 kW, sur la rivière Lubilash, à Tshala et la Compagnie Minière des Grands Lacs, la M.G.L., en mit une en service de 1.500 kW sur la rivière Zizi, à Kami-





4. Vue intérieure de la centrale thermoélectrique des usines de l'U.M.H.K. à Panda équipée de deux turbo-alternateurs de 12.500 kW chacun. UMHK, Monographie 1930.

5. La Centrale Francqui, propriété de la Sogefor, a été mise en service en 1930. Elle a fourni pendant vingt ans la plus grande partie de l'énergie électrique du Katanga. Sa puissance a plusieurs fois été renforcée. UMHK Monographie 1954.

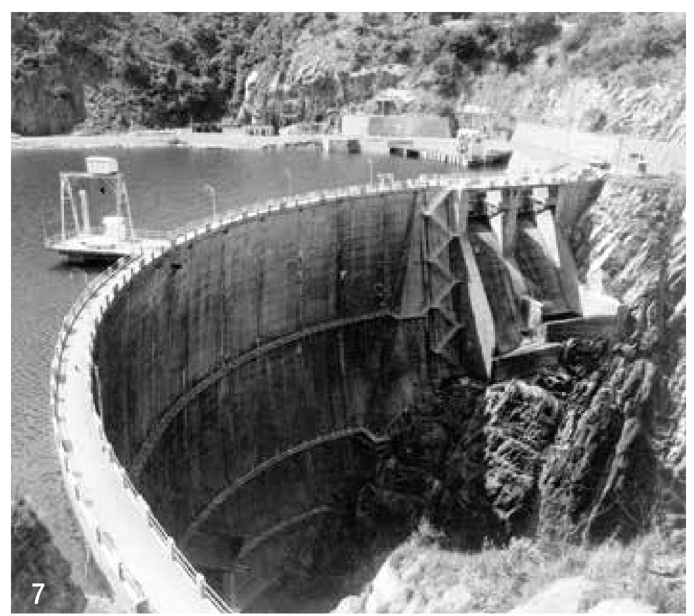
6. Le barrage de la centrale hydroélectrique de la Géomines, mise en service en 1933 sur la rivière Luvua, à Piana-Mwanga. M. Robert, “Le Congo Physique”, 1942 .

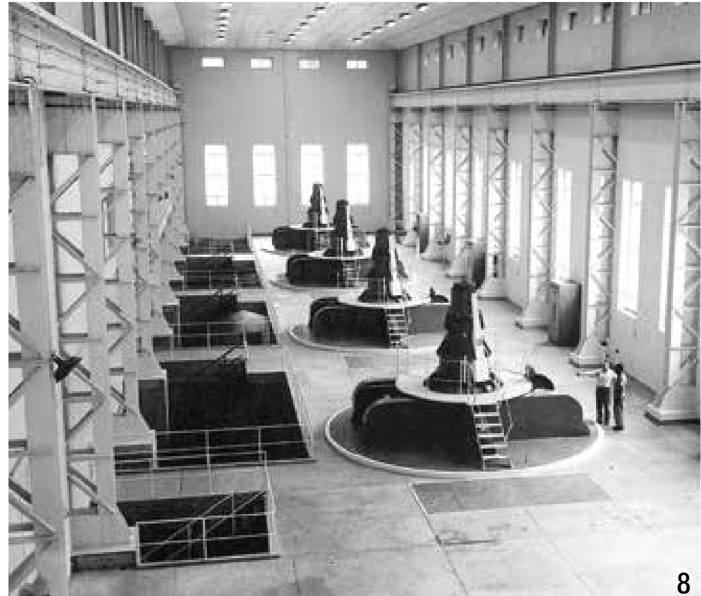
tuga ; enfin, en 1937, la Société d'Exploitation et de Recherches Minières au Katanga, la Semkat, aménagea une petite installation de 320 kW, au centre stannifère de Mitwaba, dans les monts Kibaras. En 1939, il existait au Congo Belge onze centrales hydroélectriques réalisées par neuf entreprises. La puissance totale installée représentait 95.000 kW.
L'essor économique de l'après-guerre provoqua la multiplication des centrales hydroélectriques mettant plus de force motrice à la disposition de l'industrie, ce qui permit de développer une mécanisation plus poussée des exploitations, soulageant les tâches de la main-d'œuvre indigène.
La championne de la production d'électricité fut l'U.M.H.K. qui construisit successivement, de 1945 à 1956, la centrale Bia, sur la Lufira, et les centrales Delcommune et Le Marinel, sur le Lualaba, portant sa puissance hydroélectrique installée à 520.000 kW. La centrale Bia, sur la Lufira à 18 km en aval de la centrale Francqui, d'une capacité de 42.150 kW, entra en service en 1950. La centrale Delcommune d'une capacité de 108.000 kW, inaugurée en 1953, est située dans les gorges de Zilo sur le Lualaba et alimentée par un barrage en voute de 72,50 mètres de hauteur et d'une longueur en crête de 162 mètres, créant un lac d'accumulation de 200 km2 et de 2.300 millions de m3 de réserve utile. [7 & 8]
La centrale Le Marinel est également située dans les gorges de Zilo à 32 km en aval de la centrale Delcommune. La réalisation de cette centrale est tout à fait remarquable. Les gorges présentent une chute de 30 m suivie de rapides donnant une dénivellation de 50 m. Mais une étude topographique de la région permit de découvrir qu'une rivière, la Seke, sous-affluent du Lualaba, coulait à côté du fleuve dans une vallée plus déprimée. La distance séparant la vallée du Lualaba de la petite rivière Seke est de 2,5 kilomètres. La dénivellation utile entre les deux vallées est de 183 mètres. Un barrage en enrochement, d'une longueur de crête de 210 m et d'une hauteur de 66 m, fut construit à 10 km en amont de la chute, créant un lac d'accumulation relativement peu important.
La centrale fut implantée dans la vallée de la Seke, l'eau y étant amenée par une galerie de 2,5 kilomètres creusée dans le massif montagneux séparant les vallées et quatre conduites forcées. Cette centrale d'une capacité de 248.000 kW, fut mise en service en 1956. [9] Ces trois centrales appartenant à l'U.M.H.K. étaient gérées par la Sogefor qui possédait la centrale de Mwadingusha.
Les différentes centrales du Haut-Katanga étaient interconnectées. Plus de mille kilomètres de lignes à haute tension desservaient la région. Un réseau de lignes à haute tension alimentait non seulement les installations de l'Union Minière, mais aussi les chemins de fer, les industries, les services publics et privés du Katanga. D'importantes quantités d'énergie étaient en outre livrées à la Rhodésie, à partir de la centrale Le Marinel, par une liaison à 220.000 Volts.

Afin de soutenir l'expansion économique régionale, le Gouvernement de la Colonie créa des sociétés parastatales, « Les Forces », qui, dans le cadre du Plan Décennal 1949-1959, furent chargées d'exécuter l'exploitation des potentiels hydroélectriques sur des sites propices à l'économie régionale. C'est ainsi que la Société des Forces Hydro-Electriques de l'Est de la Colonie, fondée en mars 1950, construisit une centrale hydroélectrique sur la rivière Tshopo à Stanleyville. Cette centrale, d'une puissance de 12.500 kW, fut inaugurée en 1955.

7. Exploitant le site des gorges de Zilo sur le Lualaba, le barrage Delcommune est un barrage-voûte en béton non armé de 72,5 m de haut et de 162 m de longueur en crête. Il retient un lac de 200 km2 et de 2.300 millions de m3 de réserve utile et alimente une centrale de 108.000 kW, mise en service en 1953. U.M.H.K. Monographie, 1964

8. La salle des alternateurs de la Centrale Delcommune. Album UMHK 1906-1956


7


8

La société entreprit également la construction d'une centrale aux chutes de la Kiymbi au nord d'Albertville. Celle-ci fut alimentée par un lac de retenue formé par un barrage en béton de 12 mètres de haut construit en montagne, à l'altitude de 1.640 m. Les turbines se trouvant à la cote 975, la chute libre est donc de l'ordre de 677 mètres, la plus haute chute libre aménagée du continent africain. Un funiculaire fut installé le long de la conduite forcée pour permettre d'accéder facilement au barrage.

9. La Centrale hydroélectrique Le Marinel, sur le Lualaba, d'une puissance de 248.000 kW, fut mise en service en 1956. Pierot 1958.

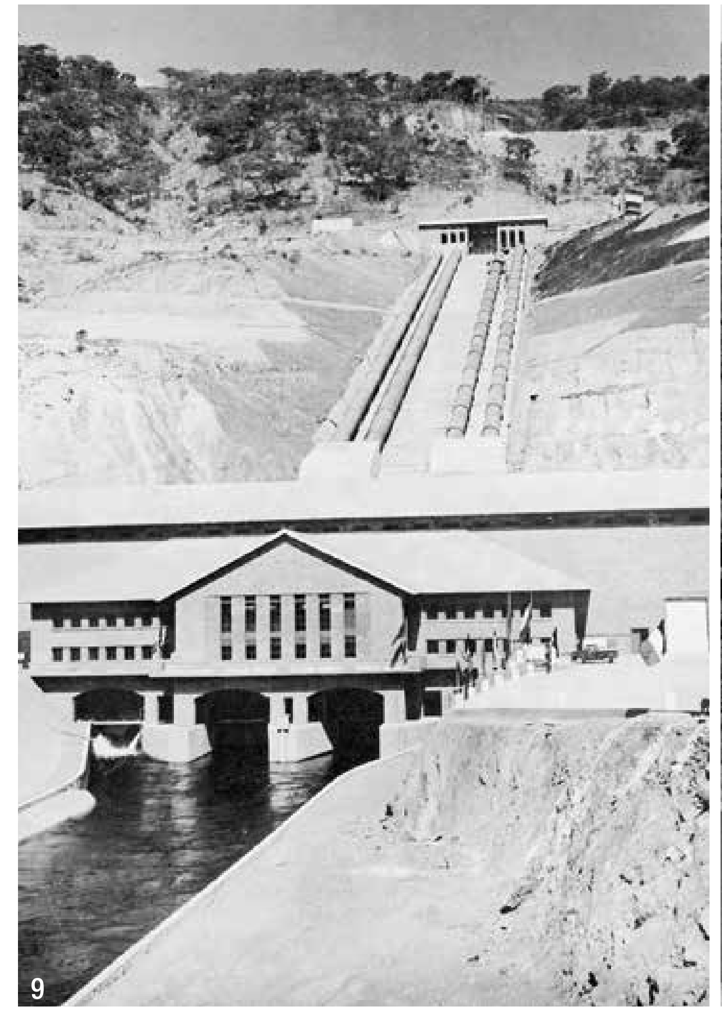
10. Vue sur la centrale hydroélectrique de la Kiyimbi, près d'Albertville, et de l'impressionnante conduite forcée constituant une chute aménagée de 677 mètres, la plus haute d'Afrique.
La conduite est longée par un funiculaire qui permet l'accès au barrage qui se trouve en montagne, à l'altitude de 1.640 mètres.
Photo Pierre Gillieux - www.Albertville.be

La centrale avait été prévue pour cinq groupes de 8.250 kW, mais à la mise en service, en mai 1959, seuls deux groupes avaient été installés. Une ligne à haute tension à 132 kV fut établie entre la centrale et Albertville. [10] La société des Forces de l'Est fut également chargée en 1956 de construire une centrale sur la Ruzizi, près de Bukavu. Cette centrale de 12.600 kW est entrée en service en 1958.
Une société sœur, la Société des Forces Hydro-Electriques du Bas-Congo, constituée en décembre 1950, fut chargée d'alimenter Léopoldville dont la consommation en courant électrique croissait. Elle aménagea une centrale hydroélectrique à la chute de Zongo sur la rivière Inkisi. Cette centrale de 26.000 kW entra en service en octobre 1955.

En 1957, la puissance installée de la centrale Piana appartenant à la Géomines a été portée de 12.000 à 29.000 kW. Un grand nombre de centrales vinrent encore s'ajouter à celles citées ci-dessus, de sorte qu'en 1960, à l'Indépendance, le pays comptait une cinquantaine de centrales hydroélectriques développant ensemble quelque 700 MW, soit plus de sept fois la puissance installée en 1939.

La distribution de l'électricité

Comme signalé plus haut, à l'origine les sociétés productrices fournissaient le courant aux secteurs public et privé mais, dès 1922, la Cominière prit l'initiative d'organiser la distribution du courant électrique à Elisabethville et l'année suivante elle fit de même à Léopoldville. En 1923, elle créa la Société Coloniale d'Electricité, la Colectric, qui fut chargée d'installer et d'exploiter ces deux réseaux. La mise sous tension d'Elisabethville eut lieu en 1924 et de Léopoldville en 1925.


9


10

En 1926, la Colectric se vit confier l'électrification de Jadotville mais, en 1930, elle céda ses concessions dans les deux villes katangaises à la Sogelec, pour concentrer ses activités sur Léopoldville. Au début, elle produisit le courant elle-même, au moyen d'une centrale à gaz pauvre d'abord, puis par des groupes diesel. A partir de 1932, le courant fut fourni par la centrale hydroélectrique de Sanga et, en 1955, celle de Zongo apporta un supplément d'énergie indispensable au développement de la ville. En 1955, la Colectric, en collaboration avec la Colonie, mit en œuvre un vaste programme d'éclairage public et d'électrification des quartiers congolais. En 1960, Léopoldville comptait 4.000 points lumineux pour l'éclairage de plus de 200 km de voies publiques ; 16.000 logements riverains des réseaux d'électricité étaient susceptibles d'y être raccordés et 10.000 logements l'étaient effectivement. Au début, la fourniture d'électricité dans ces quartiers congolais fut loin d'être rentable, mais fit partie d'un programme d'accès à la lumière.

La Colectric assurait aussi par sa centrale de Lemba la production et la distribution d'électricité dans ce centre industriel du Mayumbe.

En 1930, la Sogefor créa une filiale, la Société Générale Africaine d'Electricité, la Sogelec, avec pour mission la distribution du courant. Elle reprit à la Colectric ses concessions d'Elisabethville et de Likasi-Panda (Jadotville) et obtint aussi les concessions de Kolwezi et de Kipushi.

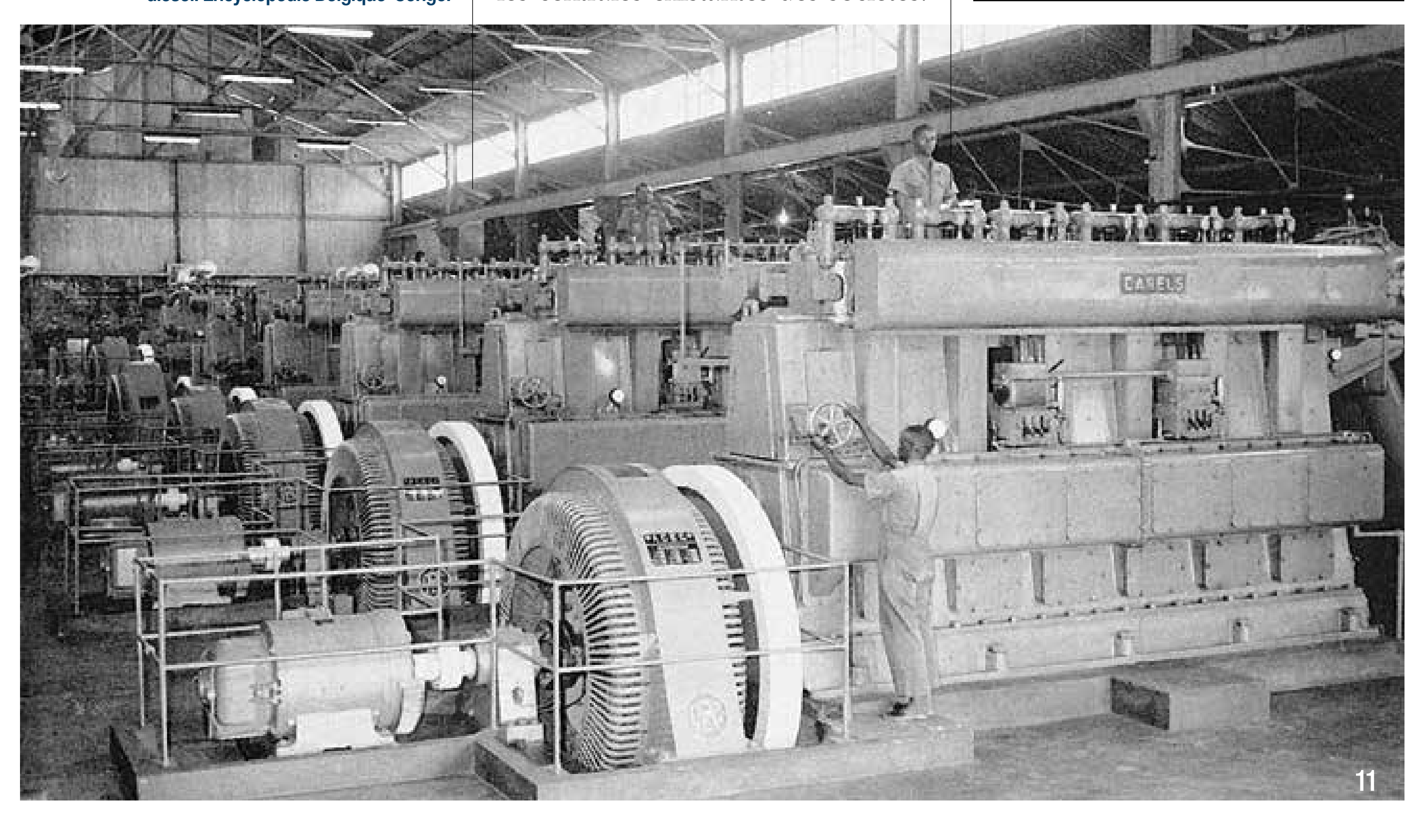
La Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, la Regideso, constituée en 1933, limitait initialement son activité au domaine de l'eau, mais, fin 1939, elle étendit ses activités au secteur de l'électricité. Elle reprit successivement dans de nombreux centres les concessions de fourniture d'eau et d'électricité concédées jadis aux sociétés minières, industrielles ou de transport. Dans certains cas, elle reprit aussi les centrales de ces sociétés. Dans d'autres cas, elle construisit des nouvelles centrales thermiques ou diesel qui furent interconnectées avec les centrales existantes des sociétés. Le nombre de ses centrales passa, de trois en 1939, à vingt en 1957, dont une hydroélectrique. [11]

Fin 1956, la Régie assurait la distribution et parfois la production dans une vingtaine de localités : Boma, Bumba, Bukavu, Bunia, Buta, Coquilhatville, Goma, Kabare, Kamina, Kikwit, Kindu, Kongolo, Lisala, Luluabourg, Lusambo, Matadi, Stanleyville, Tongoni et Tshela, A l'époque, était en cours d'exécution l'électrification des postes de Banana, Basankusu, Boende, Gemena, Kabinda, Kasenga, Mweka et Moanda-Vista.

A suivre

Plan de l'étude complète

1. Introduction (n°42)
2. Transports (n°43)
3. Industries minières A UMHK (n°44)*
4. Industries minières B (n°45)
5. Industries minières C (n°46)
6. Sources d'énergie (n°47)
7. Agro-industries (n°48)
8. Industries de transformation A (n°49)
9. Industries de transformation B (n°50)
10. Industries de transformation C (n°51)
11. Le colonat (n°52)
12. La Main-d'œuvre indigène (n°53)



11. Une centrale de la Regideso équipée de moteurs diesel. Encyclopédie Belgique-Congo.

PREMIERS PAS DE LA CIVILISATION

Il n'est pas facile d'imaginer par quel bout la civilisation occidentale s'implanta au plus profond du Congo. Parler de voies de communication modernes, d'écoles classiques, de centres de santé, de technologies nouvelles, de services administratifs, de force publique..., c'est évoquer de grands ensembles sans réaliser qu'un jour un pionnier fit les premiers pas dans chacun d'eux.

PAR FERNAND HESSEL

La lecture de l'histoire du Kasaï, au temps où les premiers civilisateurs occidentaux pénètrent dans ses terres, permet de réaliser combien grands furent le courage et la créativité de ceux qui furent les premiers à aller à la rencontre des populations, encore largement traumatisées par trois siècles de razzias esclavagistes.

A titre d'exemple, le présent article se concentre sur la lutte anti-esclavagiste menée par l'Etat indépendant du Congo contre les négriers pénétrant toujours plus avant à l'intérieur des terres à l'est du pays, contrôlées par Tippo-Tip qui dès 1868 avait établi son QG à Nyangwe, sur le Lualaba. La menace était tellement sérieuse que tout l'est du pays risquait d'échapper à l'EIC.

La conférence antiesclavagiste se tint dans l'urgence à Bruxelles de novembre 1889 à juillet 1890, alors que l'EIC se démenait à jeter les bases d'un Etat civilisé. Pourquoi Bruxelles ? Parce que Léopold II avait tout de suite compris combien opportun serait pour la Belgique, dernier arrivé dans la cour des grands colonisateurs, le thème de l'esclavagisme, persistant à l'est de son Congo, et parfaitement perçu combien les grandes puissances coloniales (Angleterre, France, Portugal) hésitaient à attaquer de front les marchands d'esclaves.

D'abord l'adhésion du Parlement belge, qui lui accorda un crédit de 25 millions, moyennant droit de regard sur les opérations proprement dites, cadrait parfaitement dans la stratégie de consolidation de l'EIC développée par le monarque. Ensuite par d'habiles manœuvres diplomatiques, dont il avait le secret, il réussit à faire passer en douce son droit de lever des taxes à l'importation dont il avait un besoin urgent pour construire le pays, mais qui étaient expressément interdites par l'Acte de Berlin. Ce double apport lui permettra de tenir jusqu'à la flambée des prix du caoutchouc.

En dehors de ces manœuvres financières et économiques, la conférence accoucha de quelques grandes déclarations humanitaires, civilisatrices par excellence, du moins en paroles, qui firent le bonheur de toutes les ligues antiesclavagistes qui avaient vu le jour à différents endroits de la planète. En tête l'Eglise catholique qui avait fait de l'éradication de l'esclavage son cheval de bataille, et en même temps sa stratégie d'éveil de vocations pour la christianisation du Congo.

Sur le terrain, des actions d'envergure furent entreprises, s'inspirant directement de généreux principes mis en avant par la Conférence. Léopold II commença par établir deux camps retranchés à Basoko sur le Lualaba et à Lusambo sur le Sankuru d'où partiront la reconquête et la pacification de l'est du pays. Au terme d'âpres combats, qui firent d'innombrables victimes, surtout dans le camp ennemi, le dernier bastion tenu par Rumaliza tomba le 14 janvier 1894, par la seule action des Belges, expatriés et autochtones unis dans le même effort civilisateur, conjurant définitivement la menace esclavagiste. Mais les escarmouches perdureront encore jusqu'à la fin du siècle, surtout que les combats jetèrent sur les pistes ceux qui avaient réussi à échapper aux négriers. C'est ainsi qu'au cœur du Kasaï, les administrateurs du territoire de Luluabourg-Malanji sur la rive gauche de la Lulua (ils n'étaient que deux à l'origine) et les pères



scheutistes fondateurs de la Mission de Mikalayi sur la même rive (deux également à l'époque du lancement), furent confrontés aux séquelles de l'esclavage. Luluabourg-Kananga ne sera fondée que plus tard sur la rive droite de la Lulua, à la faveur de la construction de chemin de fer.

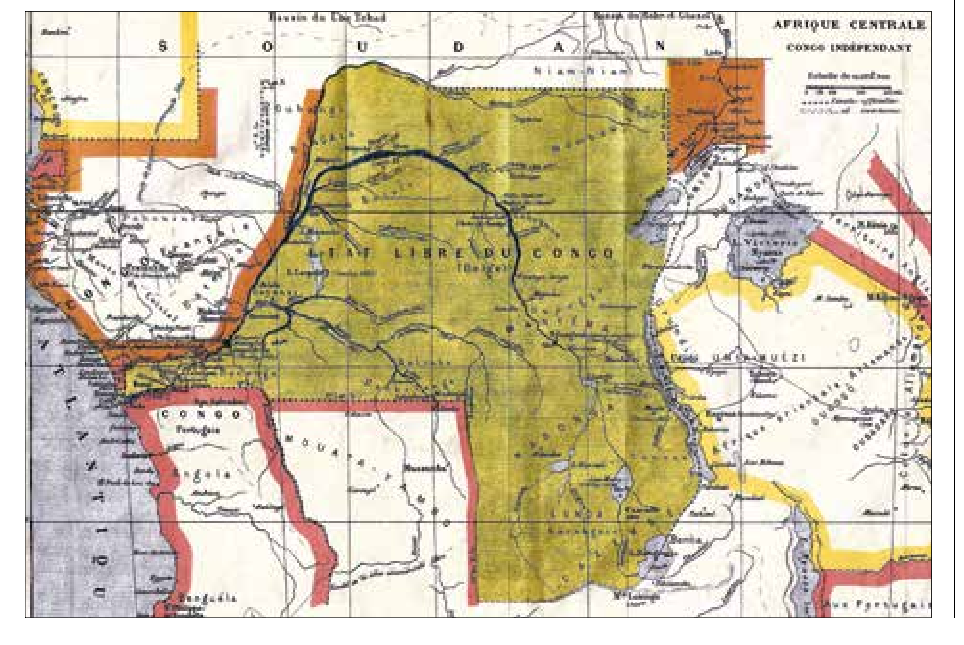
Trois mois après la fondation de la Mission, le 19 mars1892, 255 esclaves furent baptisés (62 mariés, 88 enfants, 47 jeunes gens et 58 filles, jeunes et vieilles), la plupart de la tribu Baluba, rachetés ou libérés. La mission aurait voulu en accueillir davantage, mais son principe était de ne pas dépasser sa capacité de prise en charge (nourriture et logement), surtout que la jeune mission n'avait pu défricher beaucoup d'hectares et que les arrivants à peine stabilisés n'avaient pu acquérir ni poule ni chèvre. De ce nombre, le Père Cambier n'avait racheté lui-même que quelques dizaines d'esclaves, 140 avaient été cédés par l'Etat (qui n'était nullement équipé pour les prendre en charge) et d'autres avaient été donnés par le chef Kalamba, grand complice des négriers jusqu'à son ralliement à l'EIC.

Il est intéressant de relever comment l'Etat se trouvait en possession de 140 esclaves. Le 11 janvier 1892 (quatre jours après le décès du Comte d'Ursel dont la dépouille sera ramenée en Belgique par le Commandant Rom partant en congé – un terme était alors de 3 ans seulement – et dont les porteurs déserteront en grand nombre entre Léopoldville et Boma), un tout jeune courrier arrive essoufflé à la station porteur d'une lettre de Le Marinel qui annonce le passage aux environs du poste d'une bande de ravisseurs d'hommes. Le gamin prétend avoir vu la caravane à Kanyoka, situé à une quinzaine de kilomètres sur la rive droite de la Lulua, forte de 2.000 hommes dont 500 prisonniers. On envoie sur le champ un éclaireur vers Kanyoka, qui au retour confirme les dires du courrier. La nuit est tombée mais heureusement la lune est pleine. Le Prince de Croÿ et M. Doorne, en poste à Luluabourg, arment sans délai 50 des 100 soldats du poste et se mettent en route. En progressant le Prince, pris d'une crise d'hématurie (qui l'obligera à rentrer en Europe) doit s'arrêter. Dix soldats restent à sa disposition. M. Doorne décide de continuer seul avec les 40 soldats restants. La Lulua est traversée sans bruit. Les sentinelles postées à l'avant du campement des esclavagistes sont mises hors d'état de nuire. Malencontreusement une sentinelle a eu le temps de lancer un cri qui réveille le village et qui fait fuir aussitôt ses habitants. L'officier traverse alors le village au pas de course, criant aux villageois que lui et ses hommes sont des amis. Arrêtés par une barrière de pieux, ils comprennent qu'ils sont devant le campement ennemi. L'officier donne l'ordre de doubler le feu et de sauter par-dessus la barricade. Les ravisseurs réussissent à fuir jusqu'au dernier et les intrépides soldats ne trouvent que les esclaves terrorisés, les uns attachés en chapelets de quinze à vingt par une chaîne en fer, d'autres attachés par les pieds et les mains à des pieux fixés dans le sol, d'autres encore les pieds enserrés dans les planches.

Tout danger cependant n'est pas écarté. L'ennemi s'est regroupé pour tenter une riposte dès l'aube. M. Doorne envoie dix soldats dont les salves ne tardent pas à faire fuir au loin les trafiquants de bois d'ébène. On compte les esclaves libérés avant de les amener à la station. Ils sont 307 dont 250 femmes et fillettes. 140 sont donnés à la Mission, pour y recevoir une instruction, pour contribuer au développement de leur centre d'accueil, pour se remettre de leur traumatisme et pour être initiés pas à pas à la civilisation.

Le Père Cambier, doué d'un exceptionnel sens du service et d'un grand talent d'organisateur, doublé d'un pouvoir de visionnaire – il jouera un rôle de premier plan dans l'essor de l'enseignement classique au Congo – donnera à la Mission de Mikalayi une renommée hors du commun. Quatre mois après son arrivée il pouvait déjà s'enorgueillir de compter 7 vaches, 3 taureaux, 48 chèvres et 140 poules. C'est là les premiers pas vers la civilisation.

Le 20 janvier 1894 arrivèrent à Mikalayi les premières religieuses, en même temps premières femmes blanches à s'installer en terre kasaïenne, toutes de la congrégation des Sœurs de la Charité (1/3 des seules religieuses que comptait alors le Congo, toutes de la même Congrégation), que le Père De Deken était allé chercher à Moanda où il arriva le 13 août 1893. Les pas qu'elles firent sur les interminables pistes comptent également sur le chemin vers la civilisation. ■



Sources

Alexis-M. G., *Le Congo belge illustré ou l'Etat Indépendant du Congo*, H. Dessain, Liège 1888.

Gallé, H. et Thanassekos, Y., *Le Congo, de la découverte à l'indépendance*, Editions, J.-M. Collet, Bruxelles, 1983.

Lambin, F., *Congo Belge*, Editions L. Cuypers, Bruxelles 1948.

ARCHÉOLOGIE AFRICAINE (2A)

Cette seconde partie porte sur la civilisation des Swahilis sur la côte orientale de l'Afrique, en deux livraisons successives, dont voici la première.

PAR EMILY BEAUVENT (Texte et photos)

Les mers unissent parfois les peuples plutôt qu'elles ne les séparent. Ceci s'applique en particulier à l'Afrique de l'Est et à l'Asie. En effet, l'Océan Indien convient admirablement aux communications maritimes grâce au régime climatique d'alternance des moussons et à l'absence relative de tempêtes. Les côtes de l'Afrique orientale ont entre elles une plus grande communauté de culture qu'avec la masse continentale. Les peuples de la côte étaient tellement tournés vers l'Océan que leurs relations sociales et culturelles avec les peuples de l'intérieur sont restées très superficielles jusqu'au XIXe siècle. Il n'y avait guère de pénétration dans l'arrière-pays sauf dans la région du Zambèze ; les marchandises étaient apportées aux villes de la côte plutôt qu'on ne venait les chercher à l'intérieur. Le commerce avec la côte orientale de l'Afrique remonte à une haute Antiquité. Dès l'Ancien Empire, puis au Nouvel Empire notamment avec la reine Hashepsout (XVe siècle AC), les Egyptiens sont allés chercher au pays de Pount des produits similaires à ceux qui seront encore échangés à l'arrivée des Portugais vers 1500. Même si le Pays de Pount n'était pas la côte des Swahilis, il appartenait commercialement à cette même région méridionale comme le légendaire pays d'Ophir d'où la flotte du roi phénicien Hiram ramenait des trésors pour le roi Salomon.

Les anciennes civilisations de l'Arabie Heureuse (le Yémen d'aujourd'hui) avaient basé leur puissance et leur richesse sur le contrôle des échanges entre l'Asie, l'Afrique et la Méditerranée. En effet, la position géographique de l'Arabie, enfoncée comme un coin entre l'Afrique et l'Asie, lui a conféré dès l'origine des avantages évidents. Aden (Yémen) contrôle le passage vers la Mer Rouge tandis que Mascate (Oman), par le détroit d'Ormuz, commande l'entrée du Golfe Persique où se jettent le Tigre et l'Euphrate, porteurs de la richesse des plus vieilles civilisations du monde. Les Arabes d'Oman ont été les pionniers de la navigation de l'Océan Indien ; ils en ont été l'élément dominant pendant toute l'Histoire. Les marins d'Oman commerçaient déjà avec les Sumériens et prenaient leur part




1. Swahilis à Lamu (Ke)

dans les échanges qui s'établissaient avec l'Orient. A l'abri de cités en terrasses sur les collines de l'Hadramaout, les civilisations de l'Arabie du Sud tenaient donc les détroits et percevaient des taxes sur tout ce qui les franchissait. Ainsi, ce ne fut pas un commerce barbare qui développa d'abord les échanges commerciaux côtiers africains. Depuis le temps de la reine de Saba (Xe siècle AC), le commerce passa successivement sous le contrôle d'un état arabe à un autre (Ausan, Qataban, Saba). Après vint un hiatus avec l'Egypte ptolémaïque et l'accroissement de la puissance de Rome, suivi d'un contrôle du commerce par le royaume d'Axoum d'Ethiopie puis d'un retour des Arabes.
Un pilote grec, Scylax de Caryande, est le premier marin connu pour avoir traversé l'Océan Indien. On dit qu'il fit voile de l'embouchure de l'Indus à la mer Rouge en 510 AC et les premières Instructions Nautiques (ou Périples), bien qu'écrites environ deux cents ans plus tard, reçurent son nom.


2. Mosquée du XVe siècle à Kilwa (Tz)

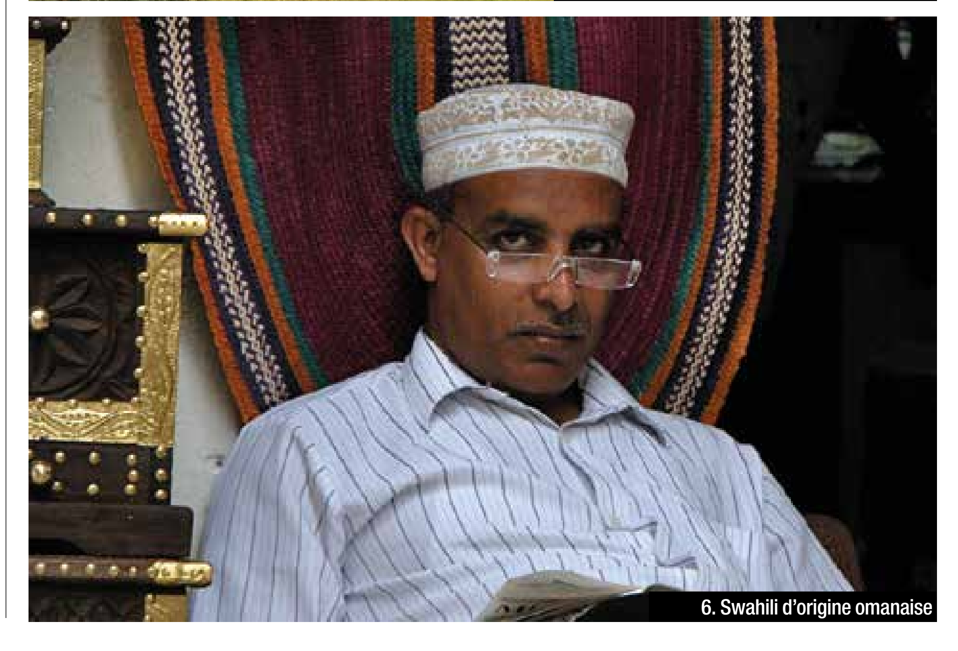
D'autres suivirent dont Néarque, commandant de la flotte d'Alexandre le grand, qui navigua vers l'Indus et retour en 327-326 AC. Mais beaucoup d'autres, d'origines diverses, ont dû alors emprunter cette route. En ces siècles lointains, ils suivaient la côte, cabotant patiemment puis graduellement, ils apprirent -sans doute des Arabes- à utiliser les vents de la mousson qui parcourent l'Océan Indien. Hippale en 50 AC est le premier marin connu à les utiliser. Ainsi, au 1er siècle de notre ère, Alexandrie et Rome rassemblaient des connaissances assez détaillées de la côte orientale de l'Afrique qu'ils appelaient « côte ausanitique ». La plus fameuse des vieilles instructions nautiques, le Périple de la Mer Erythrée, en donne la preuve. Ecrit par un Grec d'Alexandrie qui avait manifestement navigué lui-même vers la côte sud, il parut vers l'an 60 et se présente comme un manuel réaliste de 7.500 mots sur les usages maritimes et les comptoirs commerciaux jusqu'à Rhapta dans le delta de la Rufiji (environs de Dar es Salaam ?).
L'auteur du Périple de la mer Erythrée décrit les routes commerciales parcourues par le cabotage et divisées en un certain nombre d'étapes quotidiennes


3. Dhow (Tz)

bien reconnues, avec des ports d'escales et des comptoirs réguliers. On sait clairement quelles marchandises seront fournies et demandées dans chacune des étapes. Une esquisse des conditions politiques, telles que doivent en avoir notion des capitaines marchands, est mentionnée en passant : le pays n'est pas soumis à un roi, mais chaque comptoir est gouverné par un chef séparé. Certains de ces chefs côtiers sont indépendants ; d'autres sont vassaux des princes de l'Arabie du Sud.
Les marchands de Mouza, (Moka au Yémen), envoyaient de très grands navires, avec des capitaines arabes et des agents qui étaient familiarisés avec les indigènes, nouaient des mariages mixtes, connaissaient toute la côte et en comprenaient la langue. Il est dit aussi qu'on faisait habituellement voile d'Egypte pour les villes commerciales du "côté lointain", vers le mois de juillet où les bateaux de la Mer Rouge pouvaient commercer avec ceux de l'Inde ou poursuivre le voyage le long de la côte d'Afrique, la côte d'Azanie ; dans les deux cas, les échanges étaient variés et étendus.
Au IIe siècle, la Géographie de Ptolémée abonde aussi en indications qui dénotent une connaissance de la côte au moins jusqu'à l'île de Menuthias - Zanzibar ou Pemba ? - confirmant l'existence d'un trafic suivi dans l'Océan Indien.
Al Masudi (+956) et Ibn Hawkal (+977) font mention des Zenj, les habitants noirs de la côte orientale de l'Afrique comme d'un peuple n'appartenant plus à la zone d'influence islamique qui ne s'étendait pas, de leur temps, au-delà de la Corne de l'Afrique. Allusion est faite à un établissement ancien qui pourrait être l'antique Menuthias de Ptolémée, conquis par les Arabes entre 747 et 754 où ils avaient réduit en esclavage tous les Zenj qui y vivaient. Les premiers comptoirs islamiques se sont établis dans le nord du Kenya (île de Mande) et sur les îles de Pemba et Zanzibar. Ces entreprises visaient uniquement le négoce et ne comportaient aucune arrière-pensée d'extension territoriale ou politique. Idrissi (1100-1166) décrit


4. Graffiti portugais du XVIe siècle – Fort Jesu de Mombasa (Ke)


5. Padrao de Vasco de Gama à Malindi (Ke)


6. Swahili d'origine omanaise

les agglomérations côtières où les commerçants de l'intérieur (Zimbabwe ?) venaient vendre leurs marchandises, entre autres articles des lingots de fer dont il est fait mention pour la première fois. Ces marchés s'établissaient aux points de relâche des navires. A leurs débuts, ce n'étaient que de modestes comptoirs où le troc réglait les échanges. Peu à peu, ces centres se développèrent, devinrent des entrepôts, magasins - le mot est d'ailleurs d'origine arabe - lieux de rencontre où s'échangent les nouvelles dans ces longues conversations qui font le charme des marchés africains. Ils devinrent des villes soumises à la tutelle d'immigrés arabes ou persans, fuyant leur patrie au fur et à mesure des querelles dynastiques qui renaissaient à la mort des califes. Les chefs de la faction perdante esquivaient les foudres du vainqueur en essaimant en des endroits plus pacifiques. Mais plus probablement, la raison de cette émigration, rarement plus étendue qu'une famille élargie, était la pratique d'un commerce florissant et le désir de vivre sous un climat moins aride !
Les chroniques de Lamu, de Pâte et de Kilwa, rédigées d'après les traditions orales et donc longtemps après les événements, racontent avec quelques variantes la légende des Sept Frères qui auraient émigré de Shiraz en Perse pour venir s'installer, l'un après l'autre, sur la côte africaine.

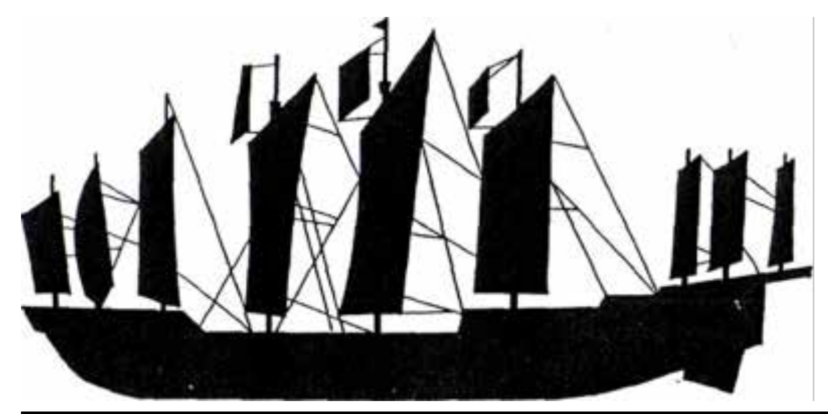
La ville côtière de Kilwa (Tanzanie) fondée en 964 (comme Bruxelles en 966) aurait été le point le plus méridional de ces expéditions familiales. Les familles qui descendent de ces lointains ancêtres "swahilisés" revendiquent encore aujourd'hui, notamment à Zanzibar, leur statut de Shirazi, sorte de noblesse ! (1) Ibn Battutah qui visita Kilwa en 1332 constate l'islamisation de la côte et décrit ce monde fermé et mercantile où les Arabes vivaient en grands seigneurs, habiles et passionnés en affaires, sans contact avec des populations qui vénéraient des totems et pratiquaient le culte des Ancêtres.

Mais quand l'Islam s'étendit, les habitants des comptoirs adhérèrent progressivement à la nouvelle foi de leurs maîtres, d'autant plus volontiers que les musulmans ne pouvaient réduire leurs coreligionnaires en esclavage, ce traitement étant réservé aux Infidèles. En fait de prosélytisme, il n'y en eut guère de la part des Arabes qui n'ont jamais envisagé une action religieuse ou missionnaire parmi les populations Zenj (Bazenji en swahili) ne les estimant pas mûres pour une conversion à une religion jugée supérieure.

Kilwa et Zanzibar possédaient néanmoins des mosquées de pierre de corail datant du XIIe siècle et celles de Malindi, Sedi, Monbasa, Lamu remontent au XVe siècle. En route vers les Indes, le Jésuite François de Xavier qui les vit cent ans plus tard, apprécie la solidité de leur construction. (2) Les cités ont donc prospéré, actives et concurrentes, autonomes au point de battre leur propre monnaie, comme à Kilwa ou Zanzibar dès le Xe (avec du cuivre venu d'Afrique centrale). On estime leur nombre à 37 vers 1500. Mais leurs rivalités farouches empêchèrent toute possibilité d'unification politique.
A bord de leurs dhows, bateaux arabes à voile latine, les marins profitaient de l'alternance des moussons pour entretenir et ravitailler régulièrement les postes établis. (3) Les navigateurs arabes, frères de Sindbad le Marin, un des héros des Mille et une nuits, allaient jusqu'en Inde, en Malaisie et en Chine, emmenant la cargaison connue : l'ivoire au grain fin prisé pour la confection d'articles de luxe tels que manches de poignards, montants de palanquins, bijoux sculptés, pions d'échec mais aussi des peaux de léopards pour les selles de chevaux des dignitaires, de l'or, du fer d'excellente qualité pour les épées indiennes, des cornes de rhinocéros, des carapaces de tortues et l'inévitable complément d'esclaves. Les textes arabes n'en font mention qu'une fois selon nos connaissances actuelles. Mais la révolte des Zenj en Irak en 869 suppose que la traite avait dû revêtir des proportions considérables. La littérature arabe, principale source d'information, a probablement fait une place excessive à des biens précieux au détriment de matières moins nobles comme la mangrove destinée à la construction dans des régions où le bois manquait. De l'Orient, ils ramenaient du coton, de la soie, des épices, des perles de verre, de la céramique et de la porcelaine - le céladon chinois vert pâle étant particulièrement apprécié - toutes marchandises qu'ils expédiaient ensuite, au départ de l'Arabie, par voie de terre vers les ports de la Mer Méditerranée. C'est d'Asie que furent ainsi rapportées les cultures du bananier, du cocotier, de l'igname et du riz.
Au XVe siècle, les archives des douanes d'Aden mentionnent du riz importé de


7. Palais à Gedi (Ke)

Kilwa (sans doute cultivé à Madagascar). On sait aussi qu'une délégation de ces habiles commerçants fit sensation en amenant un esclave noir à la cour de l'Empire Céleste en 976. Lors d'un autre voyage, en 1414, une girafe fut même présentée à l'Empereur de Chine et fut acceptée en échange de facilités commerciales.
Au XVe siècle, les Chinois avaient développé leur marine de telle façon que Sheng Ho, commissaire au commerce extérieur de la dynastie Ming, put accomplir entre 1417 et 1433, sept voyages vers l'Afrique, appelée Po-Pa-Li, au cours desquels il visita Mogadiscio, Brava, Malindi et Juba. Il fut frappé de la coquetterie des habitants, indice du bien être régnant. Mais en Chine, le "parti de l'intérieur" prit le dessus et dès 1500, les chantiers navals furent fermés, au moment où les caravelles portugaises doublaient le Cap de Bonne-Espérance ! L'Empire du Milieu, centre du monde, se refermait sur lui-même, dédaignant ces activités secondaires qui auraient pu maintenir et asseoir sa puissance. Cette attitude étrange est à l'origine d'une longue stagnation de la Chine qui avait pourtant précédé l'Occident dans les voies de la découverte et de la technique.
Duarte Barbosa fut le premier Portugais à visiter ces régions en 1501. Il confirme l'impression d'opulence qui avait frappé al Masudi, Idrissi et l'omniprésent Ibn Battutah.
A Kilwa, il reste ébahi devant le luxe des vêtements, des bijoux, des parfums et décrit les jardins et les vergers luxuriants irrigués par des canaux. A Mombasa, il admire les hautes maisons construites en moellons de corail, aux portes en bois sculpté, les rues larges, l'intense trafic du port où les navires venant de Malindi faisaient escale en route vers Sofala et les Iles de Zanzibar, Mafia et Pemba. La campagne environnante est fertile en riz et millet, oranges et citrons, figues et légumes de toutes sortes, tandis que le commerce avec l'intérieur rapporte du miel, de la cire, de l'ivoire. (4)
Les Portugais qui "découvraient" l'Afrique orientale, en ce début du XVIe siècle, furent éblouis par la civilisation des Swahilis qu'ils rencontraient. Il est vrai qu'en cette fin du Moyen Age, les peuples de l'Europe étaient si peu cultivés. Vasco de Gama a laissé d'intéressantes notations. "Près de Sofala, écrit-il, ils découvrirent un grand fleuve à l'embouchure duquel se trouvait un grand village habité par des Noirs qui sont, pour ainsi dire, assujettis aux Maures. Ceux-ci font la guerre aux dits Noirs. Près de ce fleuve, on trouve d'immenses quantités d'or".
Les navigateurs portugais utilisaient des padrãos, piliers de pierre surmontés d'une croix ou du blason portugais, pour marquer les emplacements qu'ils découvraient. Le premier à en utiliser est Diego Cao en 1482 à l'embouchure du fleuve Congo. (5)
Sur la côte, Arabes et Africains islamisés avaient peu à peu fusionné en groupes homogènes, surtout par des mariages (femme africaine-homme arabe ou indien). Les longs séjours, dans l'attente du retour avec les vents de mousson, favorisaient les rapprochements ! Ils parlaient une même langue, précisément celle de la côte (sahel = côte en arabe), ki-Swahili, à structure grammaticale bantoue enrichie d'éléments arabes, persans, indiens, portugais, un parler vernaculaire qui deviendra une "lingua franca" pour tout l'Est africain, jusqu'au Congo. (6)
Autre élément de cohésion : la religion de la classe dominante, adoptée par osmose et par intérêt. Les Arabes tolérèrent cette assimilation spontanée parce qu'elle reconnaissait la suprématie qu'ils exerçaient de fait. Les ruines des palais qu'ils construisirent à Kilwa et à Gedi (7 & 9), les vestiges d'habitations des marchands établis à demeure, les forts établis sur la côte de l'île de Pemba, les restes de la mosquée de Kizimkazi à Zanzibar (1107) (8) présentent une synthèse originale où l'élément arabe et persan est prépondérant. Ces indices archéologiques encore insuffisamment étudiés, en plus des pièces de monnaie trouvées sur place, sont – à défaut de documents écrits – autant de sources précieuses de renseignements historiques.
Si les populations installées avaient opéré une symbiose au niveau local, il ne faut pas en déduire pour autant que l'ensemble des villes de la côte représentait une entité nationale cohérente. Chaque «sultan» local gouvernait de façon indépendante, se souciant peu d'une autorité lointaine et inefficace. Aucun chef ne parviendra à s'imposer à cet ensemble incontrôlable. Cette absence d'unité explique la facilité avec laquelle les Portugais parvinrent à se rendre maîtres, sans difficulté majeure, de ce long cordon littoral. Tout le long





Le vaisseau amiral de Sheng Ho (1431) et la Santa Maria de Colomb (1492)

Bibliographie

CHITTICK, N. in *Relations historiques à travers l'Océan Indien*, Unesco, 1980
DE VERE ALLEN J., *Swahili Origins. Eastern african studies*, London, 1993.
GABBEY R., *Morceau d'Orient au large de l'Afrique*, in Geo n°130, déc. 1989.
GHAIDAN Usam, *Lamu, a study of the swahili town*. East African literature bureau, Nairobi, 1975.
LIEBST F., *Zanzibar, the ruins at Mbweni*. Out of Africa Ltd, Zanzibar, 1992.
MATHEW G., *L'Océan indien baigne des villes mortes*, Courrier de l'Unesco, octobre 1959.
MATVEIEV V., *L'essor de la civilisation swahilie*, Courrier de l'Unesco, août-septembre 1979.
MOLLAT M. et DESANGES J., *Les routes millénaires*, Collection Origines, Editions Nathan, Paris, 1988.
MWANZI H., *Afrique de l'Est : diplomatie et défi*, Courrier de l'Unesco, mai 1984.
PICON S., *Zanzibar, terre d'esclaves*, in L'Histoire n° 29, importantes cités swahilies : *Gedi au Kenya et Kilwa en Tanzanie.*
RUETE E., *Mémoires d'une princesse arabe*, éditions Credu-Karthala, Paris, 1991.
TOURNEUX H., *Les nuits de Zanzibar, contes swahilis*, éditions Karthala. décembre 1980,
PRADINES S., archéologue qui a fouillé de 1999 à 2006 deux importantes cités swahilies : Gedi au Kenya et Kilwa en Tanzanie.


8. Mosquée du XIIe siècle à Kizimkazi (Zanzibar)


9. Fortde Gereza à Kilwa (Tz)

de la côte, la flotte portugaise a monopolisé le transport maritime, utilisant l'expérience des marins locaux. Elle a réprimé le commerce côtier en imposant des droits sur les exportations. Vers 1585, les Turcs, établis pour un temps dans la péninsule arabique, ont incité plusieurs cités dont Lamu à se rebeller mais sans succès.

En 1652, le Sultanat d'Oman décide d'aider les cités-états swahilies qui avaient survécu à chasser les Portugais. La lutte dura 40 ans ! Les cités seront reconquises par les Omani qui domineront la côte. Au début du XVIIIe siècle, Mombasa sera le premier siège de la nouvelle autorité omanie. C'est alors qu'explose le commerce des esclaves. Kilwa notamment est un centre important d'exportation. Enfin, suite à une querelle dynastique, en 1832, le sultan Sayyid s'installera à Zanzibar et en fera sa capitale. Ils y développeront la traite des noirs à grande échelle.

En 1895, le protectorat de l'Afrique de l'Est échoit à l'Angleterre et la colonisation donne le pouvoir aux tribus de l'intérieur des terres, les Swahilis perdent leur richesse et leur influence. La colonisation britannique interdit le commerce des esclaves et avec l'ouverture du canal de Suez, l'économie swahilie est démantelée. La langue swahilie s'est répandue sur le continent avec les caravanes négrières et est parlée au Burundi, au Rwanda, au Katanga mais il n'y a pas eu de diaspora, les Swahilis restent installés sur la côte. L'indépendance du Kenya et de Zanzibar aboutissent en 1963 et du Tanganyka en 1961. La Tanzanie actuelle est née de l'union du Tanganyika et de Zanzibar, le 26 avril 1964. ■

(A suivre)

Plan de l'étude complète

LA DRÔLE DE GUERRE AU CONGO

A la veille du second conflit mondial, l'embouchure du fleuve Congo est défendue par des moyens vétustes et dépassés. Le fort de Shinkakasa date de 1905 et son artillerie est désuète. Un officier bien au courant des fortifications est envoyé de Belgique : le capitaine Janssens, breveté d'Etat-Major. Il débarque le 14 février 1939 à Matadi du paquebot "Thysville" et rejoint Léopoldville. Il reçoit son affectation à l'Etat-major de la Force Publique.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

Le général Hennequin convoque le capitaine Janssens dans son bureau du Quartier Général et lui confie la mission d'étudier et d'organiser la mise en défense de Banane, porte d'entrée de la Colonie. Emile Janssens se met à l'œuvre et présente au commandant en chef de la Force Publique un projet qui met en œuvre des canons de marine protégés par des casemates de béton à l'embouchure du fleuve Congo et sur l'île de Bula-Bemba. Chaque casemate est munie de projecteurs et pourvue de moyens radios.

Deux bâtiments sont construits aux abords, l'un sert de tour de guet et l'autre de poste de direction de tir avec un télémètre d'artillerie. Le capitaine Janssens prévoit également des vedettes lance-torpilles, une aviation, de l'infanterie de forteresse, de la DCA et des champs de mines. Cela dépasse le budget prévu.

Quant au coût des travaux de modernisation du fort de Shinkakasa, il est jugé trop élevé pour le budget de la Force Publique qui avait prévu deux millions de francs congolais.
Il est revu à la baisse et le gouvernement de Bruxelles propose à la colonie des vieilles pièces d'artillerie De Bange de 150 mm à affût rigide pour défendre l'embouchure du fleuve Congo. Ces canons démodés encombrent un dépôt de l'armée belge.

La première mission du capitaine Janssens est accomplie et le 1er septembre 1939, le commandant en chef le charge de créer un service de renseignements militaire. Le 2e Bureau est créé au début de la drôle de guerre. Emile Janssens travaille d'arrache-pied et recrute des informateurs bénévoles. Il étend un réseau d'indicateurs sur tout le territoire. Il les rémunère avec les fonds secrets qui lui sont alloués. Le Gouverneur Général Pierre Ryckmans dispose depuis 1932 d'un embryon de Sûreté civile avec une antenne dans chaque province. Ces antennes transmettent à Léopoldville des informations sur des faits qui n'apparaissent pas dans les rapports officiels. Un fonctionnaire de la colonie y appose l'inscription "Service de Sûreté" avec un timbre en caoutchouc et les fait parvenir au Cabinet du Gouverneur Général. Pierre Ryckmans convoque Jean Beaudinet et lui confie la mission de développer le service de Sûreté civile. Il a une confiance absolue dans ce haut fonctionnaire, ancien chef de division du service des secrétariats du gouvernement général, dont il a fait son secrétaire particulier. Jean Beaudinet l'accompagne régulièrement lors de ses visites d'inspection dans la Colonie. La principale mission qu'il reçoit est de lutter contre le sabotage et l'espionnage ennemi. Jean Beaudinet obtient des bureaux dans un bâtiment du quartier administratif de Kalina. Il tient informé le Gouverneur Général de l'état d'esprit de la population dans chaque province et assure la protection des hautes personnalités en déplacement dans la Colonie. La Sûreté civile reçoit également dans ses attributions des tâches ingrates, mais nécessaires. Elles sont confiées aux quelques fonctionnaires et agents nouvellement mutés dans le service. Elles comprennent la lecture et la censure de la presse locale, la lecture des journaux étrangers, l'écoute de radio Brazzaville, la censure des moyens de communication, l'analyse et l'exploitation des renseignements fournis par les gouverneurs de province et ceux provenant de lettres anonymes ou de conversations de salon. Le développement de la Sûreté civile ne fait pas l'affaire d'Emile Janssens, promu capitaine-commandant le 1er janvier 1940. Il tente d'attribuer au 2e Bureau certaines missions confiées à Jean Beaudinet sous prétexte du rétablissement de la Sûreté militaire en Belgique. Le Gouverneur Général lui oppose un refus formel. Il juge nécessaire de disposer de deux organisations de sécurité bien distinctes, l'une relevant du pouvoir civil et l'autre de l'Etat-Major de la Force


Ermens et Gilliaert

Publique. Suite à un conflit avec Pierre Ryckmans, le général Hennequin retourne en Belgique et est remplacé par le lieutenant-colonel Gilliaert. Le nouveau commandant en chef de la Force Publique laisse le commandement du 3e Groupement au lieutenant-colonel Mauroy et rejoint le QG/FP. Il prend connaissance des dossiers en cours et se rend compte que, bien que l'armée belge soit mobilisée en Belgique, aucun changement n'a été apporté au Congo Belge. Auguste Gilliaert étudie les rapports de son prédécesseur et les échanges de notes reprennent avec le Gouverneur Général Ryckmans, mais de manière plus prudente. Le 23 février 1940, le lieutenant-colonel Gilliaert lui adresse le document 665/Mob/XV. Les 15.000 hommes que compte la Force Publique sont sur pied de paix. La mobilisation permettrait d'avoir 30.000 hommes sous les armes, mais il faudrait rappeler des Européens pour les encadrer et ils sont nécessaires à la colonie.
Dans tout le Congo, il n'y a que 25.000 Belges, dont des femmes et des enfants. Auguste Gilliaert apprend sa promotion au grade de colonel alors qu'il effectue une tournée d'inspection dans la colonie. L'invasion de la Belgique par les Allemands le 10 mai 1940 prend le gouvernement de la Colonie au dépourvu. Il éprouve des difficultés à conserver le contact avec la métropole. La ligne aérienne Belgique-Congo est suspendue, mais la Sabena poursuit ses vols dans la colonie. Sur décision du ministre des Colonies datée du 11 mai, tous les sujets allemands en âge d'être militaire sont internés et une surveillance est exercée sur ceux de plus de 60 ans qui ne peuvent circuler dans la Colonie sans un permis spécial.

L'Union Minière du Haut Katanga, qui produit du cuivre, du cobalt, du radium, de l'or et d'autres minerais stratégiques, s'engage dès le 13 mai 1940 à fournir à la Grande-Bretagne tout le cuivre dont ce pays avait besoin. Le 15 mai, l'Etat-Major de la Force Publique décrète la mobilisation de la défense du Bas-fleuve. La compagnie Campée de Matadi, la compagnie en Service Territorial du Bas-Congo sont mises sur pied de guerre. Banane, porte d'entrée de la Colonie, est bien gardée.

Les garnisons de Shinkakasa et de Bula Bemba sont en alerte. Les ports, les aérodromes, les installations pétrolières de Léopoldville et d'Ango-Ango, près de Matadi, sont mis sous surveillance militaire. Le chemin de fer d'une importance stratégique reliant le port de Matadi à la capitale est particulièrement surveillé par les soldats, car il suffirait d'un sabotage pour asphyxier la Colonie. L'Etat-Major de la Force Publique ne peut pas faire plus, car il dispose de faibles effectifs. Quant aux réserves en munitions, elles sont nettement insuffisantes.


Une compagnie de la FP en service territorial (ST)

Emile Janssens a beaucoup d'ambition pour le 2e Bureau dont le personnel est renforcé par des officiers de réserve : le lieutenant De Nys, le lieutenant Van Moll, un colon qui a fui l'Abyssinie, le lieutenant Van Bever et l'adjudant Dupaix. La section d'écoute radio installée au 2e Bureau intercepte les messages émis par les postes émetteurs de l'ennemi en Abyssinie au moyen d'un récepteur de forte puissance. Grâce à un officier qui parle italien, le commandant Janssens peut établir un ordre de bataille complet et suivre les déplacements de chaque unité italienne dans ce pays occupé. Ce récepteur de forte puissance a été installé au QG/FP par l'adjudant Derung, technicien expert en communications. Il monte également un réseau radio d'amateurs qui s'étend sur la colonie. Le commandant Janssens transmet au Gouverneur Général et au colonel Gilliaert des renseignements d'intérêt militaire en y ajoutant son appréciation personnelle. Après la débâcle des armées belges et françaises, le colonel Gilliaert et son Etat-Major sont soupçonnés de défaitisme par certains officiers. Le 4 juin, Pierre Ryckmans ordonne d'enlever les portraits du roi Léopold III de toutes les administrations. Le Congo n'a aucune législation adaptée à la lutte contre la subversion ennemie en cas de guerre et le Gouverneur Général Ryckmans signe une ordonnance relative à la Sûreté de l'Etat et à la tranquillité publique. Elle donne pouvoir aux fonctionnaires de la Sûreté civile d'agir en tant qu'officier de police judiciaire, sur réquisition du Gouverneur Général ou des gouverneurs de province, pour exécuter les devoirs concernant les personnes suspectes, leur mise sous surveillance ou leur internement et le droit de les perquisitionner.

Le ministre des Colonies De Vleeschauwer, réfugié à Londres, marque son accord complet sur les décisions du chef suprême de l'exécutif colonial. La Police des mines, qui assure la répression des fraudes de matières précieuses, est

englobée dans la Sûreté et cela assure à Jean Beaudinet la collaboration des grandes sociétés minières, dont l'UMHK. La base d'une bonne Sûreté étant la connaissance du milieu, Jean Beaudinet confie à l'ancien commissaire de police Léon P. Jacobs le soin de découvrir d'éventuels espions nazis à Matadi. Ce port est relié à la capitale par un chemin de fer d'importance stratégique pour la Colonie. Le représentant de la Sûreté coloniale à Matadi, secondé par ses deux adjoints dont un certain Ancion, prend son rôle fort au sérieux et ne néglige aucune dénonciation anonyme. Il soupçonne à tort certains Européens de sentiments germanophiles ou d'attitude défaitiste. Suite à sa paranoïa maladive, la population européenne se méfie de lui et le surnomme le "Péril jaune", car il s'est acheté une splendide Studebaker neuve de couleur canari qu'il conduit imprudemment. Parfois, la suspicion du commissaire Jacobs résulte du simple fait que la personne dénoncée habite près de l'embouchure du fleuve Congo, voie de pénétration éventuelle de corsaires allemands, ou qu'un planteur a débroussé un coin de savane qui pourrait éventuellement servir à un parachutage.
Les débuts de la Sûreté coloniale ne sont guère glorieux. Un agent réceptionne une dénonciation anonyme accusant un vieux colon allemand de Moanda. Il est suspecté de communiquer par signaux lumineux avec les U-Boote de la Kriegsmarine. Le commissaire de la Sûreté de Matadi se rend sur place pour enquêter sous le couvert d'une "étude sur les pâturages du Mayumbe". Il a obtenu du Vice-Gouverneur Général Ermens un ordre de réquisition de la troupe et il se présente discrètement au lieutenant Henniquiau dont la mission est de s'emparer de Pointe Noire avec la 2e compagnie cycliste en cas d'attaque alliée contre les forces vichystes du Congo Brazza. En se donnant des airs mystérieux, l'agent secret Léon Jacobs exhibe son ordre de mission et révèle à l'officier son véritable but : il a besoin de quelques soldats congolais pour surveiller l'habitation d'un colon suspecté d'être un agent ennemi.
Le lieutenant Henniquiau se montre fort dubitatif. Il insiste pour accompagner sur place le commissaire Jacobs avec des hommes de la compagnie cycliste. La nuit venue, ils se mettent en observation près de la maison du colon, mais ne constatent rien de suspect. Les signaux lumineux aperçus sur une colline voisine de l'habitation ne sont que les lampes à pétrole des indigènes qui se déplacent d'une case à l'autre de leur village.
Le commissaire de la Sûreté nie l'évidence et veut poursuivre la surveillance. Il faudra l'intervention de son supérieur pour le rappeler à un devoir plus important : la sécurité du port de Matadi. Deux traîtres travaillant pour les Allemands réussissent à dérober des documents secrets sur les mouvements des navires et l'organisation des convois maritimes. Ces espions traversent la frontière de l'Angola et rejoignent l'antenne de l'Abwehr à Loanda. Cela déclenche une belle panique à Matadi et l'activité du port est perturbée. Le commissaire Jacobs est envoyé en mission à Loanda pour tenter de récupérer les documents avec l'aide des autorités portugaises, mais il échoue lamentablement.
Il n'est pas à son poste lors du débarquement d'un détachement américain à Matadi et son absence est fort remarquée. Plus tard, il est impliqué dans une sombre histoire de trafics de pneus et de clous avec l'Angola voisin et il ne parvient pas à obtenir le silence du directeur des Douanes.
Il perd le procès que lui intente ce fonctionnaire colonial et il doit démissionner. Selon le rapport écrit en décembre 1944 par un agent de l'Office of Strategic Service (OSS) en poste au Congo, il aurait été dénoncé par son collègue Wollants qui avait découvert son trafic. Outre la répression des fraudes, la Sûreté lutte contre la subversion du mieux qu'elle peut malgré le manque de moyens et elle connait quelques succès dont l'arrestation d'un fonctionnaire colonial, partisan de l'ordre nouveau, qui renseigne l'antenne de l'Abwehr à Loanda sur les faits et gestes des plus hautes autorités de la Colonie. De son côté, le 2e Bureau militaire du commandant Janssens étend son réseau sur les colonies voisines.
Certaines rumeurs recueillies par des informateurs établis en Angola mettent en alerte le service secret militaire de la Force Publique. Elles concernent la sécurité de la colonie : des colons allemands auraient levé une milice d'autochtones et leur donneraient un semblant d'instruction militaire. Le 2e Bureau imagine le pire, car des informations transmises par un autre indicateur signalent l'arrivée dans un port angolais de lourdes caisses. Elles portent l'inscription "Matériel aratoires", mais pourraient contenir des armes. Une lettre d'Angola adressée à un suspect installé au Congo est interceptée par la censure de la Sûreté Coloniale et transmise au service secret militaire. Le 2e Bureau apprend la mise au point par l'antenne de l'Abwehr à Loanda d'une campagne


3e Cie Cycliste en route vers le front en 1941

de sabotage. Elle vise plusieurs ponts de la ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville. Leur destruction sèmerait la perturbation dans le trafic commercial pour de longs mois et provoquerait des pertes importantes pour l'économie du Congo. La FP renforce considérablement la surveillance des frontières et des unités d'infanterie sont stationnées dans le Bas-Congo pour mettre en échec les préparatifs allemands en Angola. Les Portugais ne peuvent pas garantir la sécurité des frontières, car ils ne disposent que de maigres troupes mal armées. Elles seraient incapables d'empêcher un raid commando organisé par des saboteurs allemands. Le 19 août 1940, un hydravion quadrimoteur aux marques anglaises se pose sur le Pool. Il transporte le colonel de Larminat et quelques officiers gaullistes. Ils prennent place dans une vedette pour rejoindre la rive belge du fleuve Congo. Le consul Joint, représentant de la Grande Bretagne au Congo Belge, les attend. Cette action souterraine fait partie d'un plan secret élaboré vers la mi-août 1940 à Lagos. Le 2e Bureau des Forces Françaises Libres, qui deviendra le BCRA en 1942, s'est concerté avec l'Intelligence Service (MI6) pour détacher les colonies françaises de l'emprise de Vichy. Le Gouverneur Général Pierre Ryckmans est au courant de la partie de ce projet concernant le ralliement de l'Afrique Equatoriale Française au général de Gaulle et il a chargé Jean Beaudinet de superviser l'opération du côté belge.

Le gouverneur général a rompu les relations avec son homologue français de l'autre rive du fleuve et instaure un blocus complet du Congo-Brazzaville. Peu auparavant, le docteur alsacien Staub a créé à Léopoldville un "Comité France Libre" au nom duquel il accueille ses compatriotes, tandis que Jean Beaudinet observe leur arrivée à l'écart. Grâce à l'appui du gouverneur général, le colonel de Larminat dispose de la radio du Congo Belge pour rallier la population de l'AEF. Une opération sur Brazzaville est lancée par les officiers des Forces Françaises Libres et le général Husson est fait prisonnier avec tout son Etat-Major dans son QG.

Pour gagner la guerre, il faut aider les Alliés à la gagner et le Gouverneur Général Pierre Ryckmans favorise la visite à Léopoldville d'une mission économique et militaire envoyée par les Britanniques qui montrent un grand intérêt à notre colonie. En peu de temps, le Congo Belge devint une source importante d'approvisionnement pour les Alliés. La mission militaire est dirigée par le colonel McKenzie, ancien attaché militaire adjoint à Bruxelles, notoirement connu comme agent de l'Intelligence Service MI6. Jean Beaudinet établit une liaison régulière avec la Sûreté belge de Londres. De son côté, le 2e Bureau de l'EM/FP communique avec le War Office et avec certains services secrets alliés. Suite à une demande des autorités anglaises du Kenya sur l'aide que le Congo pourrait leur apporter, une délégation conduite par le Gouverneur Général Ryckmans, composée du Vice-Gouverneur Général Ermens, du colonel Gilliaert, commandant en chef de la FP et de Léo Pétillon, se rend à Nairobi avec Jean Beaudinet afin de s'entretenir avec les autorités britanniques. A cette occasion, le responsable de la Sûreté coloniale rencontre le chef du Military Intelligence MI5, chargé du contre-espionnage pour l'Afrique de l'Est. Une antenne du MI5 est autorisée à s'installer à Stanleyville sous la direction du major Duncan-Smith. Sur décision du ministre des Colonies datée de décembre 1940, la Belgique entre en état de guerre avec l'Italie. Ce pays a commis plusieurs actes d'hostilité dont le torpillage du cargo "Kabalo", l'emploi d'aérodromes belges par le corps expéditionnaire aérien envoyé par Mussolini et la saisie de cinq Savoia-Marchetti de la Sabena au Maroc.


Tir au fusil-mitrailleur FN BAR (Browning Automatic Rifle) cal. .30 de la FP

La plupart des Italiens installés dans la Colonie vivent au Katanga. Un millier d'entre eux se sont organisé en "fascio". La Sûreté craint une action de leur part si le représentant consulaire de l'état fasciste leur en donne l'ordre. Lors d'une perquisition chez certains admirateurs du Duce Benito Mussolini, on découvre des documents concernant le sabotage de lignes de chemin de fer au Katanga. Les autorités d'Elisabethville décident l'ouverture d'un camp d'internement à Ngule et tous les sujets italiens en âge d'être militaire y sont internés. La FP concentre des troupes dans le nord-est du Congo. Le 13 décembre 1940, une note du Gouverneur Général Ryckmans charge le commandant Janssens de prendre contact avec l'Etat-Major anglais à Khartoum. Il doit étudier les dispositions à prendre en vue d'une action militaire de la Force Publique contre les troupes italiennes d'Abyssinie à partir du Soudan. ■

Bibliographie :
Janssens, E., *Au fil d'une vie*, 1973

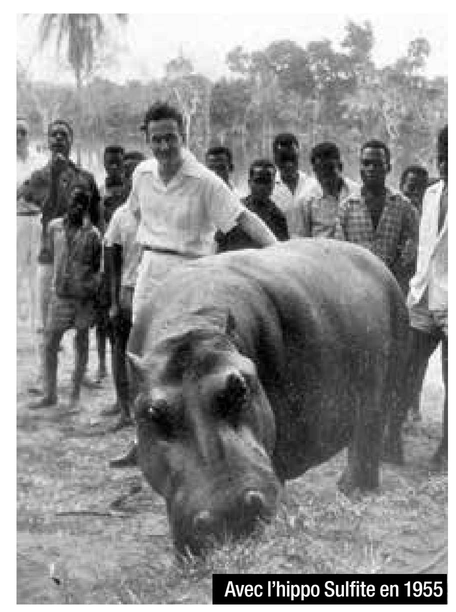
CHARLES LÉONARD À L'HONNEUR

Charles Léonard a deux titres majeurs pour être mis à l'honneur dans notre revue. D'abord il est l'auteur d'un livre précieux sur histoire de la présence belge au Congo, le plus complet quant à la période traitée. Ensuite il offre un bel exemple d'un colonial qui s'est converti de manière exemplaire en coopérant. La plume de sa fille, par ailleurs omniprésente dans le livre, ajoute au portrait que voici une touche humaine particulière.

PAR ARIANE LEONARD

Le 8 mai 1927 naît à Lamorteau, petit village gaumais situé à deux pas de la frontière française, un garçon prénommé Charles, le cadet des 3 frères Léonard. Rien ne le prédestine à s'expatrier en Afrique. Jeune, il rêve de reprendre la ferme parentale. A la fin de ses études secondaires effectuées au collège de Virton, il s'engage à l'armée. Et c'est là que son destin bascule. Il se rend vite compte qu'il a peu d'avenir en Belgique.

Aussi s'intéresse-t-il aux bruits qui courent parmi les soldats : on serait sur le point d'organiser un concours pour des militaires intéressés par une carrière au Congo. L'idée le tente et, après une inscription in extremis grâce au père d'un de ses soldats, M. Lejeune, directeur au ministère des Colonies, il est retenu pour un concours de recrutement d'officiers pour la Force Publique. Il sera un des 25 wallons recrutés par concours cette année-là (1952). Et l'aventure commence le 1er avril 1953 sur le villeboat Léopoldville qui l'emmène jusqu'à Lobito (Angola) où sont débarqués les Européens dont la destination finale est le Kasaï ou le Katanga.
Dans la chaleur tropicale, un interminable voyage dans un train tiré par une locomotive à bois l'amène à Luebo, petite ville du Kasai occidental proche de la Lulua, un affluent du Kasaï. Il a le grade d'officier adjoint au lieutenant Crèvecoeur, commandant de la compagnie. Responsable de la gestion des munitions et du dépôt de carburants, il l'est aussi de la formation des soldats : piste d'obstacles, tir à balles de guerre, etc. Le 1er janvier 1954, et contre toute attente, on le prévient qu'il est muté à Léopoldville où il arrive trois semaines plus tard. Il doit y remplacer M. Pommier, lieutenant adjoint au commandant du STA (Service de Transport Automobile) parti en congé pour 6 mois. L'expérience commence mal : 35 dossiers d'accidents ont disparu et, nouveau dans la fonction, Charles en est tout naturellement tenu pour responsable. Il s'avèrera plus tard que Pommier les avait oubliés dans son véhicule mis en vente par la CFAO (Compagnie Française pour l'Afrique occidentale). Par chance le directeur de la CFAO les a ramenés et… Pommier s'est retrouvé au Kasai. En 1957, Charles rentre en Belgique pour 8 mois de congé après un premier terme de 4 ans durant lesquels il ne revit aucun membre de sa famille. Rentré à Léopoldville en 1958, de nouvelles responsabilités lui sont confiées ; il devient le commandant du garage STA, et ce jusqu'à sa démission en mai 1960.
Au STA, ses fonctions sont nombreuses et variées : l'immatriculation des 900 véhicules du STA de la province du Bas-Congo, constat et gestion des accidents de cette flotte, gestion des horaires des bus scolaires transportant les enfants, tant congolais qu'européens,

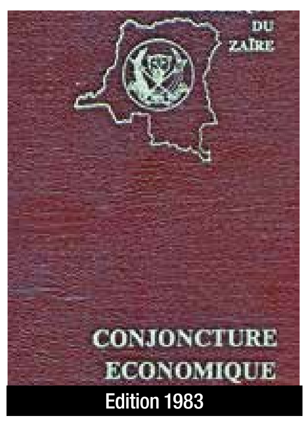

Avec l'hippo Sulfite en 1955


Cap. Leonard parmi ses soldats du STA, en 1957

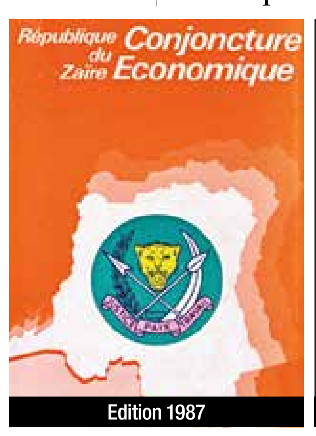
recrutement du personnel (chauffeurs, mécaniciens, convoyeurs), gestion du personnel (850 employés). C'est au STA, le vendredi 13 septembre 1957, dans le bureau n°13 (!) qu'un de ses chauffeurs lui amène une ravissante jeune femme fraîchement arrivée de Belgique, Denise Gillet. Elle doit se rendre à l'athénée à peine distant de 500m du STA et où elle est désignée pour enseigner le dessin. Galant, Charles la fera monter dans une superbe limousine, une Ford noire toute neuve avec chauffeur (caporal Kabembo), et l'amènera en personne à l'athénée après lui avoir fait découvrir la ville et quelques-uns de ses quartiers. Mes parents venaient de se rencontrer, leur mariage aura lieu à Liège, le 27 août 1960. En mai 1960, le STA passe au service civil des Travaux publics. Charles se voit muté à l'Inspection du Travail au Service du Plan. Il y est chargé d'organiser la classification du personnel sous contrat de l'Etat, ce qui facilitera le contrôle salarial dans les sociétés. Le 8 juillet 1960, quelques jours après l'indépendance, Charles, accompagné de sa future épouse, rentre en Belgique ; il est de nouveau en fin de terme. Libre de toute contrainte, le jeune couple part en voyage de noces en Espagne. S'ils ont une belle voiture, ils n'ont pas le sou. De plus, ils ignorent ce qui va advenir de leurs carrières plongées pour l'instant dans la plus totale incertitude. Ils seront bientôt fixés : début septembre, Lumumba, qui reconnaît l'erreur d'avoir provoqué le départ des Belges, rappelle les enseignants. Il leur promet un logement et un bon accueil car, à part quelques professeurs qui viennent de Haïti, il ne parvient pas à en recruter via l'ONU. Faute d'enseignants, beaucoup d'écoles ne fonctionnent pas. Celle qui n'est pas encore ma mère rentre donc seule avec une amie, enseignante comme elle. L'une et l'autre se rendent le lendemain au cinéma Albertum, juste en face de la poste, et sont accueillies par un tonnerre d'applaudissements tant de la part des Congolais que des Blancs : elles sont parmi les premières Européennes à revenir à Kinshasa. C'est interprété comme un geste de confiance à l'égard de ce jeune Etat. Mon père quant à lui est rappelé par le ministère du Plan début octobre 1960 et devient conseiller de Mbeka, un des ministres du gouvernement constitué de jeunes universitaires choisis et mis en place par Mobutu : le gouvernement des Commissaires Généraux. Parmi eux figurent Bomboko sorti de l'ULB et Mbeka jeune diplômé de Lovanium.

Début 1961, alors que les relations diplomatiques avec la Belgique sont rompues, Charles est mis à la disposition du commissaire général Mabika Kalanda, ancien agent territorial de l'époque coloniale désormais ministre de la Fonction Publique. Plus tard, il deviendra ministre des Affaires Etrangères. Mabika Kalanda sollicite son concours pour sélectionner les Belges de l'ancienne administration coloniale qu'il convient de rappeler sous le statut de coopérants. Ce travail de recruteur s'arrête dès que les relations diplomatiques sont rétablies en mai 1963. Fin 1961, Kabangi, alors ministre du Plan, de la Coordination Economique et du Développement Communautaire, demande à la dizaine de directeurs belges encore présents dans l'administration de préparer un livre sur l'économie du Congo et son évolution durant la première année d'indépendance. Charles assiste à ces réunions pour en faire le procès-verbal, position délicate car il ne peut se mettre personne à dos. Le 9 janvier 1962, Kabangi, voyant que lesdits directeurs ne veulent pas prendre en charge ce travail qu'ils considèrent délicat et risqué – puisque la moitié du pays est entrée en sécession – en confie la réalisation à Charles qui entame ainsi sa première étude sur l'économie du Congo. Ce qui semble au départ une malédiction de par la complexité de la tâche dans un pays au bord de l'implosion sera en fait à l'origine de la carrière étonnamment variée et enrichissante de cet homme né dans une ferme gaumaise et qui n'étudia pas au-delà du secondaire. Cet homme, c'est mon père depuis le 12 novembre 1961.

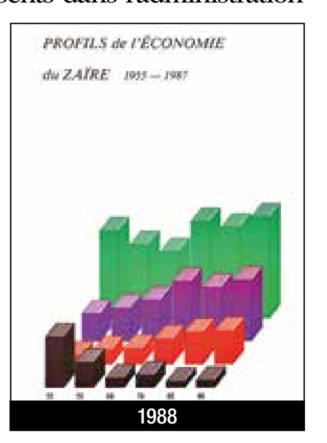
Entre 1963 et 1964, Kabangi cède sa place à Kamitatu qui lui-même la cède à Litho, l'oncle du général Mobutu. Papa s'entend bien avec les deux derniers, mais c'est Litho qui confirmera définitivement mon père comme auteur et directeur du projet "Conjoncture Economique" jusque-là sous la tutelle de M. Lawrence, un Guinéen de nationalité française, conseiller économique de l'ONU auprès du ministre de l'Economie. En 1964 également, Papa fonde le syndicat libéral d'Outre-Mer qui va s'étendre à toute l'Afrique et à l'Amérique Latine. Il veillera ainsi aux intérêts des coopérants dans leur carrière administrative. En 1981, l'arrivée de Jean Gol au pouvoir lui permettra également de mettre en place une représentation politique libérale à l'étranger : la Fédération des Libéraux d'Outre-Mer dont Gol le nommera président. Parallèlement, Papa organise en 1965 la 1ère exposition de Maman au collège Albert (Boboto actuellement). Elle devient une peintre très connue à Kinshasa et entre en 1962 à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa où elle enseignera l'anatomie artistique jusqu'en 1977. Elle a connu tous les artistes congolais de l'époque et notamment Liyolo, le sculpteur attitré de Mobutu.



Edition 1983



Edition 1987



1988

Le 19 mars 1967, ma sœur Anne-France naît à Liège. En 1977, Maman choisit de rentrer en Belgique pour nous permettre d'y poursuivre nos études, Anne-France au lycée, et moi, Ariane, à l'université. Novembre 1981 : Papa compte 28 ans de carrière. Conformément au statut des coopérants, la Belgique met définitivement fin à sa carrière. Mais les autorités congolaises n'ont que faire de ces réglementations oh combien contraignantes. Ils veulent à tout prix qu'il reste et sont à la recherche d'une solution pour maintenir le projet qu'il a si bien porté pendant près de vingt ans. La promesse faite par Papa de revenir au Congo les encourage dans leurs démarches. Fin 1981, Jean Gol, alors président du MR, gagne les élections et entre dans un gouvernement dirigé par Wilfried Maertens. Pour bénéficier de l'expertise de Charles, il prend en charge le département de la Coopération où il le nomme chef de cabinet adjoint. Papa gèrera les dossiers relatifs au Congo, au Rwanda et au Burundi. Pour le Congo, il s'occupera plus particulièrement des projets belges de coopération dans divers secteurs (agriculture, enseignement…). Courant 82, le ministre Pay-Pay, alors en charge de l'Economie et de l'Industrie, lui confie qu'il va demander à la GTZ (coopération allemande) de placer la "Conjoncture Economique" parmi les projets qu'elle se prépare à gérer. C'est ainsi que le 10 mai 82, Papa est convoqué au siège de la GTZ à Eschborn près de Bonn et, après interview et examen, il est engagé comme chef de projet GTZ au ministère de l'Economie et de l'Industrie du Congo pour relancer la publication de "Conjoncture économique" tout en initiant une équipe d'agents congolais à ce travail qui exige rigueur, discrétion et confiance. Papa repart donc au Congo fin novembre 1982 et continue la rédaction de la Conjoncture jusqu'en 1990, année où paraît son dernier numéro. A la suite de cela, il effectuera, toujours pour la GTZ, des missions de consultance afin d'assurer la poursuite de la publication de "Conjoncture Economique du Zaïre". Hélas, lors de la dernière mission effectuée fin 92, il constate à regret que les deux véhicules du projet sont en panne. Il en va de même pour le matériel informatique.

CONGO
L'AUTRE HISTOIRE
De Léopold II,
fer de lance de l'antiesclavagisme,
à l'esclavagisme des multinationales
EDITIONS MASOIN

La GTZ renonce dès lors à poursuivre le projet, ce qui sonne le glas de la "Conjoncture Economique", ce document de référence que le président Mobutu n'oubliait jamais d'emporter avec lui et de distribuer lors de ses voyages officiels.

Désormais à la retraite, Papa suit tout ce qui est écrit sur le Congo, la Coopération et ses agents. Avec le temps, l'analyse systématiquement négative, gauchiste et "politiquement correcte" de l'œuvre accomplie par les Belges au Congo l'exaspère au plus haut point et, en 2009, à l'âge de 82 ans, il m'emporte dans une réelle aventure : la rédaction du livre Congo, l'Autre Histoire. En 2010, Papa retourne au Congo au moment du cinquantenaire de l'Indépendance. Anne-France et moi l'y avons accompagné. Nous y avons passé une dizaine de jours, trop peu pour rencontrer tous ceux qui l'ont accompagné dans ses diverses activités.
L'enthousiasme montré par tout le personnel du ministère de l'Economie lors de son passage a permis de mesurer toute la sympathie dont il bénéficie encore. Le 6 septembre 2012, Maman nous quitte, emportée par un cancer. En octobre 2014 Congo, l'Autre Histoire est publié. C'est à ce jour et à notre connaissance le seul livre qui retrace l'histoire du Congo des origines à nos jours. Depuis, à 90 ans passés, Papa coule des moments tranquilles à cultiver tomates, oignons, salades, un sacré clin d'œil de la vie qui le ramène à ses origines paysannes, origines qu'il n'a par ailleurs jamais reniées. ■



Retrouvailles au Ministère de l'Economie congolais en 2010, avec ses anciens collègues et sa fille Ariane



L'auteur et sa fille dédicaçant le livre au salon Ecrire l'Histoire, en 2011

LES GUIDES ATTAQUENT À L'AUBE

Episode de la lutte pour l'indépendance du Katanga, décrit sur le vif par feu G. Mazy, chef de peloton engagé dans l'action, témoignant de la résistance d'une section de la Force publique restée fidèle jusqu'à la mort aux ordres du Gouvernement central, sur Nzilo 1. Article recommandé par André Filée et publié avec l'aimable autorisation de la Société royale des Amis du Musée de l'Armée (SRAMA), paru dans sa revue Militaria Belgica Info. L'un et l'autre sont ici remerciés.

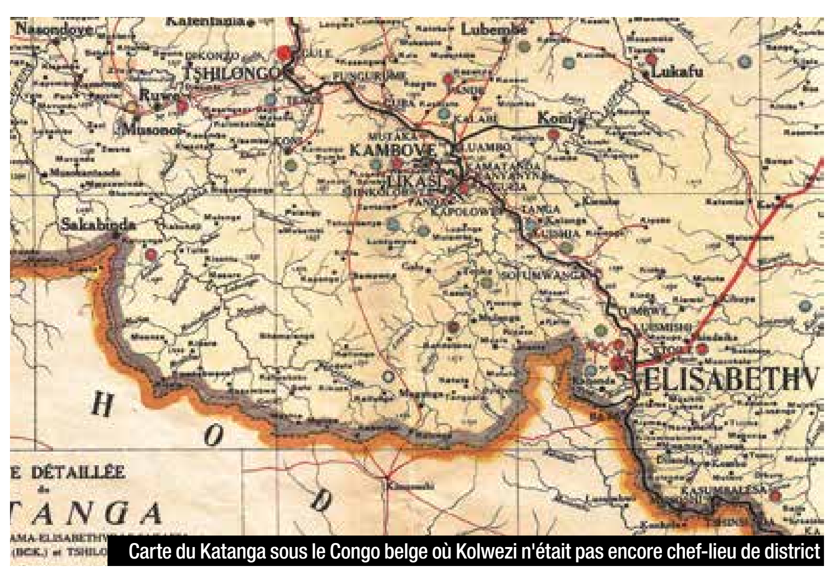
PAR GEORGES E. MAZY (†)

Donc, après une folle nuit sur la piste, en dur puis en latérite, d'Elisabethville à Kolwezi, puis de Kolwezi à Nzilo I, l'escadron de marche du 1er Guides se pointe comme prévu au camp des mutins de la Force Publique. L'ambiance est à la guerre, car cela pétarade de partout. La compagnie de marche du bataillon Libération, transportée par avions, et celle du 1er Carabiniers-cyclistes, qui se trouvait déjà à Kolwezi, sont en place mais elles sont fixées au sol par les tirs des mutins. Il est donc fait appel à la Cavalerie pour débloquer la situation ! Nous nous rassemblons derrière les habitations des Européens, en haut du camp, et nous attendons les ordres.

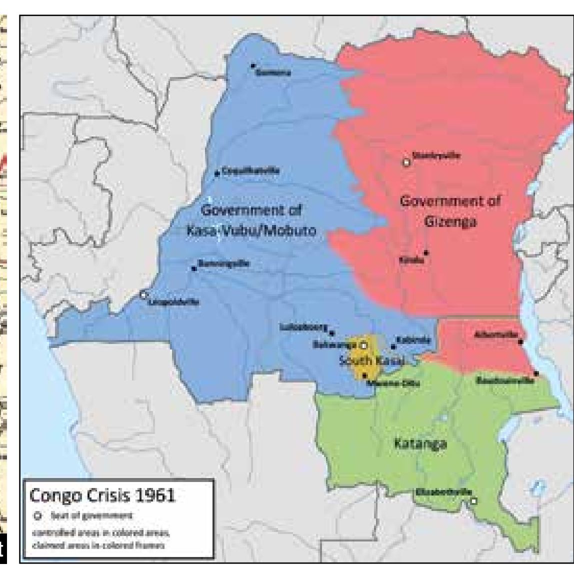
La veille, leur aumônier avait transmis aux mutins les propositions de leur commandement : être démobilisés, déposer les armes et faire retour vers leurs villages d'origine ou bien faire partie de la nouvelle armée du Katanga. Les soldats de la 4e compagnie de Fusiliers et de la batterie anti-aérienne étaient pro-Lumumba et n'acceptaient aucun ordre qui ne vienne de Léopoldville, ils étaient prêts à mourir, avaient-ils proclamé en réponse aux exhortations à la paix de l'aumônier et d'un adjudant noir.

Au matin donc, à 05H30, les premiers fantassins arrivent et ils encerclent le camp. Les mutins sont pris au piège. Des sections amies sécurisent les installations avoisinantes du barrage Delcommune (le véritable objectif de l'opération, car il fournit du courant électrique à l'Union Minière). Une nouvelle fois, l'offre de reddition est faite au mégaphone par l'aumônier Adam, mais la réponse est identique. Des moyens plus puissants sont alors utilisés pour essayer d'impressionner les mutins et leur faire entendre raison. A 07H10, nous assistons au ballet des avions : des Harvard (NDLR : Harvard T6 venant de BaKa, la base de Kamina) qui mitraillent en piqué et ensuite un Fouga qui lance quelques roquettes. Sans résultat apparent, mais il faut dire que cette démonstration de force s'était faite un peu au hasard ; par après, leurs destructions nous apparaîtront fort éparses.

Le Commandant de la Région nous donne alors notre mission "Désarmer les mutins et nettoyer les couverts jusqu'au lac". Notre Capitaine Baudot nous transmet son ordre : le peloton Le Grelle à gauche, le peloton Mazy à droite, le peloton Trokay au centre, en réserve. Il fixe la ligne de départ et



Carte du Katanga sous le Congo belge où Kolwezi n'était pas encore chef-lieu de district



l'heure précise de l'attaque. Attention, en plus de leur armement individuel, les mutins sont équipés de 4 canons Bofors de 40 mm et de 8 mitrailleuses lourdes .50. Voilà qui est rassurant ! D'autant plus que personne n'est à même de nous indiquer où ces armes se trouvent.
Je rassemble mon peloton et indique aux chefs de sections leurs trajets respectifs grâce à un schéma sur le sol poussiéreux. La ligne de départ est la piste devant le corps de garde et nous nous y regroupons. Le brigadier Albert Urbain est placé en avant-poste pour nous sécuriser car nous en connaissons si peu sur l'adversaire que nous désirons nous mettre à l'abri d'une éventuelle contre-attaque. Urbain en profite pour essayer son FM tout neuf. Il tire sans aucun raté !

C'est là que nous avons un premier contact avec les auto-blindées Greyhound. L'une d'elle est arrivée du 1er escadron de reconnaissance, basé à Jadotville. Tant bien que mal, car la tringlerie de son carburateur est déconnectée et de plus sa boîte de vitesse est récalcitrante. Le chauffeur devait actionner le carbu grâce à une ficelle courant sur la carrosserie et un servant avait dû rester derrière la tourelle pour actionner les vitesses avec une barre à mine. Un adjudant de la FP est maintenant installé sur la plage arrière, il actionne la mitrailleuse Browning .50 fixée à l'arrière de la tourelle. Il tire de longues rafales très bruyantes.

Le canon de 37 mm est dépourvu d'obus et la mitrailleuse coaxiale est définitivement enrayée, donc ne reste que la mitrailleuse anti-aérienne !
Un premier ordre est donné à nos cavaliers à pied : "Retournez vos bérets !" Nous sommes en effet sans nos casques et certains craignent que l'insigne argenté du béret ne puisse servir de cible aux tireurs d'en face. Nous continuerons toute la campagne jusqu'au retour en ne portant que notre béret noir. La population nous craignait alors autant que les parachutistes et les commandos, qui avaient également comme habitude d'intervenir sans casque.

Au PC, l'aumônier vient confirmer que malheureusement les soldats de la FP ne veulent toujours pas rendre leurs armes. Le commandant du Lib qui dirige l'opération se tourne vers notre capitaine Baudot "Alors, vous attendez quoi !?". "En avant, en bataille" nous dit ce dernier. Voilà un ordre que des charistes peuvent comprendre ! Si le commandant du Lib nous avait ordonné "En avant, en tirailleurs" qu'aurions-nous fait ?

Donc deuxième ordre à mon peloton : "En avant, premier bond". Chaque section de mon peloton quitte sa position d'attente, dépasse les garages et avance vers les fantassins placés dans leur position favorite : en observation, au ras du sol. Ils n'ont pas été avertis de notre arrivée et sont surpris.

Heureusement, ils réagissent d'initiative et déplacent leurs feux. Ma section de droite se dirige comme convenu vers les couverts. Quant à moi, j'arrive à leur première ligne et j'observe le camp : cela ne sera pas jojo. Chaque maison est construite en dur et est un fortin individuel, leurs feux peuvent se croiser. A ma demande, un sergent m'indique la maison d'où sont partis les tirs de FM qui ont tué net un des leurs. Ce sera donc notre premier objectif.

J'en profite pour essayer mon fusil FN FAL tout neuf. Il est OK. Je me relève et fais signe à la section derrière moi. On y va en zigzaguant. La distance est d'approximativement 300 mètres en terrain découvert. Sans dommages, j'arrive à la maison objectif. Sa façade est criblée de points d'impact. Je suis sur sa gauche car j'ai voulu éviter sa fenêtre.

Bien vu, car une rafale en part. Manifestement un tir au hasard mais un tir quand même. Je me courbe et passe sous la fenêtre, direction la porte. Je suis suivi par Sory et Vidal, ainsi que par un Guide qui a tourné le problème par la droite. Ce dernier, l'adjudant Gignez, a dégoupillé une grenade et se prépare à la jeter à l'intérieur au moment où la porte sera ouverte... ■


Au FM Brig Urbain Albert et cav Nicolas


Tir au fal dans serrure par Slt Mazy soutenu par brig Vidal et adj Gignez

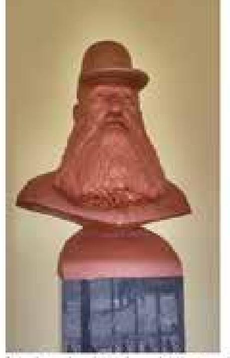
Photos agrandies à partir d'un film d'actualités Belgavox, dont l'opérateur avait suivi le peloton

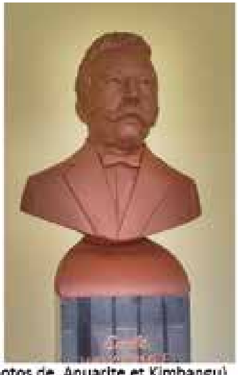
STATUAIRE COLONIALE (10)

Talonnée par l'actualité, la rédaction renoue avec une rubrique délaissée depuis quelque temps (voir numéros de 33 à 41), pour cause de surcharge. L'occasion est mise à profit pour lancer un appel insistant aux lecteurs pour qu'eux aussi, s'inspirant de leur vécu, apportent leur contribution à cette rubrique pleine d'enseignements sur l'ère coloniale de la Belgique au sens large (1985-1960) comme sur celle de la première coopération (1960-1990).

PAR FERNAND HESSEL

Le signal de la reprise est venu de Lubumbashi. Là-bas, à l'occasion de l'édification, par une entreprise chinoise mais sur fonds propres, d'un nouveau bâtiment appelé à héberger les services du gouvernorat, la province du Katanga a ouvert résolument un livre d'histoire. Insérées dans le mur d'enceinte, de part et d'autre du portique d'entrée, des niches ont été aménagées pour recevoir les bustes des personnages qui ont fait l'histoire de la province et du pays tout entier. C'est ainsi qu'à gauche l'on peut admirer les bustes de Léopold II, Baudouin Ier, Wangermée (le fondateur de la capitale du Katanga), Anuarite et Kimbangu, et à droite les bustes de Kasavubu, Mobutu, Kabila, Lumumba et Tshombe. Les autres kiosques comme on les appelle sont encore à attribuer. On ne peut pas dire qu'il s'agit de chefs-d'œuvre de la sculpture, les uns ressemblant plus à leur modèle que d'autres, mais force est de reconnaître leur grand pouvoir symbolique. Dans le dialogue belgo-congolais, qui a tenu régulièrement d'un dialogue de sourds, le Congo prouve qu'il n'oublie pas l'histoire et qu'il sait reconnaître l'apport des uns et des autres, ce qui est loin d'être le cas d'une certaine diaspora bien installée en Belgique. Trop d'anciens, traumatisés par le discours de Lumumba, ont tendance à imaginer que le peuple congolais n'a pas de mémoire, ou pour le moins pas de reconnaissance. La suite monumentale de Lubumbashi vient prouver le contraire. En exposant en pleine lumière un buste de Léopold II, le Congo fait preuve de plus d'honnêteté qu'une bonne partie de la presse belge qui n'a de cesse de voir ôter du paysage la figure de Léopold II qu'elle se complaît à charger de tous les crimes. Il nous donne par là une



10 kiosques à bustes dans le mur du nouveau gouvernorat de province à Lubumbashi. Léopold II, Baudouin 1er, Wangermée (NB. manquent les photos de Anuarite et Kimbangu)







Kasavubu, Mobutu, Kabila, Lumumba et Tshombe

leçon de sagesse et une preuve de son esprit critique, bien au-dessus de la mêlée des plumitifs, toujours prêts à renier ce que l'occupation coloniale a apporté de positif au développement du Congo, au-delà de ses faux pas.
Le Congo nous surprendra toujours, et on ne peut que le féliciter quand il donne à son ancien colonisateur une leçon d'histoire, passant outre toutes les vexations que les ancêtres ont pu subir, pendant le siècle de colonisation. Une entreprise de réhabilitation semblable a eu lieu également en 2017, quand le jardin ceignant la Primature à Kinshasa s'est vu embellir de quelques statues inspirées entre autres de l'ère coloniale.
Bien sûr les esprits chagrins diront que le Congo, dans un mouvement de colère populaire attisé par le chef de l'Etat d'alors, en pleine crise d'authenticité, a renversé la statuaire coloniale authentique datant de l'ère coloniale, reléguant pendant des décennies les statues de Stanley, de Léopold II, d'Albert Ier… Ils oublient un peu vite que toutes ces statues occupaient les places les plus en vue de la capitale et des villes de l'intérieur qui n'ont pas manqué de suivre l'exemple de la capitale en la matière. Le Congo, enfin aux commandes de son destin, n'avait pas d'autre choix que de libérer la place pour ses propres héros. Et il est fort à parier que la statuaire de remplacement n'ait rien de définitif. La mise à l'écart de la statuaire coloniale n'aura eu qu'un temps, car en vue des festivités du cinquantième anniversaire de l'Indépendance, un musée colonial en plein air a été aménagé devant les musées nationaux, dans le parc même aménagé par le chef d'Etat qui avait lancé le slogan "Les statues au musée !" C'est ainsi que la statue de Léopold II sur son cheval, d'Albert Ier en pied, de Stanley scrutant le fleuve qu'il vient d'atteindre, ont refait surface, comme en témoignent ces images.
Il n'en va pas tout à fait de même en Belgique où la statuaire coloniale, dressée dans un grand nombre de places, principalement durant l'entre-les-deux-guerres – les Belges pour la grande majorité étaient encore fiers de leur œuvre coloniale ; puis il fallait faire barrage aux attaques contre Léopold II venant surtout d'Angleterre – est sous la menace de groupes de pression. Aujourd'hui, dans la foulée de la repentance coloniale qui affecte tous les anciens colonisateurs, la plupart des Belges sont entrés dans la majorité silencieuse, incités en cela par leurs médias et leurs politiciens. C'est ainsi que la Flandre, pour protéger les statues de Léopold II contre tout vandalisme, a cru bon de les assortir d'une pancarte présentant les excuses de la population pour les méfaits commis sous le règne du monarque (voir en page 52 pour la statue d'Ekeren). Si de-ci de-là il y a eu des comportements abusifs, la meilleure preuve de la bonne volonté fondamentale des Belges à développer le Congo a été fournie par la coopération qui depuis l'Indépendance n'a jamais abandonné le Congo, malgré les bourrasques qui l'ont régulièrement malmenée. Tous les pays occidentaux d'ailleurs ont tissé des liens de coopération avec leurs anciennes colonies, fournissant à l'unanimité la preuve que la colonisation était autant une civilisation qu'une exploitation. Si l'exploitation des pays colonisés n'a pas manqué, sous la poussée de l'essor industriel du XIXe siècle, la civilisation n'en a jamais été très loin. Les excuses que l'on réclame de toutes parts, relèvent tout au plus de la bienséance. Les Congolais savent mieux que quiconque que l'Etat indépendant du Congo a mis un terme à l'esclavage, qui a sévi pendant des siècles, même si dans certaines contrées ils ont payé le prix fort. Le temps est venu de réveiller d'une part le patriotisme des Belges qui se mettent à douter de leur passé colonial et de ramener d'autre part le calme dans l'esprit des Congolais qui s'estiment en devoir de détruire les bienfaits de ce passé. ■





Monument à la Force Publique

Remerciements à l'Agence congolaise de Presse, à Me Yabili de Lubumbashi qui nous a alertés, à Facebook pour le montage photographique des statues cernant le Gouvernorat de Lubumbashi.
Photos F. Hessel pour le Musée colonial en plein air de Kinshasa.



Photos F. Hessel

RWANDA

En septembre 2006, l'auteur a eu l'occasion d'effectuer une mission de trois semaines au Rwanda, pays où il exerça ses activités d'ingénieur de 1961 à 1979, à l'ISAR (Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda) et au Ministère de l'Agriculture ainsi qu'à l'AGCD, où il géra la coopération agricole belgo-rwandaise jusqu'en 1990. Il nous livre ci-après ses impressions générales, au-delà de l'agronomie, sur un pays qu'il a bien connu.

PAR GUY DESCHUYTENER

Dans l'histoire de la présence belge en Afrique, le Rwanda, ainsi que le Burundi, a toujours occupé une place particulière (territoire sous tutelle avec une organisation sociale propre). Son climat équatorial d'altitude est très doux (entre 1.400 et 2.500 m, avec des sommets à plus de 4.500 m; T° moyenne annuelle de 21 °C; 1.000 mm de pluies réparties en deux saisons culturales, de septembre à décembre et de février à mai; climats Aw4 à Cf, selon la classification de Köppen).

Ses paysages de collines sans fin et de lacs sont merveilleux. Sa flore (de la forêt équatoriale de montagne, sur la crête Congo-Nil, aux grandes savanes herbeuses à Hyparrhenia, Andropogon et Themeda de l'Est) et sa faune sauvage (des extraordinaires gorilles de montagne de la chaîne des Virunga au Nord, aux grands herbivores du parc de la Kagera à l'Est) représentent une variété et une richesse sans pareil, pour un aussi petit pays (28.000 km²).

Carte économique du Rwanda. © Jeune Afrique Atlas 2000

Ce climat et des sols fertiles par endroits permettent la culture du café arabica, du thé et du pyrèthre, d'une grande qualité, en plus d'une large variété de cultures vivrières (bananes, sorgho, haricots, manioc, patates douces, pommes de terre, légumes et fruits tempérés, etc.). Des pâturages de valeur et des cultures fourragères productives (pennisetum purpureum, setaria divers, desmodium, etc.) permettent le développement d'un bon élevage, complément indispensable de l'agriculture (valorisation des sous-produits et production de fumier).

Les populations, des montagnards dignes, réservés et paisibles, contrastant fortement avec la turbulence congolaise, sont accueillantes et respectueuses de l'organisation de l'Etat.

Ces conditions favorables ont entraîné une surpopulation importante qui met en danger le fragile équilibre des écosystèmes naturels et menace la sécurité alimentaire (de moins de 2.000.000 en 1930, la population atteignait 3.000.000 en 1960, dépassait 7.000.000 en 1990 et approche actuellement de 9.000.000, malgré le génocide et le sida !). Ce facteur humain de lutte pour la vie a probablement joué un rôle dans le déclenchement du génocide, sans le justifier pour autant.

Rappel historique

Un mandat de tutelle sur le Rwanda et le Burundi fut confié par la Société des Nations à la Belgique en 1923. Déjà

puissance coloniale au Congo, elle s'appuya sur les structures sociales existantes depuis longtemps au Rwanda, à savoir un royaume dirigé par un Mwami (Roi), une administration à base de chefferies composée essentiellement de l'ethnie Tutsi (20 % de la population, pratiquant essentiellement l'élevage extensif de bovins), d'origine éthiopique fortement influencée par la culture bantoue, et une population d'agriculteurs essentiellement de l'ethnie Hutu, d'origine bantoue (80 % des habitants). Ils partageaient les mêmes terres, les pâturages et la possession de bovins étant réservés quasi exclusivement aux Tutsis. Les Hutus se livraient à l'agriculture vivrière et industrielle (café, thé, pyrèthre) depuis les années 1950. Quelques pour cents de pygmoïdes, les Twas, vivaient essentiellement de chasse et d'artisanat (poterie) dans les forêts de la crête Congo-Nil. A la fin des années 1950, la Belgique modifia son attitude et s'orienta vers une politique favorisant l'accès au pouvoir de la majorité Hutu, ce qui entraîna des troubles ethniques dans le pays (lire à ce sujet Jean-Paul Harroy, RWANDA; de la féodalité à la démocratie, 1955-1962). Le 25 septembre 1961 eurent lieu, sous l'égide de la Belgique et des Nations Unies, les premières élections législatives ainsi qu'un référendum sur la royauté, qui confirmèrent la victoire des Hutus et la République Rwandaise, sous la Présidence de Grégoire Kayibanda. Des troubles ethniques persistèrent jusqu'en octobre 1961 et nécessitèrent l'intervention de l'armée belge.
La tutelle belge prit naturellement fin à l'indépendance, le 30 juin 1962. Une grande majorité des populations d'appartenance Tutsi fut déplacée à l'intérieur du pays (Bugesera) ou émigrèrent vers les pays voisins (Burundi, Congo, Ouganda, Tanzanie et Kenya), en conservant un fort sentiment d'appartenance rwandaise et cultivant l'espoir d'un retour au pays. Jusqu'en 1990, une paix intérieure relative régna, avec discrimination et graves incidents ethniques périodiques avec les Tutsis de l'extérieur ou de l'intérieur (encore estimés à 10 %).
Mais des abus de pouvoir du deuxième président Juvénal Habyarimana et de son entourage (Akazu), l'apparition d'une opposition politique interne et un conflit aux frontières nord du pays avec l'armée des émigrés basée en Ouganda aboutirent, malgré les accords d'Arusha, au terrible génocide de 1994 où près d'un million de Rwandais, essentiellement Tutsis, furent atrocement massacrés par les milices et la population civile Hutu (Hutu Power). L'armée des émigrés parvint à mettre un terme à ce massacre en marchant sur Kigali, rapidement tombée entre ses mains, et à y établir un nouveau pouvoir, dès la fin 1994. La plupart des anciens émigrés et leur descendance regagnèrent leur pays, que beaucoup d'entre eux ne connaissaient pas. Des millions de petits paysans Hutus s'enfuirent au Congo mais revinrent au Rwanda dès 1996, les nouvelles Autorités les encourageant à regagner leur pays et à reprendre leurs activités. Les milices génocidaires (Interahamwe) se réfugièrent en République Démocratique du Congo. Ce problème résiduaire du génocide rwandais, devenu congolais, n'est pas encore résolu.

Le Rwanda actuel

La Deuxième République Rwandaise était née, sous la présidence de Paul Kagame, résistant de la première heure. Elle devait mettre en œuvre une nouvelle organisation du pays, dans tous les secteurs : diplomatique, politique, administratif, judiciaire, éducatif, culturel, économique et social. Sur le plan religieux, les R wandais sont très croyants et pratiquent assidûment leur religion. Le catholicisme est resté dominant, mais de nombreuses autres églises, de type protestant et d'appartenance anglo-américaine sont apparues. Elles jouent un rôle non négligeable dans l'amélioration de l'éducation, de la santé et du mode de vie rural. Des établissements d'enseignement privé ont vu le jour, du niveau technique au niveau universitaire. Ils sont très fréquentés, y compris par les adultes, pour se perfectionner. La soif d'apprendre est très perceptible. L'Université de Butare compte plus de 9.000 étudiants. Internet et la téléphonie mobile sont quasi généralisés à tout le pays, ce qui favorise nettement la communication



Rumonge. © J-P Rousseau 02-05-10.


Kigali en plein essor © J-P Rousseau

et la diffusion des techniques nouvelles. Les distinctions ethniques furent officiellement abolies. Des tribunaux populaires "Gacaca" ont été mis en place pour apporter, dans la sérénité, un jugement réparateur aux familles des victimes du génocide (devoir de mémoire). Dans tout le pays, dans toutes les écoles, des avis officiels demandent aux habitants de se réconcilier pour œuvrer ensemble dans la paix, afin qu'un tel acte de barbarie ne se reproduise plus jamais.
Après une période de transition parfois difficile, le nouvel Etat opta pour une politique d'ouverture sur le monde extérieur, bénéficiant d'une importante aide extérieure de la Communauté Internationale mais aussi de la diaspora rwandaise dispersée de par le monde. Son action se situe dans un cadre de partenariat sous régional avec le Congo, le Burundi et l'Afrique anglophone en général (Ouganda, Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud). L'anglophonie est devenue courante mais le français et le kinyarwanda sont cependant encore largement utilisés et enseignés dans les écoles, dès le primaire, pour que les petits Rwandais deviennent parfaits trilingues (la Belgique pourrait en prendre exemple).
Le partenariat pour le développement se développa avec de nombreux pays européens, les Etats-Unis, devenus très présents, l'Union européenne et les Organisations internationales membres des Nations Unies. Cette nouvelle politique a entraîné une croissance économique sans précédent, dans un esprit de libéralisation totale de l'économie tournée désormais vers la production et la commercialisation, au lieu de l'autosubsistance qui caractérisait la situation précédente. Des investissements massifs y sont perceptibles au premier coup d'œil ainsi qu'une activité commerciale intense dans la capitale mais aussi dans les centres urbains intérieurs (Butare, Nyanza, Gitarama, Gikongoro, Kibuye, Nyamata, Kibungo, Byumba, Ruhengeri et Gisenyi). Les principales ressources matérielles restent l'agriculture et l'élevage, tournés davantage vers un but commercial, pour combattre la pauvreté. Le secteur des PME est en plein essor également, contribuant fortement à un développement accéléré et à la création d'emplois. Les transports publics sont bien organisés et contrôlés par une police routière sévère. L'ordre, la propreté, le travail et la discipline règnent. Le Rwanda actuel compte beaucoup sur l'éducation de sa jeunesse pour étendre son rayonnement dans un vaste ensemble sous régional, ce qui l'amène à minimiser la gravité de sa surpopulation (le pays a atteint 9 millions d'habitants, encore agriculteurs à plus de 80 %, pour 28.000 km² de surface totale, dont 15.000 à 20.000 km² maximum cultivables). Ce problème est cependant encore loin d'être résolu, des inégalités subsistant, dans les superficies de terres agricoles familiales, notamment.


Rumonge. © J-P Rousseau 02-05-10.

Le secteur agricole

Le pays se retrouva, au lendemain du génocide, sans paysans et sans cadres techniques agricoles. Il fallait repartir à zéro. Les champs étaient dévastés, de nombreuses caféières et infrastructures rurales détruites, le bétail disparu. Les massifs forestiers avaient fortement souffert du déboisement et de l'érosion, aussi bien la forêt de montagne que la forêt sèche du Bugesera et du Mutara. Les connaissances techniques et scientifiques spécifiques au·pays, accumulées depuis des dizaines d'années, étaient en grande partie oubliées ou perdues.

Des agronomes rentrèrent d'exil mais ne connaissaient pas leur pays. Des jeunes cadres, formés sur place, entrèrent en fonction après quelques années mais devaient acquérir l'expérience indispensable. Les paysans regagnèrent leur champ mais manquaient de tout.

La société civile rentrée d'exil prit souvent l'initiative de relancer la production agricole, en s'inspirant d'expériences vécues ailleurs (RDC, Burundi, Ouganda, Kenya, Tanzanie), ce qui explique l'apparition d'un dynamisme nouveau où l'agriculture et l'élevage sont orientés vers la production économique et non plus vers l'autosubsistance.

Relever le défi

Le gouvernement rwandais mise sur deux principes pour lutter contre la pauvreté et relever le défi d'un nouveau développement : 1°) L'éducation permanente généralisée ; 2°) L'instauration d'une économie de marché basée sur la production et la commercialisation.
L'intensification de la production, la transformation des produits et la commercialisation équitable sont ainsi devenus les maîtres mots de l'agriculture et de la recherche agronomique.
- La transformation de l'agriculture traditionnelle de subsistance en une agriculture intensive de production, orientée vers le marché, est devenue un impératif économique et social où les communautés rurales et tous les partenaires du développement doivent s'engager

activement et de façon responsable.
- Le développement doit être basé sur l'auto-organisation et non plus sur la vulgarisation du haut vers le bas, telle que pratiquée antérieurement. La rentabilité des productions est primordiale et les entrepreneurs doivent faire appel au crédit bancaire ou à des organismes de micro-crédit pour les plus petits.

La recherche agronomique

La recherche agronomique doit désormais être considérée comme un appui aux organisations paysannes (OP), qui doivent être demandeuses en la matière, dynamiques et actives et générer des initiatives endogènes avant de solliciter un appui quelconque : recherche orientée vers le client. Pouvoir répondre à la demande du monde rural est plus important que définir des thèmes de recherche qui auraient peu de chances d'avoir un impact sur la sécurité alimentaire et l'amélioration des revenus. Une recherche agronomique performante, basée sur la demande (demand driven) et non plus sur l'offre (supply driven) modernisée et en liaison étroite avec tous les bénéficiaires, à commencer par les paysans producteurs et leurs associations, est devenue la règle. Cette attitude nouvelle, rompant avec le passé (autosubsistance), est mise en évidence dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (PRSP ; Vision 2020) et les plans stratégiques de recherche agricole (Minagri 2003) et de l'ISAR (Horizon 2010 ; 2003).
C'est pourquoi l'ISAR a décidé de décentraliser ses centres et stations de recherche pour se conformer aux différentes vocations écologiques régionales et pour être plus près des producteurs sur le terrain.
-la zone de Haute altitude (HARC ; plus de 1800 m, plus de 1200 mm de pluie), très densément peuplée (> 300 habitants/km2), avec des sols volcaniques riches mais fragiles ou sédimentaires en voie de dégradation physique (érosion) et chimique (manque de restitution minérale et organique, acidification et toxicité aluminique). Ce programme est basé à Ruhengeri et concerne toute la crête Congo-Nil et toute les zones d'altitude du Nord (Gisenyi, Ruhengeri, Byumba, Kibuye et Gikongoro). C'est la zone du thé, du pyrèthre, des pommes de terre et du haricot volubile.
- la zone de Moyenne altitude (MARC ; entre 1.500 et 1.800 m, de 800 à 1.200 mm de pluie), densément peuplée (>200 habitants/km2), avec des sols de fertilité moyenne à bonne, nécessitant aussi des apports organiques et minéraux importants. Elle constitue un arc de cercle à l'Est de la crête Congo-Nil (Butare, Gitarama, Kigali et Kibungo).
C'est la zone du café, des bananiers, du sorgho, des haricots nains, des patates douces et du manioc. Ce programme est basé à Rubona.
-la zone Semi-Aride de basse altitude (SARC ; moins de 1500 m, de 600 à 800 mm de pluie), moins peuplée, mais devant affronter des sécheresses régulières et une destruction de ses sols fragiles et de sa végétation, mettant la terre à nu et causant de graves dégâts d'érosion. Ce programme est basé à Karama (Bugesera) et concerne toutes les zones de savane herbeuse de l'Est du pays (Umutara et Kibungo).
Il faut saluer la manière dynamique et volontaire avec laquelle l'ISAR, dès la reprise de ses activités en 1995 mais surtout depuis sa réforme en 2003, collabore avec les grandes organisations internationales de recherche agronomique (CGIAR, ISNAR, CIAT, CIP, IITA, CYMMIT, ICRAF, ILRI, etc.), avec l'Université de Butare et des universités d'autres pays (Makere1 Collège de Kampala, Nairobi, Université de Sokoine en Tanzanie, de Dakar, de Kisangani, Lovanium, Lubumbashi, Facultés agronomiques belges). Des spécialistes internationaux sont consultés pour définir de la façon la plus pertinente ses programmes de recherche. C'est une garantie de sérieux et de bonne façon importante. Ses jeunes chercheurs ont pu bénéficier de bourses de spécialisation dans des universités africaines, européennes et américaines. La FUSAGx y prend une part importante, notamment en Economie rurale, en Biotechnologie (culture in vitro de la pomme de terre, avec la station de recherche de Libramont), en Elevage et en Pédologie (fertilité des sols). Il faut cependant déplorer la perte de beaucoup d'informations sur les recherches effectuées antérieurement, particulièrement en cultures vivrières et en élevage (sélection Ankole disparue).
Dans le domaine des semences sélectionnées, notamment, l'ISAR peine à retrouver son rôle essentiel de fournisseur de semences de souches au Service National Semencier (SNS) mais travaille fermement pour y parvenir.

La situation de l'agriculture

- Les cultures industrielles (café, thé, pyrèthre, riz, canne à sucre)
Ne faisant pas l'objet de cette mission, peu d'informations peuvent être fournies à leur sujet. Les caféières ont beau-


Mémorial (c) J-P Rousseau 02-05-10

coup souffert de la guerre (arrachages, manque d'entretien). Les paysannats café du Mayaga ont quasi disparus. Le thé se comporte mieux, le pyrèthre est réduit à sa plus simple expression. Le riz et la canne à sucre se sont développés de façon spectaculaire dans les petits et les grands marais, provoquant un dangereux risque d'assèchement.
- Les cultures vivrières (sorgho, haricots, pois, patates douces, bananiers)
Cette activité a repris son importance, mais les variétés disponibles ne sont pas toujours les meilleures. Les anciennes collections de l'ISAR ont disparu. La multiplication in vitro de la pomme de terre et la production de mini-tubercules sains est très prometteuse pour les agriculteurs des zones de haute et de moyenne altitude. La sélection de nouvelles variétés de blé, de triticale et d'orge est en progression.

- L'agroforesterie
C'est un nouveau secteur de production, qui n'existait pratiquement pas auparavant. De nouvelles espèces ont été introduites (caliandra calothyrsus, leucaena diversifolia, alnus acuminata) qui présentent une grande utilité dans les systèmes antiérosifs. Le Moringa oleifera connaît un grand succès auprès des agriculteurs soucieux de diversifier leurs sources de revenus dans les régions semi-arides (Bugesera, Kibungo). Cette plante médicinale peut être utilisée pour de nombreux usages (feuilles, fleurs, fruits, écorce, racines). Le Macadamia est en phase de multiplication.

- Les cultures fruitières
Le maracuja connaît un début de plantation industrielle, mais y souffre d'une maladie virale transmise par pucerons qui le menacent de disparition si des mesures adéquates ne sont pas prises rapidement (désinfection des semences et désinsectisation des plants sains). Le manguier, l'avocatier, les citrus et le pommier sont en phase de multiplication ou d'observation.

- L'élevage
C'est le secteur qui s'est le plus radicalement transformé. Précédemment l'accent était mis sur la sélection de la race Ankole, base de l'élevage traditionnel, ayant une bonne rusticité, une bonne résistance aux maladies endémiques et un bon potentiel productif. Les croisements avec des races laitières européennes (Jersey essentiellement) n'existaient pratiquement qu'en station et leur élevage en milieu rural était exceptionnel car exigeant des modifications considérables des conditions d'élevage (stabulation, fourrages, protection contre l'East Coast Fever transmise par les tiques et mortelle pour les ½ Jersey). Les éleveurs traditionnels n'y étaient pas préparés. Actuellement la situation a changé du tout au tout et très rapidement. Plus de progrès ont été accomplis en 10 ans que pendant les 40 ans qui ont précédé !

Races européennes pures en stabulation permanente, forte production laitière (15 à 20 l/jour), insémination artificielle, fourrages et concentrés farineux sont devenus choses courantes chez de nombreux éleveurs progressistes. La divagation du bétail est pratiquement interdite ; les animaux doivent être gardés à l'étable. Cela suppose la disponibilité de terres suffisantes pour pratiquer ces cultures fourragères, ce qui est un problème pour les petits paysans qui disposent de moins d'un hectare de terre.

C'est pourquoi ce qui était déjà préconisé dans les années 1960, avec peu de succès, est devenu la règle : garnir les haies anti-érosives de plantes fourragères (pennisetum, setaria, caliandra, leucaena). Par ailleurs, le développement de la téléphonie mobile dans tout le pays a permis l'insémination artificielle généralisée, ce qui était impensable il y a encore 10 ans. Son succès est remarquable (80 % de réussite).

De nombreuses exploitations laitières, de 5 à 15 vaches Jersey ou Holstein, sont apparues autour des villes. Des laiteries traitent le lait et la demande commerciale est très forte. L'élevage intensif est devenu une source de revenu importante. Un système de crédit a été mis en place qui facilite l'accès à la propriété et l'achat des intrants nécessaires à la production, désormais disponibles sur place (banque de sperme, engrais, aliments bétail).

- La lutte anti-érosive
S'est développée de façon spectaculaire. Avec l'aide d'organisations internationales, de vastes campagnes de création de terrasses (intégrales ou progressives) bordées de haies anti-érosives productrices de biomasse ont été réalisées dans tout le pays (programmes de travaux à haute intensité de main-d'œuvre, HIMO, financés par des organismes internationaux). Leur entretien par les agriculteurs est un impératif auquel veillent les Autorités.

- La fertilité des sols
Les nombreux essais réalisés sur sols acides d'altitude ont confirmé le rôle essentiel des apports réguliers et abondants d'engrais phosphocalciques et de matière organique. L'association agriculture, élevage et biomasse est un impératif incontournable pour l'amélioration de tous les sols au Rwanda. Engrais vert, compost et fumier sont très largement utilisés maintenant, ce qui constitue aussi un progrès considérable par rapport à la situation antérieure.

- Les marais
La généralisation de la riziculture dans les petits marais et de la canne à sucre dans les grands marais (Akanyaru et Nyabarongo) est spectaculaire mais pas sans danger. La maîtrise de l'eau (irrigation et drainage) a mis fin au libre épandage dans les bas-fonds et a modifié totalement après l'équilibre hydrique du milieu environnant : les nappes phréatiques baissent, les débits des rivières sont devenus erratiques (fortes crues après les pluies suivies de débits d'étiage insignifiants ; nous n'avions jamais constaté auparavant un niveau d'eau aussi bas dans la Nyabarongo, à Kigali). Le rôle tampon des marais est diminué et ils sont menacés d'assèchement, ce qui serait catastrophique pour les nappes phréatiques et les petits paysans qui y cultivent la patate douce en saison sèche.

- Traitement post-récolte

Prend de plus en plus d'importance (café, thé, canne à sucre, riz, blé, pomme de terre). C'est une source d'emploi non-agricole en milieu rural mais il faut veiller à ne pas polluer l'environnement par l'émission de résidus peu dégradables (ce genre de pollution est observé près des usines à café, qui rejettent des mucilages polluant les marais environnants). L'ISAR teste avec succès l'addition de poudre de pomme de terre à la farine de blé pour la panification.

- Villagisation

Les Autorités encouragent fortement son développement, qui facilite l'encadrement des agriculteurs et la vulgarisation. Cette pratique, contraire à l'esprit individualiste traditionnel du paysan rwandais, semble rencontrer un certain succès. Une réorganisation administrative (districts, cellules) permet de bien accompagner ce phénomène et de responsabiliser davantage les populations dans leur développement.

- Investissements

Le retour au pays de nombreux exilés (diaspora) s'est accompagné d'une vague d'investissements privés spectaculaire, à Kigali notamment, mais aussi dans les petits centres urbains, où le commerce s'est fortement développé. Le gouvernement veut éviter la division des propriétés agricoles entre les enfants à chaque génération, pour maintenir des unités de production viables.
Il faut pour cela apporter une éducation appropriée aux jeunes et développer les emplois non agricoles en milieu rural et dans les villes. Beaucoup ont investi dans l'agriculture et l'élevage laitier. Les banques suivent le mouvement, mais difficilement. Pour les petits agriculteurs, des banques populaires ont développé le mini-crédit qui leur permet de participer aussi à ce nouveau développement. L'expatriation des compétences dans la sous-région est aussi considérée comme un moyen de lutter contre le chômage des jeunes.

- Etudes de rentabilité

Elles accompagnent désormais la recherche agronomique et sa vulgarisation pour favoriser l'adoption de nouvelles techniques profitables aux agriculteurs et à la balance financière du pays.

Conclusion

A l'issue de ce bref séjour au Rwanda après 20 ans d'absence, l'impression dominante est la libération d'un dynamisme endogène nouveau, débarrassé des contraintes extérieures souvent paralysantes (colonisation autoritaire ou coopérations extérieures dirigistes, non durables et mal adaptées). La confiance aux initiatives locales appuyées sur les forces vives de la Nation et des investissements propres ou extérieurs, non contraignants s'impose, à condition qu'elle soit soutenue par des initiatives politiques favorables, efficaces et durables, respectueuses des droits de l'homme et des règles démocratiques de base. Après avoir tant souffert il semble que le Rwanda est sur la voie d'un développement économique inespéré. Un chemin considérable a déjà été parcouru. ■



Rwanda Cultures à flanc de collines. © F Devaux 1987.



Vie des associations



Calendrier des avtivités en 2018

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt												
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	10 G	4 AF	7 F	4 F	6 B	29 F	4 V 21 E	5 P	5 F	3 F	7 F 11 E 15 E	5T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			3 AW			2 B			8J	18 J		1ou 8 N
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94	13 P	13 M 25 P	25 AB	21 P 29 L		9 J			1 E	7 L	11 E	16 D
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0477 75 61 49	22 M 28 AB			19 M 29 L			15 E			7 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be										6 BN		
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50	10 G		22 G			16 AW				28 B		
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		14 M	17 AW		9 M	17 E				17 M		
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				16 A								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	9 G 16 C	20 B	5 A 27 C	24 C	24 C 25 L	9 P		7 L Q	P 11 C	P 15 J	16 C	P
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069					12 AB							
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - België-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr				27 AMG								
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	20 D		10 B			16 E				6 B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be			10 A									
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15				21 J								
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	9 O 13 K 23 O	6 O 20 O	4 O 15 K 18 O	1 O 12 K 15 O 29 O		31 O	14 O 28 O	9 K 12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	7 O 11 K 21 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be						30 J		25 J		19 K		23 N
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/		17 P	4 AP	22 PQ	27 PQ			5 JV		21 PQ	24 P	
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33	10 G					16 AGW 30 Q				28 B		
OMMEGANG (asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com) 02 759 98 95	23 M			7 E 17 M 26 AW	18 E	23 V	15 E 27 M 21 E			23 M	11 E 15 E 23 J	11 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises au Portugal)						9 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93							25 J					
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)	21 I					15 P						16 W
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			17 AW		26 G						24 BP	
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)												
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				16 A								
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be						21 M & A						
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31				14 AW								

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir/de l'amitié, hommage. **F** = gastronomie. **G** = vœux, réception, cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique, promenade. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

Brève histoire des cercles



URCB

L'Union royale des Congolais de Belgique, URCB en sigle, fondée en 1919 par des Congolais résidant en Belgique, peut se parer de l'honneur d'être parmi les plus anciens cercles d'inspiration belgo-congolaise du pays. C'est de toute évidence le cercle qui par vocation a fédéré le plus grand nombre de Congolais, depuis près de cent ans. Hélas, comme les Congolais sont rares dans les cercles fondés par les Belges, les Belges sont rares à l'URCB. Il y aurait là matière à réflexion, mais celle-ci serait hors de propos, car dans ce nouveau numéro de brève histoire le but de la revue est simplement d'esquisser l'historique des cercles encore debout.

PAR FERNAND HESSEL

L'origine exacte de l'URCB ne prête nullement à confusion. Les statuts, relatifs à L'Union congolaise de Belgique, siégeant à Bruxelles (lesquels ne sont publiés au Moniteur qu'en 1937 pour cause de guerre), datant du 2 janvier 1919, sont indiscutables. Une ambiguïté naît cependant de la présence en Belgique d'une autre Union congolaise (voir G. Brosens, Congo aan den Yser, Manteau, 2013), définie comme Société de secours et de développement moral et intellectuel de la Race congolaise, fondée par les Noirs du Congo belge, le 30 août 1919, par Paul Panda Farnana. Celle-ci réunit plutôt les anciens combattants de la Grande Guerre, parmi lesquels figure Léon De Cassa, seul nom que l'on retrouve dans les deux associations. Force est d'accepter qu'il y avait en 1919, à Bruxelles, deux associations, poursuivant les mêmes objectifs. La seconde, qui aura maille à partir avec la sécurité belge pour suspicion de collusion avec les communistes, finira sans doute par se dissoudre.

Les fondateurs qui signent les statuts du 2 janvier 1919 ont pour nom, date et lieu de naissance, emploi et fonction au sein du comité fondateur :

1. Jules Jambo, né à Coquilhatville en 1893, huissier, président ;
2. Léon De Cassa, né à Boma en 1897, huissier (ancien combattant de la Grande Guerre), vice-président ;
3. Honoré Mongay, né à Likata en 1903, messager, secrétaire ;
4. Octave Djoni, né à Lukunga en 1894, commerçant, trésorier ;
5. Léon Kombe, né à Monga en 1889, chauffeur, conseiller ;
6. Louis-Imbanda Yoka, né à Coquilhatville en 1897, huissier, directeur des fêtes ;
7. Joseph Honi, né à Lisala en 1898, chauffeur, commissaire ;
8. Joseph Kongolo, né à Mukende en 1901, chauffeur, rapporteur.


Dépôt d'une gerbe par les membres du comité de l'URCB en hommage aux héros de la guerre. Photo C. Ilunga

Les objectifs poursuivis par l'union sont "(1) de maintenir des liens entre les natifs du Congo belge habitant la Belgique ou le Congo belge, et (2) d'accorder du secours aux membres effectifs nécessiteux, de l'aide aux membres effectifs qui font des études ou l'apprentissage d'un métier ou se livrent à un commerce."

L'association deviendra royale en 1955. Parmi les premiers membres, en sus des Congolais sortis vivants des tranchées de l'Yser où ils étaient partis se battre à l'appel d'Albert Ier, il y eut ceux qui avaient accompagné leur patron revenu au pays après l'armistice. Les premiers sans-papier en quelque sorte, mais qui réussirent à prendre racine dans la métropole, sans grande complication. En 1960, sous l'impulsion du Roi Baudouin, le gouvernement belge laissa aux Congolais le choix entre acquérir la nationalité belge et le retour au pays. La quasi-totalité opta pour la nationalité belge.

Les statuts du 21 août 1937, tels que modifiés par la suite, seront annulés et remplacés (Moniteur du 10 juin

Brève histoire des cercles

2008) par des statuts aux objectifs nettement plus explicites et moins exclusivement sociaux : « promouvoir l'entraide…, mettre en œuvre des procédures et des moyens d'accueil en Belgique pour des Congolais…, promouvoir la solidarité entre tous les membres de la diaspora congolaise pour élaborer des projets d'insertion par le travail, les études et la création d'entreprises…, servir d'interface entre la Belgique et le Congo en matière de prise en charge, encadrement et défense des intérêts des ressortissants congolais en Belgique.»
Le siège est alors fixé à la place Guido Gezelle, 26, à Ganshoren où il est encore aujourd'hui et où se prépare le centième anniversaire.
Depuis la modification statutaire du 25 février 2014, le conseil d'administration se compose de Cécile Ilunga, présidente, Bertrand Claude, Ohakambia Koko, Damien Tita, Nkadama Mbungu, Claude Lambert, Mulume Tshitenge et Ntalaja-Kabanza Tshimanga Kompany .
Prétendre que l'URCB a été à l'abri de tout soubresaut serait bien sûr exagéré. Sur un temps aussi long, les querelles intestines et les tentatives de manipulations n'ont pas manqué. Dans bien des cercles tenus par des Belges ce ne fut pas bien différent. Tout ça n'empêcha pas l'URCB de devenir centenaire. Des hommes de bonne volonté réussirent à redresser la barre à chaque coup de tabac et à permettre à l'association de remplir son rôle : Etienne Mavakala, Joseph Alua, David Ndaku, Albert Bolokula, Louis Bandazua, Raphaël Bodo, accompagnés de beaucoup d'autres, aux postes de président, de vice-président, de secrétaire, de trésorier, de directeur des fêtes ou de commissaire.

Hommes de bonne volonté est à prendre ici dans son sens masculin du terme, on y dénombre en effet très peu de femmes. Mais l'arrivée en 1962 de Cécile Ilunga, épouse d'un Belge du Katanga, mère de huit enfants va mettre la femme en pleine lumière, en prenant en de mains solides et volontaires les rênes de l'URCB en 1999.

L'URCB a toujours eu pignon sur rue. C'est ainsi qu'elle eut le plaisir et l'honneur d'accueillir MM. Bomboko, Kamitatu, Kasavubu, Lumumba, le Mwami de l'Urundi, André Ryckmans, Léopold Sedar Senghor …, qui tous signèrent le livre d'or.
Aujourd'hui le nombre de membres ne dépasse guère la trentaine de cotisants. Les cercles n'ont plus la cote et les milliers de Congolais de Belgique n'ont plus les mêmes raisons de frapper à la porte de l'association.
L'URCB s'est muée progressivement en association de combat pour la paix, pour l'égalité des chances au plan de l'éducation, pour l'intégration des métis, pour l'égalité entre les hommes et les femmes, pour la défense de l'honneur des Congolais, pour l'harmonisation des relations entre la communauté autochtone et la communauté immigrée. Il est manifeste que les femmes congolaises ont réussi à s'affirmer au sein de l'Union, sous la houlette de sa présidente.



Femme d'exception, Cécile Ilunga, que l'on voit fréquenter aujourd'hui diverses associations d'origine coloniale, reçut en 2016 le titre prestigieux de Femme de paix. Elle ne manqua pas de dédicacer celui-ci « à ses 8 enfants, à sa marraine Yvette Makilutila , fondatrice de l'asbl La Zaïroise et ses sœurs (voir l'article in n° 46, page 44, rédigé à l'occasion de la Journée de la Congolaise de 2018, et de la parution de l'excellent livre Les femmes de la diaspora congolaise de Belgique s'expriment, en français et en néerlandais), à toutes les femmes du monde qui se battent pour donner une éducation à leurs enfants avec tout leur amour, à nos enfants qui seront les dirigeants de demain »

Cette dédicace résume parfaitement l'esprit qui inspire l'URCB, en tous points conforme aux statuts sur lesquels elle se fonde. L'Union s'engage à construire des ponts entre les communautés, en s'investissant pour les réfugiés, les sans-papiers, les pauvres, les femmes, les enfants. Ses mots d'ordre restent, comme à l'origine du mouvement : Fraternité et Solidarité. ■



Le temps des ONG

En matière de contribution au développement des pays qui nous sont proches, par notre passé commun et par les 110.000 afro-descendants (Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais comme les appelle la Fondation Roi Baudouin) présents sur le sol belge, le temps ne s'est pas arrêté.

PAR FERNAND HESSEL

Si à l'époque coloniale, au sens plénier du terme, EIC et Congo belge réunis, le développement des pays était par essence le fait du gouvernement métropolitain, après l'indépendance la contribution au développement s'est faite d'abord par le biais de la coopération bilatérale directe. Des commissions mixtes étaient organisées, les secteurs d'intervention étaient définis d'un commun accord et les interventions étaient régies par des arrangements particuliers.

Sur le terrain un bataillon de coopérants, régis par un statut propre, était chargé de la mise en œuvre des projets. Progressivement, à mesure que la contribution au développement passa de la simple assistance à la coopération, la direction des projets fut partagée entre les deux parties. Des voix s'élevèrent même dans le camp des bénéficiaires pour que le budget de la coopération se mue en simple aide financière, laissant aux Africains eux-mêmes la charge d'affecter celle-ci aux secteurs en souffrance. L'adhésion des bailleurs bilatéraux fut plutôt timide.

Même si avec les années le nombre de coopérants alla diminuant, l'administration de ceux-ci resta largement aux mains du bailleur, par l'entremise des sections de coopération sur le terrain. A cette contrainte s'ajouta celle de l'enveloppe salariale des coopérants, qui par l'accumulation des avantages acquis ne fit que s'alourdir. Tant et si bien que l'Etat belge, constatant la montée en puissance politique des organisations non gouvernementales, prit la décision d'insérer de plus en plus d'ONG, en ce inclus les universités. L'enveloppe bilatérale affectée à la coopération directe diminua au bénéfice de celle réservée à la coopération indirecte. L'évolution se fit encore plus nette en période de tension politique, comme au Congo entre 1990 et 2000.

Pour ne pas être en porte-à-faux par rapport à cette évolution, les revues partenaires estiment que le temps est venu d'accorder davantage de place aux actions des ONG, prioritairement celles qui ont pignon sur rue dans le territoire couvert par les revues respectives. Ainsi à partir du présent numéro les pages propres à chacune des trois associations partenaires de MDC&RU s'ouvriront davantage aux réalisations de la coopération indirecte (voir à titre d'exemple la revue Contacts de l'ASAOM, pages 42 & 43, Villages sans eau).

Comme la rédaction ne peut être au courant de tout, il appartient à nos lecteurs de porter à la connaissance de la cellule rédactionnelle de leur revue les actions de coopération menées par des gens de leur cru. Et mieux encore de contacter ceux-ci pour qu'ensemble ils écrivent une page ou deux sur la contribution au développement au sein des trois pays subsahariens concernés. Il suffit pour cela de mettre en avant l'objectif du projet, de décrire son contenu, d'esquisser la stratégie développée, de préciser le budget, d'évoquer les difficultés rencontrées… Ce sera un pas en avant, profitable à tous nos lecteurs, dans le sens de la communication sur le vécu au quotidien des Belges en Afrique centrale. ■



07.09.11 - Kananga. Photo Hessel

PROGRAMME 2018

(Pour les modalités de communication et de réservation, voir page 50)

07.10.18 : Déjeuner d'automne, en jumelage avec l'ASAOM, à la Pitchounette à Tiège (35€), à 12h00
11.11.18 : Journée du Souvenir – dépôt d'une gerbe au monument de Cointe - déjeuner aux Waides
16.12.18 : Banquet de Bonana aux Waides – trois menus – tombola

Arts martiaux au Katanga

Durant les premières années du Congo Indépendant les jeunes expatriés formaient volontiers des clubs au sein desquels ils s'adonnaient à leurs divertissements préférés, sans la moindre ségrégation. Le Katanga a fortiori ne faisait pas exception.

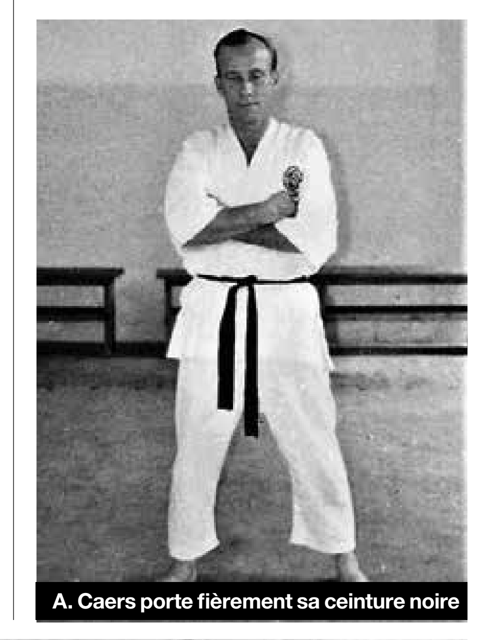
PAR LOUIS DESPAS

A l'aube des années 60, si le judo connaissait un engouement croissant auprès des sportifs et des amateurs belges, le jiu-jitsu par contre, antérieur et précurseur du judo ainsi que des disciplines qui ont vu le jour dans les décennies qui ont suivi, était un art de combat et de défense largement moins répandu et pratiqué dans notre pays.

Cet art martial créé et développé par les samouraïs durant la période féodale au Japon, en proie à des guerres perpétuelles entre clans et avec leurs puissants voisins asiatiques, développa la maîtrise du combat d'une manière particulièrement efficace, surtout en ce qui concerne le corps à corps et le combat rapproché.

C'est une méthode nipponne de contrôle du corps consistant à la fois en un système d'entraînement physique et un art de se défendre à mains nues, sans utiliser la moindre arme, de façon très rapide et efficace, développant les aptitudes à répondre à toute agression.

Au début des années 60, à Elisabethville, devenue capitale de l'Etat indépendant du Katanga, Arthur Caers, sujet anversois travaillant pour TABACONGO (Belga), obtint de sa société la disposition d'un vaste hangar désaffecté où l'on entreposait autrefois les ballots de tabac acheminés par rail, dans le quartier industriel au sud-est de la capitale du cuivre. Il y aménagea un super tatami et, ceinture noire de jiu-jitsu, créa son propre club, le CAERS AKIJAMA KWAI qui regroupa rapidement une vingtaine d'adhérents. A raison de 2 fois 2 heures par semaine, ces derniers se perfectionnaient aux techniques de self-défense et de combat. Les exercices gagnaient en efficacité et en complexité au fur et à mesure que l'on progressait en passant progressivement de la ceinture blanche à la ceinture jaune, orange, verte, bleue et marron pour décrocher en finale la ceinture noire, elle-même répartie en degrés de qualification (dan). La première heure était consacrée à la préparation physique et comprenait 33 types d'exercices d'échauffement. Après 15 minutes de relaxation, l'heure suivante les familiarisait aux différentes techniques de lutte au corps à corps : agression, bloquée net par une parade immédiate et suivie d'une riposte instantanée neutralisant l'agresseur. Chutes, cumulets, sauts périlleux, sur tatami ou sur le béton de la salle, étranglements, attaques au coup de poing, au couteau, à la matraque, projections, clés, atémis (sans toutefois aller à l'aboutissement de la riposte), le tout s'enchaînait sans discontinuer durant un tour de cadran de montre et sous l'œil attentif du maître. Fatigués, ruisselant de sueur, mais complètement décontractés, tous se positionnaient en carré autour du tatami, entourant le professeur, et se saluaient en s'inclinant en avant, comme le faisaient les samouraïs au pays du Soleil levant. ■



A. Caers porte fièrement sa ceinture noire



Les membres du club Caers Akijama Kwai

Fête de l'amitié

La fête de l'amitié entre membres de l'ARAAOM et invités se déroula le 1er septembre 2018 dans un cadre parfaitement congolais, à l'enseigne bien connue de La Paillote africaine, ce qui ne fit qu'ajouter du piment à la moambe.

PAR FERNAND HESSEL

Le soleil attendait les amis de l'ARAAOM sur les hauteurs de Huy, de même que le sourire de Wivine et la disponibilité de son compagnon, si bien que la première halte se fit en terrasse, le temps de prendre un remontant, pendant que mijotaient moambe et poisson dans la cuisine et que le buffet se garnisse. Le grand air, et aussi un peu les senteurs des vignes toutes proches, loin de la fumée des cheminées de refroidissement de la centrale de Tihange, ne tarda pas à amener l'ambiance dans le groupe fort de deux douzaines de convives. Mais l'appel de la moambe fut le plus fort et le groupe ne tarda pas à gagner le restaurant. Et l'ambiance redoubla en intensité.L'instauration d'une fête de l'amitié est nouvelle. L'idée est alléchante, car le nombre de membres de l'ARAAOM dépasse tout juste la cinquantaine. Il y a dans cette réduction progressive du nombre d'adhérents à la mémoire de l'aventure africaine des Liégeois quelque chose d'interpelant. Il est certain que dans Liège et son hinterland, sans compter Spa qui draine les anciens de Spa et environs, les survivants de la grande aventure coloniale et postcoloniale sont beaucoup plus nombreux. Il nous faut nous demander pourquoi la majorité se désintéresse du cercle qui a pour vocation de les réunir de temps à autre.

Et ne parlons même pas des Congolais, qui ont partagé la même aventure, quasi complètement absents, en dehors de notre vaillant Jo Bay qui fait ce qu'il peut pour assurer tout seul le lien physique avec l'Afrique. Car dans ce dernier domaine la question mérite également d'être posée. Les Belges ont-ils manqué d'ouverture ? Les Congolais ne tiennent-ils pas à s'intégrer ? La problématique, pourtant fondamentale pour l'avenir de nos deux communautés, n'est pas propre à Liège. Tout récemment le bourgmestre de Vielsalm, qui est aussi membre du CRAA, invita le cercle des Ardennes à jeter un pont en direction des Afro-descendants de sa commune. Beau challenge pour le CRAA, qu'il serait peut-être utile de tenter à l'ARAAOM. Si l'on ne fait rien, nos cercles vieillissants vont fatalement se refermer sur eux-mêmes puis disparaître, sans avoir tenté de se transformer en cercles d'amis de l'Afrique centrale, qui nous fut si chère, aussi bien avant qu'après 1960. Il serait dommage que la tradition des retrouvailles se perde plutôt qu'elle ne se renforce. ■









© Photos Fernand Hessel

Adieu Joseph Hubaut

Notre vaillant Joseph, grand sportif sur le terrain de golf de Spa, mais aussi compagnon fidèle des assises du cercle spadois, nous a quittés pour toujours le 21 juin 2018, à 92 ans. Les dernières années il avait été contraint au repos, si bien que le cercle s'était quelque peu habitué à son éloignement, mais son départ pour l'autre rive est ressenti avec douleur par tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer.

L'enterrement fut d'autant plus triste que la mort de Joseph fut, par une fatalité peu commune, suivie à quelques heures près par la mort de sa sœur, également ancienne du Congo, si bien qu'il y eut deux cercueils côte à côte dans la chambre mortuaire.

Le drapeau spadois s'inclina tristement vers les défunts. Et l'Amicale ne manqua pas de présenter ses condoléances émues aux familles éprouvées.

Les gerbes, dont celle de l'ASAOM, inondaient littéralement la pièce, disant chacune à sa manière toute l'admiration qu'elles avaient pour les défunts.

Marie-Thérèse, la veuve du défunt et membre jusqu'ici de l'ASAOM, sait qu'elle peut compter sur l'Amicale pour perpétuer le bon souvenir de son mari. ■





© Photos Fernand Hessel

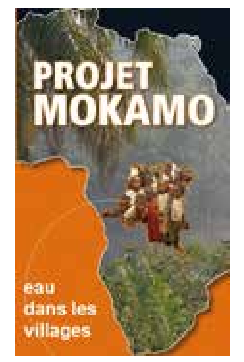
Rencontre amicale

Nous ne fûmes qu'une quinzaine à fêter la journée, et encore moins à déposer une gerbe au pied du monument du souvenir implanté dans le parc spadois. Il est vrai que l'Amicale, forte de plus de cent cotisants, compte beaucoup de membres extérieurs à la ville de Spa, qui préfèrent laisser la journée au noyau dur. Le drapeau de Spa et celui de Liège étaient présents dans le chœur pour la messe. Le curé, Congolais de souche, adressa quelques paroles, aussi habiles qu'aimables, aux fidèles et en particulier aux membres de l'ASAOM. Sa connaissance de la problématique qui affecte les anciens d'outre-mer, qui ont l'impression que les Belges sont de plus en plus nombreux à les oublier, était manifeste.

Le président du cercle namurois (CRNAA) accompagné d'un administrateur nous fit l'honneur de participer à la rencontre amicale. ■



© Photo Fernand Hessel



Villages sans eau !

Le Congo dispose d'un réseau hydraulique gigantesque, avec son fleuve qui traverse tout le pays, alimenté par d'innombrables affluents, et pourtant il y a des villages entiers qui n'ont pas accès à l'eau. A Verviers des hommes de bonne volonté ont résolu d'aider à ouvrir les vannes pour bon nombre d'entre eux. Le Dr Hubert Demolin raconte leur histoire.

PAR HUBERT DEMOLIN

Le projet Mokamo Eau dans les villages, qu'il m'incombe de coordonner, a débuté il y a 3 ans dans la foulée de la réhabilitation de l'hôpital de Mokamo au cœur de la province du Kwilu, à 500 km à l'est de Kinshasa, en pleine brousse. Une région peuplée et enclavée, qui est aussi très pauvre. Ce projet d'origine verviétoise entrepris par le Groupe Mokamo eau dans les villages se concrétise en partenariat avec l'ASBL bruxelloise Oasis N'Djili, l'ASBL belge Ingénieurs sans frontières et l'ONG congolaise ADIR-Congo.

L'équipe du projet, conseillée par Jean-Luc Mouzon, ancien responsable des projets eau en RDC pour la coopération belge puis européenne et allemande, s'est élargie à Jean-Louis Cornet, hydrogéologue consultant chez Inbev, Paul Hennen, ingénieur hydraulicien pensionné de la Sodraep, et Paul Van Damme, ingénieur agronome spécialisé en hydraulique rurale, vice-président d'Ingénieurs sans frontières.

Ses objectifs sont de fournir une eau potable de proximité aux 8.000 habitants des villages de Mokamo, casser la corvée eau imposée aux mamans et aux fillettes, diminuer l'incidence des maladies hydriques, promouvoir l'hygiène et l'assainissement, offrir un travail à quelques dizaines de villageois et amorcer un développement local.

La solution retenue consiste en un mini-réseau d'adduction d'eau à partir d'un captage de sources et d'un pompage solaire, capable de distribuer 12 l/j à chacun des 8.000 habitants soit 100 m³/j à collecter et à pomper. Un réseau qui doit être autonome et géré par une ASBL locale : l'Asurep de Mokamo (association des usagers de réseau d'eau potable, concept créé par la CTB). Une installation robuste exploitant l'énergie solaire. L'eau sera payante à un coût en adéquation avec le niveau de vie.

Les phases suivantes s'échelonnent de 2016 à fin 2018 : (1) captage et collecte des sources, (2) travaux de génie civil : réservoirs de pied et de tête, conduite de refoulement et locaux techniques, (3) station de pompage, (4) réseau de distribution vers 9 bornes fontaines et local de l'ASUREP, (5) montage de l'ASUREP de Mokamo, (6) volet hygiène et assainissement dans les écoles.


Réservoir de pied et son local technique


Réservoir de tête et aire photovoltaïque


Contrôle de la fontainerie


Fontainerie en place

Le budget est conséquent, dépassant les 300 000 €. Outre nos fonds propres, nous avons bénéficié du soutien de la Fondation Roi Baudouin, du Fonds de solidarité internationale de Vivaqua, de la Ville de Verviers, de la commune de Rixensart et du Rotary International mobilisé par les Rotariens de Verviers. Plusieurs dons de particuliers continuent de parvenir.
Le déroulement du projet s'est fait comme suit :
– En septembre 2016 une mission de prospection a déterminé une zone de captage idéale, au fond d'une galerie forestière, dépassant les 100 m³/j souhaités.
– Nos ingénieurs ont conçu l'installation en concertation avec l'ONG congolaise ADIR-Congo.
– Un premier container a quitté Battice en avril 2017 chargé du matériel de pompage rassemblé par la société Enersol de Battice, de l'outillage, de la fontainerie et d'équipements divers. Via Anvers et Matadi, puis Kinshasa, il a été acheminé ensuite à Mokamo avec l'appui d'Outils sans frontières Eupen et l'aide de l'Ambassade de l'Ordre de Malte en RDC.
– Soucieux d'utiliser du matériel durable, nos ingénieurs ont commandé la conduite de refoulement en polyéthylène et les 5 km de PVC du réseau de distribution en Côte d'Ivoire. Le container de PE a été acheminé d'Abidjan à Mokamo en 2017 et celui de PVC est arrivé sur chantier en juillet dernier.
– Le captage de sources et la conduite de refoulement ont été confiés à Ingénieurs sans frontières et réalisés en août 2017.
– Les travaux de génie civil ont été confiés à ADIR-Congo et réalisés en deux missions successives en 2017 et 2018 : réservoir de pied, réservoirs de tête, locaux techniques sont terminés.
– Le réseau de distribution et ses 9 bornes fontaines confiés à ADIR-Congo sont en cours de réalisation.
– La station de pompage confiée à Enersol Battice devrait être installée en octobre 2018.
– La mise en route du réseau devrait avoir lieu dans la foulée de l'intervention d'Enersol.
– Un important volet hygiène et assainissement complète l'adduction d'eau. Il est centré sur les nombreuses écoles de Mokamo : formation d'animateurs, cours d'hygiène et construction de toilettes sèches dans chaque établissement. Plusieurs rencontres entre animateurs nord et animateurs sud ont eu lieu et d'autres rencontres sont prévues.
– Le montage de l'Asurep, pris en charge par deux cadres d'ADIR, échelonné sur 2 ans, est en bonne voie d'exécution. Ces deux derniers points sont essentiels si on veut parvenir à pérenniser l'installation.
L'inauguration du projet offrira une bonne occasion de faire le point. La revue ne manquera pas d'en faire écho.
Photos extraites de la photothèque du projet. ■


Déchargement du container de PVC

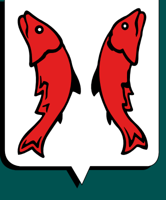

Acheminement des matériaux


Classe rudimentaire


Toilette actuelle insalubre


Construction de dalles de toilette

© Photos Hubert Demolin


VIELSALM

NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes





N° 175

Journée du Souvenir

Fidèle à la tradition, le cercle s'est souvenu des membres qui ont donné leur vie pour le développement de l'Afrique centrale.

PAR FERNAND HESSEL

Tandis que le petit-fils du plus illustre des pionniers de Vielsalm actionnait la cloche, le président déposa la gerbe de la reconnaissance au pied du mémorial salmien, tout fraîchement réhabilité, à l'initiative de la commune. Une vingtaine de membres avaient tenu à marquer la cérémonie de leur présence. Ainsi se perpétue non seulement le souvenir des anciens, mais aussi la communauté d'esprit qui existe entre les Belges qui ont voué leur vie à l'Afrique, les morts et les vivants.

Ensuite, conformément au rituel, les participants, rejoints par quelques amis, se dirigèrent vers le restaurant retenu par le conseil d'administration. Cette année, celui-ci a renoué avec une tradition abandonnée depuis quelques années, en conviant les membres au Val d'Hébron, où la cuisine n'a rien à envier à celle servie au chef-lieu, ni du reste le service.

Comme la famille des anciens lentement se dépeuple, le président dans son laïus ne manqua pas d'appeler à se serrer les coudes ; particulièrement en 2019 où le CRAA fêtera le 90e anniversaire de sa fondation. Le nombre de vingt-quatre convives sur les quarante-deux que compte encore l'association est certes encourageant. Mais le nonantième anniversaire réclamera une participation encore plus massive. Il ne faut pas trop compter sur les générations montantes, l'Afrique est loin d'être leur première préoccupation. Et que l'on ne s'y trompe pas, ce lent oubli chez les jeunes n'est pas dû à l'absence d'un programme scolaire adéquat, mais à un désintérêt pour tout ce qui n'est pas à la mode. Internet et les médias ne manquent pas de combler largement les lacunes de l'école. L'origine du mal est donc ailleurs.

Une nouvelle fois il fut rappelé que le temps était venu de s'associer avec les cercles voisins et amis (ARAAOM, ASAOM, RCLAGL...) pour donner à nos activités culturelles, festives et autres, une plus grande résonance. Et par la même occasion accroître le champ des échanges. Dans ce domaine également la créativité et l'initiative de chacun sont fortement sollicités. ■









© Photos Fernand Hessel

Appel aux post-coloniaux

L'association Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, dont le CRAA est partenaire, a enregistré plus de 300 témoignages de la part de ses membres propres. Rien de semblable n'a été fait au sein des associations partenaires, en tous cas de manière aussi systématique.

PAR FERNAND HESSEL

Il est fort probable qu'à l'époque du lancement de l'association spécialement chargée de préserver la mémoire du Congo, particulièrement de ses étapes coloniales (EIC et Congo belge), un appel ait été fait aux associations francophones de tout le pays pour mobiliser leurs membres à raconter leurs souvenirs, à commencer par les plus anciens. Il est difficile aujourd'hui d'établir quelle est la part des associations dans la constitution de l'abondant corps de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi.

Dans les archives de l'ARAAOM il y a une trace qui prouve que cet appel a bien existé. Au bas de la reproduction que le Tam-Tam fait de l'article que M.-M. Arnold consacre à la première AG de MDC, tenue au MRAC à Tervuren le 7 avril 2003, et où il est fait état des premiers enregistrements, l'on peut lire : “PS : Afin que Liège soit aussi présent dans ce magnifique travail, notre ARAAOM se propose d'organiser une réunion d'enregistrement dans le courant du troisième trimestre.”

Si Liège a réagi de pareille manière, il est fort à parier que les autres cercles, plus solidaires qu'aujourd'hui, aient réagi de la même manière. Les cercles à l'époque travaillaient beaucoup plus en concertation. Il est vrai que les ardeurs des premiers temps se sont sans aucun doute calmées. Les enregistrements ne tiennent plus le même rythme. Et beaucoup plus inquiétant, il y a de moins en moins de témoins pour parler de leur passé colonial. MDC a bien sûr depuis 2003 élargi sa vidéothèque. La quasi-totalité des témoignages viennent d'ailleurs d'expatriés qui ont travaillé à cheval sur la colonie et la post-colonie. Mais aujourd'hui il n'est plus temps d'hésiter, il faut ouvrir l'accès à la vidéothèque mémorielle aux post-coloniaux, à ceux qui n'ont pas connu l'ère coloniale, les coopérants nationaux et internationaux, les entrepreneurs et les agents de sociétés... Les premiers enregistrements ont eu lieu (Jean-Paul Rousseau, Fernand Hessel...), mais le moins que l'on puisse dire est que les candidats à l'interview sur leur passé africain ne se pressent pas aux portillons.

2010 Tableau signé Juika, mis en vente pour le cinquantenaire à Kinshasa

C'est pourquoi, par le biais de cette page ardennaise, un appel pressant est fait à tous ceux qui ont à cœur que la mémoire de leurs années d'Afrique ne se perde, de se faire connaître. Tous les canaux leur sont ouverts : le site www.memoiresducongo.be, Facebook, de même que la rédaction en chef de la présente revue fernandhessel@skynet.be qui se fera un plaisir de transmettre les candidatures. L'appel se fait pressant parce qu'il est manifeste que l'enthousiasme à parler de leur passé est nettement moins présent chez les post-coloniaux que chez les coloniaux. Il s'agit pourtant des mêmes pays et du même effort de développement de ceux-ci. Il ne faut pas que la mémoire se perde de l'une comme de l'autre période.

Pour attiser cet enthousiasme, il est demandé qu'une cellule soit chargée au sein de chaque conseil d'administration de persuader les membres du service éminent qu'ils rendent au développement des pays d'Afrique centrale qui sont chers à la Belgique, en témoignant.

Car l'urgence commence aussi petit à petit à se manifester pour ceux qui ont fait carrière au Congo, au Rwanda et au Burundi, entre 1960 et 2000. ■

Le Mohikaan nous parle

Il est bon que chaque cercle manifeste de l'intérêt pour ce que font les autres cercles, au sud comme au nord du pays, afin de mieux se positionner sur le tableau des cercles encore debout, et surtout afin de glaner un maximum d'idées pour dynamiser son propre cercle.

PAR FERNAND HESSEL

Au vu de la disparition progressive de leurs cercles issus de la colonisation, la Flandre, grâce à l'initiative de quelques irréductibles, a opté pour une solution collective, en rassemblant en un lieu les coloniaux et leurs descendants. Ainsi en Flandre occidentale, Bob van Hee (ancien du Kasaï) et sa toute petite équipe, concocte un programme varié à Ostende ; et en Flandre orientale, Gisèle De Weireld (ancienne d'Albertville), toute seule aux commandes, réunit les Mohicans, comme ils se nomment, à De Pinte, au domaine Begonia. Ce 25 août, près de 150 convives ont évoqué leurs souvenirs d'hier et leurs rhumatismes d'aujourd'hui, dans une ambiance fraternelle. A voir l'ambiance, on réalise que l'Afrique noire a créé des liens solides, qui échappent aux effets isolationnistes d'Internet et ses avatars qui ont pour nom Smartphone et autres. La journée à de Pinte fut une fois de plus une réussite, avec cette année un supplément culturel de haute facture. Appel fut fait à la chorale Cantemus, née sur les rives du Congo à Kinshasa en 1970, et perpétuée en Belgique après sa dislocation lors des pillages de 1991, sous l'impulsion de son fondateur Rik Meyers. Habile initiative pour magnifier une rencontre, dont la seule musique tient généralement en des bruits de couverts et des conversations à bâtons rompus, plus ou moins vives. L'exercice a cependant ses limites, car les convives se sont surtout déplacés pour retrouver des amis, et non pour assister à une prestation musicale, aussi talentueuse fût-elle. Ainsi le silence indispensable à une parfaite audition connut des ratés. Et dans l'après-midi où la chorale se lança dans des chansons populaires, on ne peut pas dire que la participation de la salle fut unanime.

Cela dit les retrouvailles furent une fois de plus une réussite. Gisèle, au cœur toujours vaste, mais aussi marquée par la fatigue engendrée par la préparation d'une rencontre d'une telle envergure, plaida une fois de plus pour l'amitié qu'il importe de perpétuer au sein du groupe des anciens d'Afrique. Afin que la beauté de l'aventure tropicale ne se ternisse, surtout en ces temps peu propices à la pérennisation de la mémoire.

L'extraordinaire dans ces retrouvailles est qu'après autant de rencontres, on se découvre encore des compagnons d'aventures pour la première fois depuis le retour d'Afrique. L'ordinaire hélas est de constater que certains manquent à l'appel, pour cause d'invalidité, et pire encore, d'adieu définitif. ■











© Photos Fernand Hessel







De l'Albertville à l'Arlequin

Le RCLAGL complète, bulletin après bulletin, la galerie de portraits de ses membres. Cette fois c'est un maître queux qui est à l'honneur.

PAR ROLAND KIRSCH

Jean Destombes, restaurateur connu et reconnu dans la province de Luxembourg, a rapporté, seulement en 2018, alors que pourtant il gère son restaurant gastronomique L'Arlequin (6, place Léopold, à Arlon) depuis plus de 30 ans, son aventure maritime le long des côtes africaines, à la fin de 1968.
Jean, avec son épouse Paulette et sa chef de salle Blandine, a toujours accueilli dans son prestigieux établissement arlonais, avec beaucoup d'amitié, les clients ayant séjourné au Congo, et particulièrement les membres du cercle.

Il a été d'ailleurs honoré récemment par les autorités communales pour sa qualité d'accueil et reçut à cette occasion la distinction de "Chevalier du Haut de la Ville d'Arlon".
Lui-même a rencontré l'Afrique de manière inattendue. Issu d'une famille nombreuse, après avoir été diplômé de l'Ecole hôtelière de Namur, avec médaille d'argent, Jean, né en 1947 à Haulchin (Hainaut), décide via un engagement à la CMB (Compagnie Maritime Belge) d'accomplir un tour du monde. C'est ainsi qu'il s'embarque, à tort ou à raison, six mois après la fin de ses études, à bord de l'Albertville au départ d'Anvers, comme simple cuisinier, à destination de Matadi et de Lobito (Angola), premières étapes de son tour du monde.



Jean Descombes devant les fourneaux de l'Albertville en 1968

Ses compétences ne tardent pas à retenir l'attention. De simple cuisinier au départ, Jean, à 21 ans, devient dès les premiers jours de la traversée, responsable de l'ensemble des cuisines du navire, à la demande expresse du Commandant Brasseur.

La traversée de l'Europe vers l'Afrique, en novembre 1968, fut très mouvementée au propre comme au figuré. La météo était exécrable. Des vents de force 6 ou 7 continus rendirent le voyage périlleux. Tout l'équipage a été malade. Si à Matadi le bateau est arrivé préservé de tout dommage sérieux, la suite s'est révélée plus catastrophique encore. Après l'embarquement du fret dans l'estuaire du fleuve Congo, le navire gagne l'Océan Atlantique.

Un brusque et violent incendie survient à bord. Les balles de caoutchouc brut entreposées dans la cale prennent feu par auto-combustion. Cet incendie endommage gravement les machines. Si l'équipage est parvenu à éteindre le sinistre et à éviter le naufrage, le bateau est devenu ingouvernable. Il fallut le remorquer jusqu'à Lobito. Dans ce port, toujours portugais à la fin des années 60, la réparation des avaries prit plus d'un mois.



Albertville, dernière version



Jean Descombes en majesté dans son restaurant L'Arlequin à Arlon, devant le tableau éponyme du peintre russe Soungoroff

Nécrologie

Le RCLAGL a le pénible devoir d'annoncer à ses lecteurs le décès de deux de ses membres :

– Nicolas Crochet, 84 ans, Tontelange (Attert), en août 2018 ;

– Raymond Closter, 74 ans, Bastogne, en mars 2018.

Il présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le prestigieux Albertville, cher au cœur des Belges habitués de la ligne, ne put regagner Anvers qu'à la fin de l'hiver.

Mais comme souvent à quelque chose malheur est bon, ce fut le moment pour Jean de se spécialiser dans la cuisson des abondantes langoustes locales, seuls mets de prestige financièrement accessibles à tous à l'époque. Jean se rappelle avec nostalgie cet épisode de sa jeunesse. Il regrette seulement les conditions de travail pénibles réservées à l'équipage en grande partie congolais, condamné à travailler dans la salle des machines à des températures dépassant les 60 degrés pour un salaire dérisoire. Il déplore le manque d'humanité de certains cadres européens à l'égard de ce personnel subalterne.

Jean Destombes n'a pas renouvelé son engagement à la CMB, en raison de projets personnels en Belgique. Cependant, conscient des responsabilités prises par notre jeune chef-coq au cours de ce voyage mémorable, le commandant Brasseur s'est rendu à Malonne (Namur), siège du premier restaurant de notre maître, à l'enseigne Le Relais du Roy Louis, pour lui remettre une paire de boutons de manchette au sigle de l'Albertville, en guise de reconnaissance.

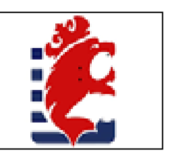
S'il n'a pas à ce jour réalisé son rêve de tour du monde, il le réussit actuellement, indirectement, par l'entremise de son fils Christophe qui, au titre de commandant de bord au sein de la compagnie d'aviation Luxair, sillonne les continents pour lui.

C'est donc avec plaisir qu'il reçoit aujourd'hui à L'Arlequin à Arlon (tel : 063/222830) tous les amis de l'Afrique des Grands Lacs. L'un de ses clients congolais ne manque pas de le taquiner régulièrement en lui commandant à table, clin d'œil à l'appui : "Chef, un petit Blanc, s'il vous plaît !" ■

Photos de l'album familial





ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES

Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétaire : Louis Despas 04 223 10 16
louis.despas@skynet.be
Trésorière : Odette Vieilvoye 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Fêtes : Jo Bay Mwamba 0486 83 88 76, Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Revue Tam-Tam : Fernand Hessel 0496 20 25 70, assisté de Louis Despas, hesselfernand@gmail.com
Siège social : ARAAOM, rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48, odfrançois@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : 59
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278

Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier : Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9, 4900 Spa
087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux
Autres membres : André Voisin (Past-Président et UROME)
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com; 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Nombre de membres au 31.12.17 : 97
Membres d'honneur : Mme N. Bultot, M. et Mme Craenen-Hessel, M. Fischbach-Roegiers, Mme Jaeger-Ansquer, M. M. J. Houssa, M. Huart, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter.
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032

Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres membres : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean
Revue (rédaction, MDC, NLC) et UROME : Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 31.12.17 : 42
Compte : BE35-0016-6073-1037

Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : en démarrage.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

Réalisations internes
- **17.06.18** : Interview de F. Hessel à Sart-lez-Spa
- **29.06.18** : Funérailles de Joseph Hubaut à Spa
- **01.09.18** : ARAAOM Amitié à la Paillote africaine à Huy
- **15.06.18** : RCLAGL Excursion MAN & Paillote africaine
- **18.06.18** : CRAA Souvenir à Vielsalm & Hébronval
- **21.06.18** : UROME CA & AG (ofe & fh)
- **15.07.18** : ASAOM Souvenir

Réalisations externes
- **30.06.18** : MOHIKAAN Dipenda à Ostende (fh)
- **24.07.18** : Réunion du CA de MDC&RU (fh)
- **25.08.18** : CONGO-ZAÏRE-UNIE à De Pinte (fh).

Prévisions
- **07.10.18** : ASAOM + ARAAOM Déjeuner d'automne à Tiège
- **10.10.18** : MDC&RU Réunion du CA à Bruxelles (fh)
- **11.10.18** : AP-KDL Rencontre des Gueules noires. Bois du Cazier
- **19.10.18** : Mohikaan à Ostende
- **11.11.18** : ARAAOM Journée du Souvenir ;
- **08.12.18** : AfricaMuseum à Tervuren - réouverture
- **16.12.18** : ARAAOM Bonana aux Waides
- **16.12.18** : RCLAGL + Amicale Massonet à Arlon
- **23.12.18** : Mohikaan à Ostende.

Dispositions communes aux trois cercles

- Pour les quatre cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC en page 2), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice en cours.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun de MDC que des pages partenaires propres, par des articles en lien avec l'Afrique centrale, relatifs à son vécu ou à son cru, avec illustration (minimum 1 photo par page).
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.



Afrikagetuigenissen

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

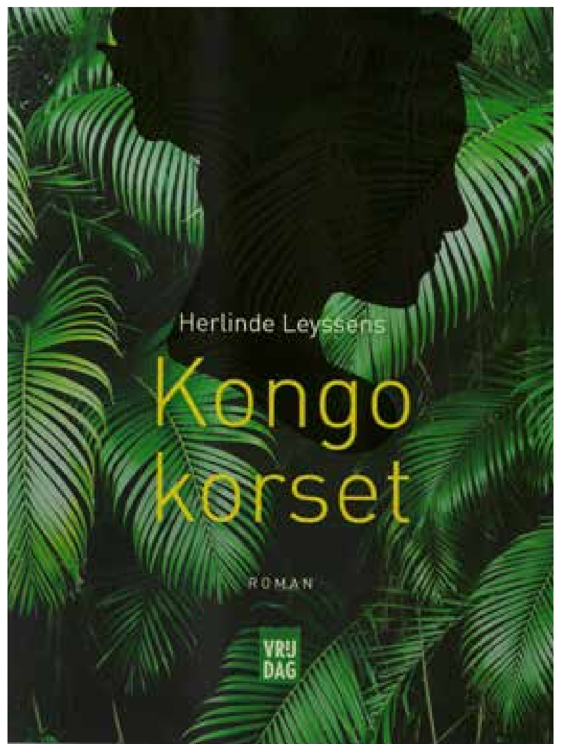
N° 17

Vroege vrouw in Congo

Een originele en frisse verschijning op de boekenmarkt, dat is het recent verschenen boek van Herlinde Leyssens "Kongokorset" (Uitgeverij VRIJDAG, Antwerpen). Zo iets wordt met genoegen bekeken, temeer als het gaat over een onderwerp dat ons van nature nauw aan het hart ligt : de prille jaren van het Belgische avontuur aan de evenaar. Daarbij ontdekken wij meteen de eersteling van een auteur bij wie het schrijven blijkbaar in het bloed zit.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Zij brengt ons het geromanceerde levensverhaal van een zekere Gabrielle Deman, die zij ons voorstelt als de eerste Europese vrouw die – in 1904 – Congo doorreisd heeft. Voor iemand uit de burgerij kan dat wel kloppen, maar vrouwen van religieuze status waren er van veel vroeger, zoals de Zusters van Liefde, die al in1897 van Matadi naar Mikalayi gereisd waren, en dat in een tijd toen de spoorlijn Matadi-Leopoldstad nog maar 10 kilometer lang was, zodat de wakkere nonnen genoodzaakt waren dat traject langs de akelige karavaanroute te doorlopen.



Dan spreken we nog niet van de protestantse zendelingen die wellicht nog heel wat vroeger ter plekke gearriveerd waren.

Deze Gabrielle is niet de eerste de beste : zij stamt om te beginnen uit een select milieu : haar vader, Edmond Deman, is uitgever en animator van een lees- en discussieclub waar heel wat opmerkelijke personages over de vloer komen : Maurice Maeterlinck, Emile Verhaeren, Fernand Khnopff, Theo Van Rysselberghe, Félicien Rops, om er maar enkele te noemen. Daarbij is zijzelf ook een meisje met ambitie : ze wil zich inwijden in de wetenschappen en ook Afrika speelt in haar hoofd.

Een en ander valt in de plooi als op een dag in het kantoor van vader Deman een briljante jonge officier over de drempel komt, ene Albert Sillye, die reeds drie diensttermijnen in Congo-Vrijstaat achter de rug heeft. Het vervolg laat zich raden : onze Gabrielle verliest er meteen het hoofd bij en het komt al snel tot een verloving. Na een korte vrijage moet Albert zijn dienst in Afrika hervatten, wat resulteert in zo'n 300 tedere brieven… die onze auteur weet te ontdekken in het Afrikamuseum te Tervuren.

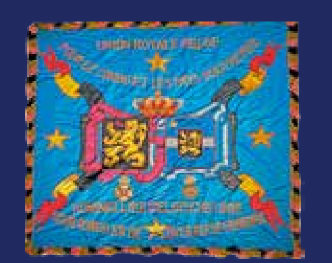
Maar op 2 juni 1904 is het eindelijk zo ver. Die dag verlaat de ss Anversville de kade aan het Steen te Antwerpen : meteen de huwelijksreis van het jonge paar en de aanvang van Gabrielles Congo-avontuur.

Het boek levert ons ettelijke honderden pagina's boeiende lectuur op, waarin de levensomstandigheden in de eerste jaren van de 20ste eeuw, zowel in het Brussels burgerlijk milieu als aan de oevers van de Congostroom op beeldende wijze tot nieuw leven worden gewekt. We houden er wel rekening mee dat we met een geromanceerde biografie te doen hebben, maar we laten ons graag meeslepen door een overvloed aan typische details in het verhaal die niet anders dan authentieke koloniale belevenissen kunnen zijn ■

UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen

N° 13







Les aspects positifs de la colonisation

Le professeur Bruce Gilley de l'Université de Portland (EU) a été frappé d'anathème après la publication de son article "The case for colonialism"(*) dans la revue britannique "Third World Quarterly". Il y plaidait pour une réévaluation historique de la colonisation. L'article fut retiré de la revue après que le rédacteur eut été menacé de violences. Afin d'échapper à une campagne de haine massive dans les médias sociaux, Gilley dut prendre la fuite de Portland avec sa famille. L'auteur présenta des excuses pour son article, excuses qu'il finira par retirer.

Les idées de Gilley à propos de la colonisation

Il plaide pour une réévaluation historique de la colonisation, car il estime que celle-ci a fait beaucoup de bien. Le colonisateur avait bel et bien l'intention de faire du bien. Grâce aux soins de santé qu'il mit en place et à l'augmentation de la production alimentaire, le colonisateur améliora les conditions de vie d'un grand nombre de personnes. Il assurait en outre leur éducation et implantait des infrastructures, connectait les économies locales avec le reste du monde, offrant ainsi aux populations qu'il administrait des possibilités de développement qu'ils n'auraient pu obtenir autrement et, à bien d'autres égards encore une réelle avancée sociale, politique et économique.

L'empire colonial britannique a fait plus pour combattre la pauvreté que la totalité des aides au développement mises en place après la décolonisation. Le professeur Gilley préconise de réintroduire dans le tiers monde, en particulier en Afrique, les bonnes méthodes qu'y appliquait autrefois l'administration coloniale. La communauté internationale devrait redécouvrir "la boîte à outils coloniale" et la lancer à l'Afrique comme une bouée de sauvetage.

Après des décennies de "désastre anticolonial", la population pourrait ainsi enfin bénéficier d'une gouvernance décente, un Etat de droit, la démocratie parlementaire et l'économie de marché. L'aide occidentale aux pays dépourvus de ces institutions est de l'argent gaspillé.

Les méthodes d'administration coloniale ne peuvent évidemment être réintroduites qu'avec le consentement des pays concernés. Les dirigeants nationalistes des pays en voie de développement ne le souhaitent sans doute pas. La population, quant à elle, probablement oui.

La colonisation s'est rapidement répandue, en n'ayant que rarement recours à la force et avec relativement peu d'occidentaux dans les colonies. Cela montre que le régime colonial avait une réelle légitimité aux yeux des populations autochtones, qui se mirent en grand nombre au service du colonisateur. Malgré certaines lacunes, le monde colonial offrait plus d'opportunités de progrès et davantage de protection qu'un gouvernement autochtone n'aurait pu le faire.



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué : Robert Devriese
Comité exécutif permanent (CEP)
Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke, Robert Devriese, William De Wilde, Renier Nijskens, André Schorochoff, Paul Vannès, Jos Ver Boven, Françoise Verschueren, André Voisin.
Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique : fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS

La colonisation ne se limitait pas à construire des lignes de chemins de fer. C'était aussi une gouvernance légitime, un système qui ouvrait des opportunités, accordait une protection à tous, un développement personnel, un chemin vers l'émancipation.

L'autochtone avait le statut de sujet de l'empire colonial. Peut-être pas encore en tant que citoyen, avec le droit de vote, mais en tant que sujet, avec égalité de droits devant les institutions et la loi. Les gens pouvaient librement s'adresser au tribunal.

Des erreurs ont certes été commises. Mais pourquoi toujours insister uniquement là-dessus ? En faisant cela, on propage l'idée que sans la colonisation il y aurait eu beaucoup moins de souffrances humaines, ce qui est complètement faux.

Si nous sommes si bien informés sur les abus de l'époque coloniale, c'est parce qu'il y a eu des commissions d'enquête et des poursuites judiciaires. Un système décent réagissait à ces abus. (Exemple : commissions d'enquête sous Léopold II). Pourquoi savons-nous si peu de choses sur les atrocités commises au Congo dans les années 90 ? Parce que le gouvernement congolais, lui, s'en fichait éperdument !

En Asie, les personnes qui préconisaient la continuité avec les institutions coloniales sont devenues des leaders. En Afrique, elles étaient jetées en prison.

Rétroactes

Gilley finira donc par retirer les excuses qu'il avait présentées sous la menace. Il soulignera néanmoins que lorsqu'il plaidait pour les bienfaits de la colonisation dans son article, il n'avait pas suffisamment précisé qu'il se référait aux régimes coloniaux modernes et plus tardifs, comme celui du Congo belge (1908-1960).
Le gouvernement belge fit de sérieux efforts pour faire du Congo un pays humain et décent. "C'était le début de la période la plus réussie de l'histoire du Congo. C'était la seule période où il y avait une force de police et une armée efficaces. Le pays était gouverné de manière ordonnée, était relativement peu corrompu et capable de préserver l'ordre interne et de protéger sa souveraineté. Seulement alors, sous les Belges, ce fut le cas".

Il estime également ne pas avoir suffisamment étayé la thèse selon laquelle la colonisation était légitime aux yeux des populations autochtones.
Aux collègues qui lui demandent pourquoi il n'a pas plutôt choisi comme titre pour son article : "déconstruire le narratif", il répond qu'à la lamentation, il préfère un langage direct.

(*) L'auteur semblant ignorer la distinction, colonialisme a été systématiquement remplacé par colonisation.

■ Robert Devriese

Source :
Bruce Gilley "The case for colonialism" - Third World Quarterly 08/09/2017 (retiré)
ELSEVIER weekblad N° 9 03/03/2018 – Gertjan van Schoonhoven

Agenda trimestriel

Activités internes

29.05.18 : CEP
15.06.18 : Réunion avec scientifique du MRAC
21.06.18 : CEP / CA / AGS

Proverbe kirundi

Tu peux te lever dès l'aube, ton destin est déjà debout.



Statue de Léopold II érigée dos à l'église d'Ekeren. Datée de 1873, elle fut érigée bien avant que le monarque n'assume la souveraineté de l'EIC.
Comme il arrive qu'elle soit prise à partie, en guise de protestation contre les actes répréhensibles accomplis sous son règne au Congo, la commune, qui a toujours refusé de la retirer, a jugé bon d'y apposer une plaque explicative pour apaiser certains esprits échauffés. Ainsi écrit-on l'histoire en Belgique, par les temps qui courent !
Voici l'extrait le plus significatif du texte planté au pied de la statue (texte concocté avec l'autorité scientifique du MRAC), en traduction libre :

"*… Aux fins de tirer profit du commerce de l'ivoire et du caoutchouc, on ne se priva pas de recourir à la violence et au travail forcé. Les historiens notent un grand recul de la population congolaise, difficile à chiffrer. La population ekerenoise a une pensée pour les victimes de la colonisation.*"

Semblable précaution va, selon la presse flamande, se multiplier dans le pays, où les statues de Léopold II sont légion. ■

Ekeren

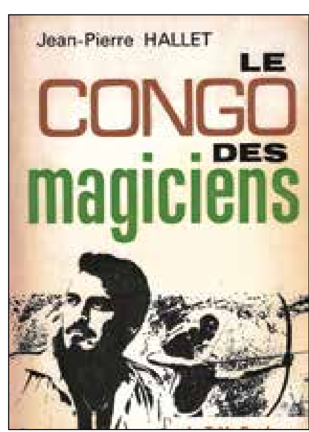
LEOPOLD II

Op 11 augustus 1869 stapte koning Leopold II af in het station van Ekeren, op weg naar het militaire kamp van Brasschaat. Vier jaar later werd dit standbeeld opgericht, ter herinnering aan dat koninklijke bezoek.

Oorspronkelijk stond het naast de pomp temidden van de markt. In 1975 werd het beeld een eerste keer verplaatst, in 1993 kreeg het een meer bescheiden sokkel.

Twaalf jaar na de oprichting van het beeld, in 1885, verkrijgt koning Leopold II persoonlijk zeggenschap over Congo Vrijstaat. Dit zou duren tot 1908. Teneinde winst te kunnen maken met rubber en ivoor worden geweld en uitbuiting niet geschuwd. Historici noteren een ontelbaar grote terugval van het Congolese bevolkingsaantal.

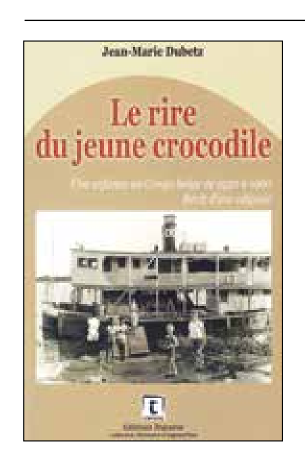
De Ekerse bevolking is met zijn gedachten bij de slachtoffers van de kolonisatie.



Hallet, J.-P., *Le Congo des magiciens*, Paris, La Table Ronde, 1967. Paru en anglais en 1965 sous le titre de *Congo Kitabu*. 200x140 mm ; 478 p. ; 25 € Recommandé par Robert Van Michel

Véritable roman d'aventures, vécues en vrai par un amoureux fou de l'Afrique noire et de ses traditions, avec une prédilection pour les sociétés secrètes. L'auteur n'est autre que le fils du grand peintre colonial André Hallet. Sa personnalité est marquée par une dichotomie entre l'agronome au service du Congo belge et le sociologue plein de curiosité pour les coutumes et les secrets des tribus qu'il fréquente. Peu enclin à supporter le carcan de l'administration coloniale, il n'a de cesse d'entrer dans l'intimité des populations qui croisent son chemin pendant les douze années qu'il passera en Afrique centrale, de 1948 à 1960. Ce qui rend la lecture de cette autobiographie passionnante, c'est d'abord la passion que l'auteur réussit à y insuffler, même si par moments l'aventure frise l'invraisemblable. Au Kenya, pour être intronisé chez les Masaï il tue un lion à la seule lance ; au Burundi, pour nourrir une population affamée, il perd la main droite lors d'une pêche à la dynamite dans le Tanganyika ; au Congo il tue de sa seule main valide un léopard qui a l'outrecuidance de blesser un de ses accompagnateurs. Le pittoresque de l'opus vient en définitive de la vie originale que l'auteur a menée, et le sujet, régulièrement documenté, finit de contribuer à son intérêt. Peu nombreux étaient sans doute les coloniaux qui s'intéressaient d'aussi près à la vie secrète des Africains et à leurs besoins profonds.

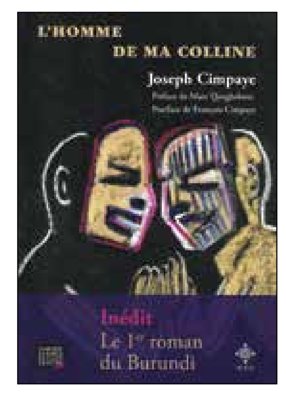
Fernand Hessel



Dubetz, J.-M., *Le rire du jeune crocodile*, Une enfance au Congo belge de 1950 à 1960. Récit d'une odyssée, Editions Traverse, Bruxelles, 2018. 200 x 135 mm. 192 pages, 20€

Jean-Marie Dubetz, né à Coquilhatville en 1950, nous livre le récit des dix premières années de sa vie, à travers une aventure familiale qui se déroule au contact permanent de l'eau et de la vie sauvage, si bien que le départ en Belgique en 1960 aura un goût d'exil. Dans un style vrai, que les nombreuses photos illustratives en NB rendent encore plus authentiques, il laisse parler le petit homme qu'il a été sur un bateau navigant sur le fleuve Congo.
Il est rare qu'un auteur se fonde avec autant de réussite dans le personnage et le langage d'un enfant, et qui plus est, un langage fleuri, tendre et poétique. Souvent, quand l'écrivain narre des épisodes de la vie d'un enfant, il raconte des anecdotes bien sûr, mais on sent tout de suite la plume d'un adulte. Ici, il en va autrement. Notre mémoire d'enfant est rappelée au présent et c'est fort agréable.
Ce livre n'étant pas un roman, la succession de petites anecdotes périlleuses ou pas peut en lasser certains. Chacun est libre de fermer le livre où bon lui semble et le reprendre bien plus tard. L'attrait particulier de l'écriture de l'auteur tient au fait que la poésie n'est jamais loin de la prose, comme le souligne Pie Tshibanda dans l'avant-propos.

Jacqueline Mousset



Cimpaye, J., *L'homme de ma colline*, Collection Papier blanc Encre noire, AML/M.E.O, 2013, 215 x 150 mm, 152 pages, 18 €.

Le roman relate l'histoire de Benedikto, un jeune rural burundais, issu d'un milieu où l'histoire se racontait encore oralement. Le jeune homme, lors des événements de 1930, est astreint à des corvées inhumaines et est finalement poussé à s'expatrier en Ouganda en laissant sur place Martha, sa promise. Le roman qu'en tire Joseph Cimpaye, en 1971 seulement, pendant son internement dans la prison de Muramvya où il restera enfermé pendant deux ans pour atteinte à la sûreté de l'Etat, apporte d'intéressants éclaircissements sur la vie sur les collines du Burundi et sur les comportements tyranniques des autorités indigènes. Véritable tableau de la société burundaise, en pleine tension entre l'héritage ancestral et l'apport colonial, la lecture de ce 1er roman burundais en français permettra au lecteur de comprendre les structures hiérarchisées qui existaient bien avant l'arrivée des colonisateurs allemands. Ces derniers, tout comme les Belges, n'ont pas touché à cette organisation ancestrale mais ont superposé la leur, instaurant de la sorte une administration indirecte. Œuvre attachante, non seulement parce qu'elle constitue le premier roman burundais de langue française, mais qu'elle est écrite par un homme incarcéré et pourtant plein d'humanité.

Paul Vannès



Brichart, J., *La guerre du capitaine Jacques, Congo, 1891-1894,* Notes Africaines, Husson éditeur, Bruxelles, 2018, 206 pages, nombreuses et intéressantes illustrations en NB, 250x150 mm

La figure du Capitaine Jacques de Dixmude, restée très présente dans la mémoire des Belges pour ses exploits durant la Grande Guerre, à Dixmude, continue depuis un siècle à interpeler les historiens. Le livre que lui consacre Junior Brichart en 2018 vient à point nommé, car l'Etat indépendant du Congo, auquel l'intrépide militaire a offert ses services, à la tête de la ligue antiesclavagiste dans les premiers temps, est plus malmené que jamais, allant jusqu'à tenter de faire du Roi qui le fonda un vulgaire génocidaire. Un retour à plus de civilisation dans l'entreprise coloniale de l'Occident en Afrique centrale et moins d'exploitation ne peut être que salutaire aux esprits qui s'échauffent, pris dans un nœud de contradictions. D'abord parce que l'histoire coloniale y gagne en vérité, ensuite parce qu'il est fondamental pour sa conviction personnelle que le lecteur puisse mettre ses pas dans ceux d'un grand pionnier. En suivant le capitaine Jacques, qui à quatre reprises affrontera les dangers d'un pays naissant, exposé à tous les pièges, le lecteur comprendra que sous la carapace du soldat battait un cœur plein d'humanisme. Il comprendra que pour libérer les peuples noirs de l'étau de l'esclavagisme et jeter les fondements d'un Etat moderne, il fallait de la créativité, du courage, de la persévérance, de la foi. L'auteur rappelle et démontre que le capitaine Jacques conjugua ces valeurs de manière exemplaire.

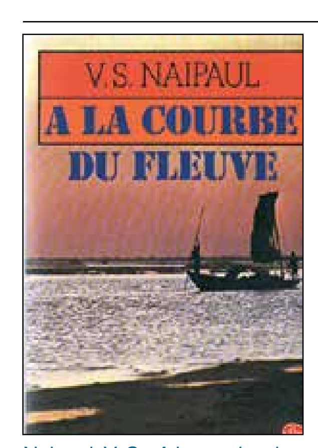
Fernand Hessel



Lumumba, P., *Le Congo terre d'avenir est-il menacé*, Office de Publicité, Bruxelles, 1958, chez bouquinistes.

Lumumba vient, en cette année 2018, de faire un retour remarqué dans l'actualité belge, de manière moins irrévérencieuse pour les Belges qu'en 1960 certes, mais avec un impact négatif certain pour la grande majorité des coloniaux et enfants de coloniaux qui continuent à voir dans le personnage l'incarnation du diable. Il est un fait que la nouvelle campagne touche moins de compatriotes qu'à l'époque des vagissements du Congo indépendant, l'usure du temps a fait son œuvre, le nombre de Belges qui se sentent encore interpellés ressemble un peu plus chaque jour à une peau de chagrin, surtout que la diaspora congolaise, forte de 110.000 âmes, qui s'est emparée du sujet compte dans ses rangs une fraction non négligeable d'adeptes d'un Lumumba pourfendeur de l'œuvre coloniale belge. Il est bon de savoir cependant que Lumumba en 1958 a commis un livre où la Belgique était encensée. On trouve sous sa plume un des plus beaux éloges de la colonisation : “Les Belges, mus par un idéalisme très sincère et humain, sont venus à notre secours et avec l'aide des vaillants combattants indigènes, réussirent à mettre l'ennemi en déroute, à faire disparaître la maladie, à nous instruire, à éliminer certaines pratiques barbares dans nos coutumes, restaurant ainsi notre dignité d'hommes et nous transformant en êtres libres, heureux, vigoureux, civilisés.” A la lecture d'un tel propos, comment expliquer la grande modification ?

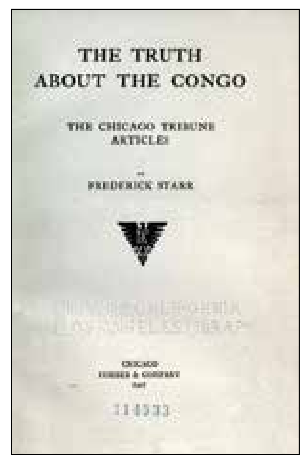
Fernand Hessel



Naipaul, V. S., *A la courbe du fleuve*, Albin Michel, 1982 ; traduit de l'anglais paru sous le titre de *A band in the river*, 225 x 146 mm, 238 pages , 23€ ; édité en de nombreux formats.

Vidiadhar Surajprasad Naipaul (1932-2018), prix Nobel de littérature en 2001, appartient à la grande lignée des écrivains à portée universelle. Il y a deux raisons pour que la Bibliographie reparle de lui, d'abord il vient de nous quitter en 2018, ensuite il est l'auteur d'un chef d'œuvre sur le Congo, car la courbe du fleuve autour de laquelle se construit un de ses grands livres n'est autre que Kisangani, ville qu'il a visitée à l'occasion d'une de ses interminables pérégrinations autour du monde. Avec le réalisme qui caractérise son style, il fait débuter l'aventure dans une modeste chambre d'une coopérante flamande, puis son héros Salim sillonne les affluents qui le conduisent au plus profond du territoire. Le but qu'il poursuit dans ses livres n'est en aucune manière documentaire, mais pamphlétaire, contre les dérives de la civilisation ; en l'occurrence contre les méfaits de la colonisation. Du reste Kisangani se voit gratifiée d'un boom économique symbolisé par une excroissance copiée sur la Nsele de Mobutu à Kinshasa. Pour la petite histoire, l'auteur a été un homme au caractère plutôt difficile. Il se décrit lui-même dans une biographie autorisée comme « obsédé, misogyne, sadique, violent ». Le livre se lit avec intérêt et plaisir, par le réalisme du tableau qu'il livre et par la satire qui le traverse.

Fernand Hessel

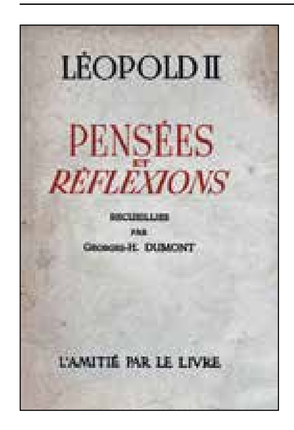


Stark, F., *The Truth about de Congo*, Chicago, Forbes & Company, 1907

Le livre de Frederick Starr, qui est en réalité une compilation d'articles qu'il écrivit pour La Tribune de Chicago est des plus intéressant, pour quiconque cherche la vérité sur les mœurs pratiquées dans l'Etat indépendant du Congo, tant décriées par une partie de la presse internationale, le presse anglaise en tête. L'auteur avec une honnêteté qui lui fait honneur ira sur place vérifier, persuadé qu'il n'y découvrira qu'atrocités et crimes contre l'humanité, et découvrira un tout autre Etat en pleine construction.
Il a le courage de l'écrire, s'inscrivant en faux contre le politiquement correct qui avait cours au début du XXe siècle à propos du Congo. Lecture salutaire en ces temps difficiles pour Léopold II, où maints essayistes tentent de le faire tomber de son piédestal. Le livre n'existe qu'en anglais.

L'amateur consultera avec intérêt :
- https://archive.org/details/truthaboutcongoc00stariala
- http://www.urome.be/fr2/ouvrag/1907truth.pdf ;
- Photocopie disponible sur demande chez Mme Mia Vossen : brasseurvossen@skynet.be
- Disponible aussi à Space Independent Publishing Platform, 127x 203 mm, 188 pages, 9,93 € auprès d'Amazon.

Fernand Hessel



Dumont, G.-H., *Léopold II, Pensées et réflexions*, L'Amitié par le Livre, 1948
Chez les bouquinistes ou dans les bibliothèques.

Les pensées recueillies par Georges-H. Dumont sont une source d'inspiration pour tous ceux qui, victimes du politiquement correct ambiant ou tentés par la littérature à charge de Léopold II, la préférée des médias, cherchent parfois des arguments pour faire valoir leurs convictions. L'auteur met en lumière toutes les paroles du monarque qui traduisent son option civilisatrice, dans l'esprit du temps s'entend. Citons : "La population indigène est à la base de la richesse du pays. C'est à assurer son libre épanouissement que doivent concourir les premiers efforts." Ou encore "Chaque pas en avant fait par les nôtres doit marquer une amélioration dans la situation des indigènes." On sait aujourd'hui qu'il ne fut pas toujours suivi sur le terrain. Gorges H. Dumont n'hésite pas à démontrer que Léopold II était loin d'être naïf. Ainsi son jugement péremptoire sur une certaine presse internationale et même belge : "C'est de la nourriture pour les imbéciles. On me jugera après ma mort."
Force est toutefois de reconnaître que le jugement de l'histoire, cent ans après sa mort, est loin de corroborer les prévisions de Léopold II. En ce XXIe naissant, la campagne contre celui-ci n'a jamais été aussi vive, et cette fois au cœur de la Belgique. C'est pourquoi il est salutaire de se replonger dans la lecture du livre.

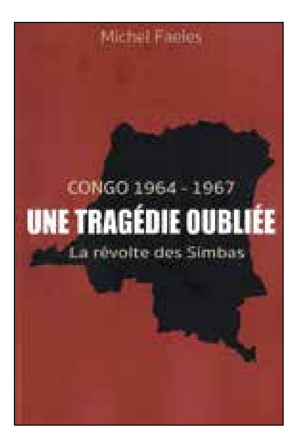
Fernand Hessel



Van Riet, P., *Van gevechtspiloot tot verkeersvlieger*, édité à compte d'auteur, 2018. Cartonné, 275 x 201 mm, 240 pages ; 38 € ; abondamment illustré en C et NB ; n'est publié qu'en NL.

Comme le titre l'indique l'auteur est un pilote passé de l'aviation militaire à l'aviation civile. Il nous laisse, en guise d'adieu à une fructueuse carrière, un récit intéressant de sa vie professionnelle et en même temps un portrait d'un vétéran, passionné et rebelle à la fois, de la Force aérienne belge, comme l'indique le sous-titre de l'opus. Piet Van Riet volera pour la première fois sur Stanleyville en 1956, et reçut conformément à la tradition le baptême de l'Equateur. Il raconte que la seule l'hôtesse à bord parfuma ses cheveux de Chanel, lui grima le visage, l'obligea à aller saluer les passagers une serviette sur les bras. Ce qui rend la lecture de l'ouvrage amusant, c'est que l'anecdote pittoresque n'est jamais absente du récit, par ailleurs fort intéressant sur les habitudes coloniales et postcoloniales. Il fit de nombreux vols sur et dans le Congo, et participa entre autres au rapatriement des expatriés en 1960-61. Il atteignit le sommet de sa carrière comme commandant sur DC10. Bien qu'il ait fréquenté d'innombrables routes du monde, sa carrière africaine, et plus particulièrement congolaise, tient une place importante dans le récit, et à ce titre nous apporte une cargaison d'informations d'un intérêt historique certain, pour les clients que nous fûmes tous de l'aviation civile.
En lisant Piet van Riet on réalise combien grande est notre dette à l'égard des chevaliers du ciel.

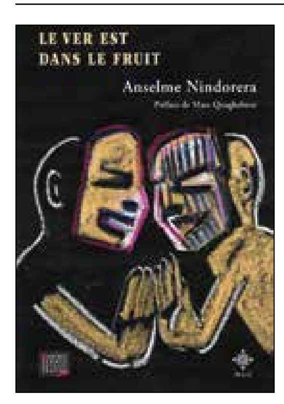
Fernand Hessel



Faeles, M., *Congo 1964-1967, Une tragédie oubliée, La révolte des Simbas*, , Edition à compte d'auteur, Colle, 240 x 160 mm, 68 pages, 10 €
Commander à : m.faeles@live.fr.

Ce second écrit de Michel Faeles, témoin de première ligne de la tragédie qui se joua à Stanleyville en 1964, fait suite à un ouvrage plus dense sur son expérience congolaise de 1957 à 1966. Le second complète le premier, en apportant des éclairages nouveaux et surtout en dressant la liste des expatriés tombés sous les balles des Simbas. Le listage a la simplicité d'un registre de l'état civil mais on imagine facilement combien ardue fut la tâche de l'auteur pour la dresser avec un maximum de certitude. On peut regretter bien sûr que le même travail n'ait pas été fait pour les victimes congolaises, mais ce fut une tâche impossible, tant ils furent nombreux et tant sporadique que fut la macabre comptabilité. L'auteur à son grand regret fut donc contraint pour ceux-là de se cantonner dans la supputation. Le nombre de victimes congolaises est estimé par Michel Faeles, sur base des maigres informations et de la chute de la population théorique par territoire, à plus de 50.000 âmes. Par le sérieux de la recherche opérée par l'auteur le livre constitue dorénavant une référence supplémentaire pour ceux qui se penchent sur ce temps obscur du Congo tout juste indépendant. Et à ce titre, il a mérité sa place au rayon Histoire du Congo.

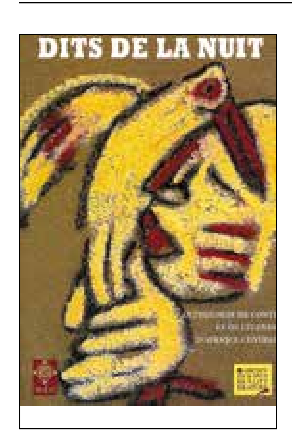
Fernand Hessel



Nindorera, A., *Le ver est dans le fruit*, Bruxelles, Archives & Musée de la Littérature/M.E.O., 2018, broché, 210 x 150 mm, 244 pages, 18 €.

Le ver est dans le fruit constitue le second volet d'un diptyque consacré par Anselme Nindorera à l'histoire récente de son pays, le Burundi. Le premier tome a pour titre Les tourments d'un roi, réédité par la même occasion dans la Collection Papier blanc Encre noire, cheval de bataille de AML/MEO dans la promotion de la littérature africaine, si chère à Marc Quaghebeur qui signe du reste la préface de l'un et de l'autre ouvrage. Dans le premier tome l'auteur se penche sur la personnalité et les tourments du dernier mwami du Burundi, face au colonisateur allemand. Dans le second, il relate la vie des pasteurs, restés en marge des villes construites par le colonisateur belge. Dans les deux le lecteur réalise combien fut difficile et résistible l'intégration à la civilisation, avec son code civil et sa technologie, chez les peuples fidèles avant tout aux traditions léguées par leurs ancêtres. L'auteur qui a disparu avant que le second tome ne paraisse avait le don de capter l'attention du lecteur occidental, par le réalisme dans la peinture de la société et le mouvement qu'il sait imprimer au récit. On peut imaginer que les Barundi eux-mêmes dévorent ces livres, qui sont autant de tableaux vivants de leur passé.

Fernand Hessel



Anthologie de contes et légendes de l'Afrique centrale (Congo, Rwanda et Burundi), *Dits de la nuit*, Bruxelles, AML/M.E.O., 2017, broché, 210 x 145 mm, 256 pages, 15 €.

Autre ouvrage venu compléter la collection Papier blanc Encre noire, déjà riche de nombreuses éditions dans le domaine des fictions, des anthologies, des essais, des actes de colloques, sans oublier la série Congo-Meuse, la collection Documents pour l'histoire des francophones et la collection Archives du futur. De toute évidence l'amateur de littérature francophone centre-africaine, tout comme le chercheur, ne peut ignorer la production des Archives & Musée de la littérature/M.E.O. L'anthologie, préfacée par le spécialiste qu'est Marc Quaghebeur, est une source de délectation pour ceux qui veulent savoir autre chose que la situation politique ou économique des pays pris sous la loupe, autre chose que les bienfaits ou les méfaits de leur colonisation. Elle permet d'entrer dans l'intimité des peuples qui vivent au sud du Sahara, dans ce qu'ils ont de plus précieux, puisqu'ils ne pratiquaient pas l'écriture qui leur aurait permis de léguer à l'humanité leur contribution à la culture de l'espèce. Les trois siècles d'esclavagisme n'ont pas réussi à effacer de leur mémoire leur vieille histoire. Et il n'est pas excessif de parler de miracle. Les évocations historiques, les contes, les fables sont là, mis par écrit cette fois, pour nous en convaincre. Et nous surprendre. Et nous édifier.

Fernand Hessel

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le 21 septembre 2018

INVITATION
ATELIERS DES CINQ SENS

Atelier du goût, massages relaxants, éveil corporel,* ...

Résidences participantes:

BEL AIR • 02 245 95 19 - **CARINA** • 02 675 30 03 - **CINQUANTENAIRE** • 02 649 50 57 - **GOLF** • 02 526 86 11 - **GRAY COURONNE** • 02 629 71 00 - **JARDINS D'ARIANE** • 02 776 87 87 - **JARDINS DE LONGCHAMP** • 02 349 57 11 - **JARDINS DE PROVENCE** • 02 522 20 30 - **LINTHOUT** • 02 735 08 40 - **NEW PHILIP** • 02 346 53 53 - **PALACE** • 02 375 37 44 - **PARC PALACE** • 02 375 14 79 - **PAUL DELVAUX** • 02 678 42 00 - **PRINCE ROYAL** • 02 549 21 00 - **RINSDELLE** • 02 740 26 10 - **SAGITTAIRE** • 02 347 00 01 - **SENIOR'S WESTLAND** • 02 527 59 54 - **SOUVERAIN** • 02 663 74 50 - **TERRASSES DES HAUTS PRES** • 02 333 31 10 - **ORPEA BELGIUM** • 02 333 45 50



* Programme disponible sur simple demande